



Investir dans les populations rurales

Rapport du Conseil des gouverneurs

Trente-huitième session
Rome, 16-17 février 2015

2015

**CONSEIL DES
GOUVERNEURS**

Cote du document: GC 38
Date: 8 juin 2015
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Conseil des gouverneurs

Rapport de la trente-huitième session

Rome, 16-17 février 2015

Table des matières

CHAPITRE 1	PARAGRAPHES	PAGES
Ouverture et travaux de la session	1-16	1-2
A. Ouverture de la session et séance inaugurale	3-7	1
B. Ordre du jour et documentation	8	1
C. Discours du Président du FIDA	9	1
D. Conférences-débats et événements spéciaux	10-12	1
E. Table ronde des gouverneurs	13	2
F. Déclarations générales	14	2
G. Clôture de la session	15-16	2
CHAPITRE 2		
Décisions prises par le Conseil des gouverneurs	17-32	4-7
A. Demandes d'admission en qualité de Membre non originaire	17 18	4 4
B. Rapport sur l'état des contributions à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA	19	4
C. Dixième reconstitution des ressources du FIDA	20	4
D. États financiers consolidés du FIDA pour 2013		
E. Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2015; programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2015 et plan indicatif pour 2016-2017 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA; et rapports de situation sur l'Initiative PPTTE et le SAFFP	21-22	4
F. Plan d'assurance maladie du FIDA après cessation de service	23	4-5
G. Élection de membres et de membres suppléants au Conseil d'administration	24-30	5-6
H. Proposition visant à établir une Journée internationale des envois de fonds familiaux	31	7
I. Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	32	7
CHAPITRE 3		
A. Comptes rendus analytiques	34-204	8-42
(y compris un résumé des déclarations générales prononcées par les Gouverneurs)		
i) Première réunion – 16 février 2015	34-112	8-22
ii) Deuxième réunion – 16 février 2015	115-150	23-31
iii) Troisième réunion – 17 février 2015	153-204	32-41
B. Table ronde des Gouverneurs: Surmonter les obstacles à la transformation du monde rural dans le cadre des objectifs de développement durable pour l'après-2015		42-43

CHAPITRE 3 (SUITE)	PAGES
C. Autres déclarations générales	44-59
Burkina Faso	44-45
France	46-47
Italie	48-49
Japon	50-51
Kiribati	52-53
Madagascar	54
Népal	55-56
Pakistan	57-58
Royaume-Uni	59

CHAPITRE 4

	PAGES
Déclaration et allocutions spéciales	
Allocution de bienvenue prononcée par Kanayo F. Nwanze, Président du Fonds international de développement agricole, à l'occasion de la visite de Son Excellence Pier Carlo Padoan, Ministre de l'économie et des finances de la République italienne	61
Discours de Son Excellence Pier Carlo Padoan, Ministre de l'économie et des finances de la République italienne	62-63
Allocution de bienvenue prononcée par le Président du Fonds international de développement agricole, M. Kanayo F. Nwanze, à l'occasion de la venue de Sa Majesté Tupou VI, Roi des Tonga, et de Son Excellence John Dramani Mahama, Président de la République du Ghana	64
Discours liminaire de Son Excellence John Dramani Mahama, Président de la République du Ghana	65-67
Discours liminaire de Sa Majesté Tupou VI, Roi des Tonga	68
Discours du Président du FIDA, M. Kanayo F. Nwanze	69-73

Synthèse des délibérations de la deuxième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA	74-76
Série de conférences du FIDA- Conférence liminaire sur "l'avenir de l'aide" présentée par Winnie Byanyima, Directrice exécutive d'Oxfam International	77-82
Discours de clôture du Président du FIDA	83-84
Discours de clôture de son Excellence Luc Oyoubi, Président de la trente-huitième session du Conseil des gouverneurs du FIDA	85-87

Annexes

I. Délégations de la trente-huitième session du Conseil des Gouverneurs	88-168
II. Ordre du jour et programme provisoire des activités	169-173
III. Liste des documents soumis au Conseil des gouverneurs à sa trente-huitième session	174-175
IV. Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa trente-huitième session	176-193

Chapitre 1

Ouverture et travaux de la session

1. La trente-huitième session du Conseil des gouverneurs du FIDA s'est tenue à Rome les 16 et 17 février 2015. La liste des participants figure à l'annexe I.
2. Le Conseil a tenu au total trois réunions, dont les comptes rendus analytiques sont présentés à la partie A du chapitre 3.

A. Ouverture de la session et séance inaugurale

3. La session a été ouverte par Son Excellence Luc Oyoubi, président du Conseil des gouverneurs et Gouverneur du FIDA pour la République du Gabon.
4. M. Kanayo F. Nwanze, Président du FIDA, a souhaité la bienvenue aux invités d'honneur lors de la réunion inaugurale de la session. Ces déclarations de bienvenue sont reproduites intégralement au chapitre 4.
5. Son Excellence Pier Carlo Padoan, Ministre de l'économie et des finances de la République italienne, a prononcé un discours liminaire. Sa déclaration est reproduite intégralement au chapitre 4.
6. Son Excellence John Dramani Mahama (Président de la République du Ghana) a prononcé un discours liminaire, dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.
7. Sa Majesté Tupou VI, Roi des Tonga, a prononcé un discours liminaire. Sa déclaration est reproduite intégralement au chapitre 4.

B. Ordre du jour et documentation

8. Le Conseil des gouverneurs a adopté l'ordre du jour, que l'on trouvera en annexe II avec le programme des activités. La liste des documents soumis au Conseil est jointe en annexe III. Les résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs figurent en annexe IV.

C. Discours du Président du FIDA

9. La version intégrale du discours prononcé par le Président Nwanze devant le Conseil des gouverneurs est présentée au chapitre 4.

D. Conférences-débats et événements spéciaux

10. Des conférences-débats se sont tenues sur les sujets suivants : "Peuples autochtones et systèmes alimentaires durables"; "Autonomiser les femmes pour transformer les zones rurales"; et "Récits recueillis sur le terrain: innovations en matière d'inclusion financière".
11. L'auditoire a entendu la conférence inaugurale du FIDA, ouvrant une série qui devrait devenir un événement annuel au Conseil des gouverneurs. Cette conférence, ayant pour thème "l'avenir de l'aide", a été donnée par Winnie Byanyima, directrice exécutive d'Oxfam International, qui a exploré le rôle de l'aide dans le monde de l'après-2015 en insistant sur les conséquences financières et partenariales pour le programme de transformation du monde rural.
12. Les détails des discussions tenues lors des événements du Conseil des gouverneurs figurent dans un rapport distinct intitulé "Transformation du monde rural - la clé du développement durable".

E. Table ronde des Gouverneurs

13. La déclaration de la Table ronde des Gouverneurs sur le thème "Surmonter les obstacles à la transformation du monde rural dans le cadre des objectifs de développement durable pour l'après-2015" est présenté à la partie B du chapitre 3.

F. Déclarations générales

14. Les déclarations générales prononcées par les Gouverneurs en séance plénière sont résumées dans les comptes rendus analytiques figurant dans la partie A du chapitre 3. Les déclarations générales présentées par écrit par les représentants des États membres n'ayant pas fait de présentation orale sont reproduites intégralement dans la partie C du chapitre 3. Une synthèse des délibérations de la deuxième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones, organisée les 12 et 13 février 2015 en marge de la session du Conseil, est présentée au chapitre 4.

G. Clôture de la session

15. Le Président du FIDA a présenté au Conseil des observations finales, qui sont reproduites intégralement au chapitre 4.
16. Le président du Conseil des gouverneurs, Son Excellence Luc Oyoubi, a récapitulé les résultats des principales délibérations du Conseil avant de clôturer la trente-huitième session du Conseil des gouverneurs. Le discours de clôture est reproduit intégralement au chapitre 4.



Son Excellence Luc Oyoubi
Ministère de l'agriculture, de l'élevage,
de la pêche et de la sécurité alimentaire de la
République gabonaise



Son Excellence Afonso Pedro Canga
Ministre de l'agriculture de la
République d'Angola



Son Excellence
L'Ambassadeur Pio Wennubst
Vice-Directeur de la Direction du
développement et de la coopération
Chef du domaine Coopération globale
auprès du Département fédéral des
affaires étrangères de la
Confédération suisse

Chapitre 2

Décisions prises par le Conseil des gouverneurs

A. Demandes d'admission en qualité de Membre non originaire

17. Le Conseil des gouverneurs a examiné le document GC 38/L.2 et a adopté, le 16 février 2015, les résolutions 183/XXXVIII, 184/XXXVIII et 185/XXXVIII approuvant l'admission des États fédéraux de Micronésie, de la République de Palau et du Monténégro, respectivement.

B. Rapport sur l'état des contributions à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA

18. Le Conseil des gouverneurs a examiné le rapport sur l'état des contributions des donateurs à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA, présenté dans le document GC 38/L.3. Le Conseil a été informé que, sur la base des annonces de contribution reçues depuis la date du rapport, les annonces de contribution à la neuvième reconstitution s'élevaient à 1 427 millions d'USD, soit 95% de l'objectif global fixé pour les contributions des donateurs. Enfin, le Conseil a été informé que les versements reçus au titre de la neuvième reconstitution, y compris ceux reçus depuis la date du rapport, s'élevaient à 1 260 millions d'USD, soit 90% du total des annonces de contribution.

C. Dixième reconstitution des ressources du FIDA

19. Le Conseil des gouverneurs a examiné le document GC 38/L.4 ainsi que son additif (dont la version révisée paraîtra sous la cote GC 38/L.4/Rev.1) et adopté, le 16 février 2015, la résolution 186/XXXVIII approuvant le Rapport de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA (2016-2018) autorisant la reconstitution du Fonds.

D. États financiers consolidés du FIDA pour 2013

20. Le Conseil a examiné et approuvé les états financiers faisant apparaître la situation financière du FIDA au 31 décembre 2013 et les résultats de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, tels qu'ils figurent dans les appendices A à K du document GC 38/L.5, le rapport y relatif du Commissaire aux comptes, ainsi que l'attestation de ce dernier sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière.

E. Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2015; programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2015 et plan indicatif pour 2016-2017 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA; et rapports de situation sur l'Initiative PPTTE et le SAFF

21. Après avoir examiné le budget administratif proposé, comprenant les budgets ordinaire et d'investissement du FIDA pour 2015 et le budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2015, tel que présenté dans le document GC 38/L.6, le Conseil des gouverneurs a adopté le 16 février 2015 la résolution 187/XXXVIII.
22. Le Conseil a également pris note des informations communiquées dans les rapports de situation sur la participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTTE) et sur la mise en œuvre du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFF) au FIDA.

F. Plan d'assurance maladie du FIDA après cessation de service

23. Ayant examiné le document GC 38/L.7 ainsi que son additif (dont la version révisée paraîtra sous la cote GC 38/L.7/Rev.1), le Conseil des gouverneurs a adopté, le 16 février 2015, la résolution 188/XXXVIII approuvant l'Exposé de la politique de placement du Fonds fiduciaire du FIDA pour le Plan d'assurance maladie après

cessation de service. La République bolivarienne du Venezuela a exprimé son abstention concernant l'approbation de cet exposé.

G. Élection de membres et de membres suppléants au Conseil d'administration

24. En application de l'article 40.2 de son Règlement intérieur et après examen du document GC 38/L.8 ainsi que son additif, le Conseil des gouverneurs a élu, le 17 février 2015, de nouveaux membres et membres suppléants au Conseil d'administration pour un mandat de trois ans.
25. Dans les pays de la Liste A, le Canada, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède et les États-Unis ont été élus membres avec comme suppléants, respectivement, les pays suivants: Irlande, Belgique, Suisse, Autriche, Danemark, Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Norvège et l'Espagne. La Norvège et la Suède alternant tous les trois ans aux postes de membre et membre suppléant, durant la période allant de 2015 à 2017, la Suède siégera en qualité de membre et la Norvège en qualité de membre suppléant. En outre, il a été décidé que les Pays-Bas et le Royaume-Uni alterneraient tous les deux ans aux postes de membre et membre suppléant. En conséquence, pendant la période allant de 2015 à 2016, les Pays-Bas siégeront en qualité de membre et le Royaume-Uni en qualité de membre suppléant. En 2017, ils alterneront.
26. Dans les pays de la Liste B: le Koweït, le Nigeria, l'Arabie saoudite et la République bolivarienne du Venezuela ont été élus membres avec, respectivement, comme suppléants les pays suivants: Émirats arabes unis, Qatar, Indonésie et Algérie.
27. Dans la Sous-liste C1, l'Angola et le Libéria ont été élus membres avec, respectivement, le Kenya et l'Égypte comme suppléants pour 2015; l'Angola et l'Égypte ont été élus membres avec, respectivement, le Kenya et le Ghana comme suppléants pour 2016; et le Kenya et le Ghana ont été élus membres avec, respectivement, l'Angola et l'Égypte comme suppléants pour 2017.
28. Dans la Sous-liste C2, la Chine et l'Inde ont été élus membres, avec le Pakistan comme suppléant de la Chine et la République de Corée comme suppléant de l'Inde
29. Dans la Sous-liste C3, le Brésil et le Mexique ont été élus membres avec, respectivement, l'Argentine et la République dominicaine comme suppléants.
30. En conséquence, la composition du Conseil d'administration élu lors du Conseil des gouverneurs est la suivante:

Composition du Conseil d'administration pour la période triennale 2015-2017

Membre

Membre suppléant

LISTE A

Canada
France
Allemagne
Italie
Japon
Pays Bas (2015-2016)
Royaume-Uni (2017)
Suède
États-Unis

Irlande
Belgique
Suisse
Autriche
Danemark
Royaume-Uni (2015-2016)
Pays-Bas (2017)
Norvège
Espagne

(Les Pays-Bas et le Royaume-Uni alterneront durant l'année 2017. La rotation prendra effet le 1^{er} mars 2017.)

LISTE B

Koweït
Nigéria
Arabie saoudite
Venezuela (République bolivarienne du)

Émirats arabes unis
Qatar
Indonésie
Algérie

LISTE C

SOUS-LISTE C1

Afrique

Angola (2015-2016)
Kenya (2017)
Libéria (2015)
Égypte (2016)
Ghana (2017)

Kenya (2015-2016)
Angola (2017)
Égypte (2015)
Ghana (2016)
Égypte (2017)

(Les rotations prendront effet le 1^{er} mars de chaque année.)

SOUS-LISTE C2

Europe, Asie et Pacifique

Chine
Inde

Pakistan
République de Corée

SOUS-LISTE C3

Amérique latine et Caraïbes

Brésil
Mexique

Argentine
République dominicaine

H. Proposition visant à établir une Journée internationale des envois de fonds familiaux

31. Ayant examiné le document GC 38/L.9, le Conseil des gouverneurs a adopté, le 16 février 2015, la résolution 189/XXXVIII concernant la proclamation d'une Journée internationale des envois de fonds familiaux.

I. Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

32. Le Conseil des gouverneurs a pris note des informations communiquées dans le document GC 38/L.10 ainsi que son additif (dont la version révisée paraîtra sous la cote GC 38/L.10/Rev.1) concernant le Rapport sur la fonction du FIDA en tant qu'organisme d'accueil du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique.

Chapitre 3

A. Comptes rendus analytiques

(y compris un résumé des déclarations générales prononcées par les Gouverneurs)

- i) Compte rendu analytique de la première séance de la trente-huitième session tenue le lundi 16 février 2015, à 9 h 30

Président: Luc Oyoubi (Gabon)

Table des matières

	Paragraphes
Ouverture de la session (point 1 de l'ordre du jour) et cérémonie inaugurale	34
Discours liminaire du Ministre de l'économie et des finances de la République italienne	35-38
Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)	39
Demandes d'admission en qualité de membre non originaire (point 3 de l'ordre du jour)	40-45
Discours liminaire du Président de la République du Ghana	46-47
Discours liminaire de Sa Majesté Tupou VI, Roi des Tonga	48-49
Déclaration du Président du FIDA (point 4 de l'ordre du jour)	50-52
Conférence-débat	
Peuples autochtones et systèmes alimentaires durables	53
Rapport sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (point 6 de l'ordre du jour)	54-55
Dixième reconstitution des ressources du FIDA (point 7 de l'ordre du jour)	56-71
États financiers consolidés du FIDA pour 2013 (point 8 de l'ordre du jour)	72-75
Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2015; programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2015 et plan indicatif pour 2016-2017 d'IOE; et rapports de situation sur l'Initiative PPTE et le SAFF (point 9 de l'ordre du jour)	76-89
Synthèse des délibérations de la deuxième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA	90
Déclarations générales (point 5 de l'ordre du jour)	91-112
– Fidji	91-92
– Algérie	93-94
– Bangladesh	95-96
– Chine	97-99
– Belgique (au nom des pays du Benelux)	100-102

-	République de Corée	103-105
-	Botswana	106-108
-	Turquie	109-110
-	Ghana	111-112

33. La séance est ouverte à 9 h 30.

OUVERTURE DE LA SESSION (point 1 de l'ordre du jour) ET CÉRÉMONIE INAUGURALE

34. **Le PRÉSIDENT du Conseil des gouverneurs**, déclarant ouverte la trente-huitième session, souhaite la bienvenue aux participants, avant d'attirer l'attention sur les résultats obtenus par le FIDA au cours des 38 dernières années, rappelant que le Fonds a aidé un demi-milliard de femmes et d'hommes vivant en milieu rural à vaincre la pauvreté, notamment en investissant dans leur avenir et en leur donnant les moyens de prendre leur destinée en main. Parmi les institutions financières internationales qui œuvrent en faveur d'une transformation durable du monde rural, le FIDA s'impose désormais de plus en plus comme un intermédiaire d'excellence, comme en atteste le succès de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA, qui mettra le FIDA à même de s'acquitter d'un ensemble de responsabilités plus complexes que jamais. C'est pourquoi les États membres qui n'ont pas encore renouvelé leur promesse de contribution sont invités à le faire. Faisant observer que le succès du FIDA et son statut d'institution digne de confiance sont dans une large mesure à mettre au crédit de la vision stratégique et du rôle mobilisateur du Président Nwanze, il réitère le ferme soutien de son pays à la mission du FIDA.

DISCOURS LIMINAIRE DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES DE LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE

35. **M. NWANZE** (Président du FIDA) souhaite la bienvenue au Ministre de l'économie et des finances de la République italienne et déclare que ce pays, qui accueille le FIDA avec générosité et figure parmi les plus solides alliés du Fonds dans la lutte contre la pauvreté et la faim, doit être félicité pour son engagement en faveur de la sécurité alimentaire. Le Conseil des gouverneurs attend avec intérêt de pouvoir bénéficier de l'expérience et des compétences économiques acquises par le Ministre au cours de sa carrière, lui qui a également exercé les fonctions de professeur d'économie et de Secrétaire général adjoint de l'Organisation de coopération et de développement économiques.
36. **M. PADOAN** (Ministre de l'économie et des finances de la République italienne) prononce un discours liminaire dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4.
37. **Le PRÉSIDENT du Conseil des gouverneurs** remercie le Ministre de l'économie et des finances de la République italienne pour ses propos qui donnent à réfléchir.
38. **Son Excellence Pier Carlo Padoan, Ministre de l'économie et des finances de la République italienne, quitte la salle de conférences.**

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (point 2 de l'ordre du jour) (GC 38/L.1 et Add.1)

39. **L'ordre du jour (GC 38/L.1) est adopté.**

DEMANDES D'ADMISSION EN QUALITÉ DE MEMBRE NON ORIGINAIRE (point 3 de l'ordre du jour) (GC 38/L.2)

40. **Le PRÉSIDENT du Conseil des gouverneurs** invite le Conseil des gouverneurs à adopter les projets de résolution contenus dans le document GC 38/L.2, qui portent approbation de l'admission en qualité de membres non originaires des États fédérés de Micronésie, du Monténégro et de la République des Palaos respectivement.
41. **Les résolutions 183/XXXVIII, 184/XXXVIII et 185/XXXVIII sont adoptées.**
42. **Le PRÉSIDENT du Conseil des gouverneurs** souhaite chaleureusement la bienvenue aux trois nouveaux États membres.

43. **Sa Majesté Tupou VI, Roi des Tonga, accompagné de Sa Majesté la Reine des Tonga, et Son Excellence John Dramani Mahama, Président de la République du Ghana, sont conduits à leur place.**
44. **M. NWANZE** (Président du FIDA), souhaitant la bienvenue à Sa Majesté Tupou VI, Roi des Tonga, en sa qualité d'invité d'honneur du Conseil des gouverneurs, rappelle le rôle central du Roi dans l'essor de la production des secteurs de la pêche et de l'agriculture des Tonga et dans l'appui à l'autonomisation des Tonguennes vivant en milieu rural. Le Roi a également activement préconisé l'adoption de mesures destinées à faire face aux menaces que fait peser le changement climatique et plaidé en faveur de l'accès des petits États insulaires en développement à des ressources financières plus importantes dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015. Grâce au Projet d'innovation rurale aux Tonga financé par le FIDA, qui a débuté en 2012, l'aptitude des communautés à planifier et gérer par elles-mêmes leurs priorités de développement a sensiblement progressé. Le FIDA se félicite de la perspective d'un renforcement de la collaboration avec la région du Pacifique, notamment avec deux de ses nouveaux membres, à savoir les États fédérés de Micronésie et la République des Palaos.
45. De la même manière, M. Nwanze souhaite la bienvenue au Président de la République du Ghana en sa qualité d'invité d'honneur du Conseil des gouverneurs, se félicitant de l'engagement de M. Mahama en faveur de l'élimination de la pauvreté et de la faim, dont témoignent le rythme soutenu de la croissance du secteur agricole et le rapide recul de la pauvreté constatés au Ghana ces 25 dernières années. Le FIDA est fier de mettre en œuvre au Ghana son programme de pays, qui se classe au troisième rang dans la région par son ampleur; cette initiative, qui favorise la mise en place d'institutions sans exclusive et durables, avec le soutien d'investissements et de mesures favorables aux pauvres, s'inscrit dans le prolongement du Programme de croissance et de développement partagés du Ghana. En 2013, M. Mahama s'est vu décerner une récompense amplement méritée, l'Africa Award pour sa contribution à la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté, en reconnaissance de son engagement en faveur de l'agriculture et du développement sur l'ensemble du continent africain. Lui-même agriculteur, il plaide inlassablement en faveur de l'amélioration de la productivité agricole et encourage les jeunes à considérer l'agriculture comme une activité viable.

DISCOURS LIMINAIRE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU GHANA

46. **SON EXCELLENCE JOHN DRAMANI MAHAMA** (Président de la République du Ghana) prononce un discours liminaire dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.
47. **Le PRÉSIDENT du Conseil des gouverneurs** exprime ses sincères remerciements au Président de la République du Ghana pour le message très important qu'il a délivré.

DISCOURS LIMINAIRE DE SA MAJESTÉ TUPOU VI, ROI DES TONGA

48. **SA MAJESTÉ TUPOU VI, ROI DES TONGA**, prononce un discours liminaire dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.
49. **Le PRÉSIDENT du Conseil des gouverneurs** exprime ses plus vifs remerciements au Roi des Tonga pour ses paroles éloquentes.

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DU FIDA (point 4 de l'ordre du jour)

50. **M. NWANZE** (Président du FIDA) fait une déclaration dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.

51. **Le PRÉSIDENT du Conseil des gouverneurs** exprime au Président du FIDA les remerciements du Conseil des gouverneurs pour sa déclaration et rend hommage aux compétences dont il fait preuve à la tête du FIDA et à la vision qu'il dessine pour le Fonds; il salue également le dévouement sans faille de son personnel au service de la mission du FIDA.
52. **Sa Majesté Tupou VI, Roi des Tonga, accompagné de Sa Majesté la Reine des Tonga, et Son Excellence John Dramani Mahama, Président de la République du Ghana, quittent la salle de conférences.**

CONFÉRENCE-DÉBAT: "PEUPLES AUTOCHTONES ET SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES"

53. **Le PRÉSIDENT du Conseil des gouverneurs** invite le Conseil à passer à la conférence-débat prévue à l'ordre du jour, dont le compte-rendu détaillé est présenté dans un rapport distinct intitulé "Transformation du monde rural – la clé du développement durable: compte rendu des événements organisés en marge de la trente-huitième session du Conseil des gouverneurs du FIDA, en février 2015".

RAPPORT SUR LA NEUVIÈME RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU FIDA (point 6 de l'ordre du jour) (GC 38/L.3)

54. **M. KELLET** (Vice-Président adjoint, Département des opérations financières du FIDA) explique que le rapport adressé au Conseil des gouverneurs et les annexes qui l'accompagnent rendent compte de l'état des contributions des donateurs à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA9) au 16 décembre 2014. Le montant total des annonces de contribution s'élève aujourd'hui à 1 427 millions d'USD, soit 95% de l'objectif fixé pour FIDA9. Depuis la date de rédaction du rapport, le FIDA a reçu de nouveaux versements provenant des pays suivants: Bénin, Danemark, France, Géorgie, Inde, Indonésie, Kenya, Luxembourg, Nouvelle-Zélande et Norvège. Au 13 février 2015, les versements reçus représentaient au total 1 260 millions d'USD, soit 90% des annonces de contribution. Les États membres qui n'ont pas encore annoncé ou versé leur contribution à FIDA9 sont invités à le faire.
55. **Le Conseil des gouverneurs prend note du rapport sur l'état des contributions à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA.**

DIXIÈME RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU FIDA (point 7 de l'ordre du jour) (GC 38/L.4 et Add.1 et 2)

56. **Le PRÉSIDENT du Conseil des gouverneurs**, rappelant que la période couverte par FIDA9 prendra fin le 31 décembre 2015, note que, par la résolution 180/XXXVII, le Conseil des gouverneurs a établi la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10) afin d'examiner si les ressources dont dispose le Fonds sont suffisantes. Il attire l'attention sur le projet de résolution sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA contenu dans le document publié sous la cote GC 38/L.4.
57. **M. LINN** (président de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA) indique que la Consultation, composée de tous les États membres des Listes A et B et de 18 États membres de la Liste C, a examiné l'adéquation des ressources du FIDA, et a adopté le rapport et les recommandations à sa quatrième session, tenue en décembre 2014. La Consultation, consciente du rôle de premier plan que le FIDA est en mesure de jouer pour aider les populations rurales pauvres à accroître leurs revenus et à renforcer leur sécurité alimentaire, est convenue d'un niveau cible de 1,44 milliard d'USD fixé pour les contributions des États membres afin de financer un programme indicatif de prêts et dons de 3 milliards d'USD au cours de la période couverte par FIDA10 (2016-2018). Grâce à cet investissement et aux cofinancements qui s'y ajouteront, le FIDA a pour ambition de tirer de la

pauvreté 80 millions de ruraux. Le rapport soumis au Conseil des gouverneurs contient un cadre de mesure des résultats détaillé et présente les engagements pris par le FIDA sur un grand nombre de points spécifiques afin de renforcer son efficacité en matière de développement et d'améliorer le rapport coût-efficacité. Un examen à mi-parcours de FIDA10 donnera aux membres la possibilité de suivre les progrès et de formuler de nouvelles orientations. M. Linn remercie les États membres qui ont d'ores et déjà annoncé des contributions généreuses à FIDA10 et encourage ceux qui ne sont pas actuellement en mesure d'annoncer le montant exact de leur contribution à le faire dès que possible pour contribuer à faire en sorte que l'objectif arrêté pour FIDA10 soit atteint.

58. **Le PRÉSIDENT du Conseil des gouverneurs** remercie M. Linn pour le travail accompli en qualité de président de la Consultation, qui a incontestablement contribué à son succès.
59. **M. PERTEV** (Secrétaire du FIDA) attire l'attention sur le document GC 38/L.4 accompagné de ses additifs. L'additif 1 contient la composition définitive du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance telle que proposée par les Coordonnateurs de liste et soumise à l'attention du Conseil des gouverneurs, tandis que l'additif 2 présente une version actualisée de l'annexe VIII du document GC 38/L.4 faisant état des contributions des États membres au 9 février 2015.
60. **Le PRÉSIDENT du Conseil des gouverneurs** invite les États membres qui ne l'ont pas encore fait à annoncer leur contribution.
61. **Mme HOCHSTETTER SKINNER-KLÉE** (Guatemala), rappelant que son pays participe à deux opérations financés par le FIDA, réaffirme l'engagement du Guatemala envers le Fonds et annonce que son pays versera une contribution à FIDA10 d'un montant total de 500 000 USD, ce qui représente un effort très important puisque ce montant est plus de deux fois supérieur à celui des contributions annoncées et versées à l'occasion des précédentes reconstitutions.
62. **M. ROZENCWAIG** (Argentine) déclare que son pays partage la conception du FIDA en ce qui concerne la création d'activités rémunératrices, le renforcement des capacités et le développement humain en vue de parvenir à l'égalité et à l'intégration sociale au sein du monde rural. Il souligne combien il est important que le FIDA mise sur l'agriculture familiale et le développement rural afin de lutter contre la faim, la malnutrition et la pauvreté extrême. C'est pourquoi son pays annonce une contribution à FIDA10 de 7,5 millions d'USD, soit le même montant que pour FIDA9.
63. **M. POULIDES** (Chypre) déclare que, compte tenu de l'engagement de son pays envers le FIDA et en dépit de la crise économique, Chypre maintiendra pour FIDA10 le même niveau de contribution que pour FIDA9.
64. **M. BRISCOE** (Royaume-Uni), constatant que les membres partagent la conviction que le mandat du FIDA est essentiel, déclare que le Fonds peut continuer à aller de l'avant; à cet effet, il lui faut faire une plus large place à la question du changement climatique, placer les programmes d'adaptation de l'agriculture paysanne au cœur de son action, venir en aide aux femmes et aux filles et assurer une nutrition plus satisfaisante. Compte tenu des objectifs arrêtés d'un commun accord, qui consistent à venir en aide à 130 millions de personnes et à contribuer à en tirer 80 millions de la pauvreté, le Royaume-Uni portera sa contribution à FIDA10 à 95 355 000 USD, soit une augmentation de 15% en dollars. Dans le cadre du programme de développement durable pour l'après-2015, il ne faut pas que le FIDA réduise l'ampleur de ses programmes, et tous les membres du Fonds doivent mobiliser davantage de ressources de base pour atteindre l'objectif commun qu'ils se sont fixé. Les partenariats sont indispensables pour parvenir à l'objectif qui consiste à transformer les zones rurales en régions dynamiques qui

tirent le meilleur parti du potentiel économique, au service d'un développement plus solidaire.

65. **Mme DEFFON YAKOUBOU** (Bénin), saluant la grande qualité de l'action que le FIDA mène sur le terrain, réaffirme l'engagement du Bénin envers le Fonds. Le Bénin a réglé ses arriérés de contributions à FIDA8 et FIDA9, et il annoncera sa contribution à FIDA10 dans les jours qui viennent.
66. **M. BERHE** (Érythrée), rappelant que son pays a triplé sa contribution à FIDA9, annonce que celui-ci maintiendra ce niveau de contribution à FIDA10.
67. **M. NOURI** (Algérie) annonce que l'Algérie contribuera à FIDA10 à hauteur de 10 millions d'USD.
68. **M. HAMED** (Soudan), se félicitant des projets en faveur du développement des populations rurales financés par le FIDA dans son pays, annonce que, en dépit d'une situation financière rendue difficile à la suite de la sécession du Soudan du Sud, le Soudan versera une contribution identique pour FIDA10.
69. **La résolution 186/XXXVIII sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA est adoptée.**
70. **Le PRÉSIDENT du Conseil des gouverneurs** invite ses membres à prendre note du rapport publié sous la cote GC 38/L.4 et à approuver la mise en place du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance, ainsi que le mandat et la composition tels que décrits à l'annexe IV et dans l'additif 1 à ce document.
71. **Il en est ainsi décidé.**

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DU FIDA POUR 2013 (point 8 de l'ordre du jour)
(GC 38/L.5)

72. **Le PRÉSIDENT du Conseil des gouverneurs** rappelle qu'à sa cent onzième session, tenue en avril 2014, le Conseil d'administration a examiné les états financiers vérifiés et a recommandé qu'ils soient soumis au Conseil des gouverneurs pour approbation.
73. **M. KELLET** (Vice-président associé, Département des opérations financières du FIDA) indique que, selon l'opinion du Commissaire aux comptes, les États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2013, figurant dans le document GC 38/L.5, "présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière, les résultats financiers et les flux de trésorerie du Fonds pour l'exercice [...] conformément aux Normes internationales d'information financière [...]". Il attire l'attention sur l'attestation indépendante relative à la déclaration de la direction du FIDA sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière, émise par le Commissaire aux comptes conjointement à son avis sur les états financiers consolidés, qui témoigne de la volonté du FIDA de se conformer aux meilleures pratiques en matière financière.
74. **Le PRÉSIDENT du Conseil des gouverneurs** invite le Conseil des gouverneurs à approuver: les états financiers faisant apparaître la situation financière du FIDA au 31 décembre 2013 et les résultats de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, tels qu'ils figurent dans les appendices A à K du document GC 38/L.5; le rapport y relatif du Commissaire aux comptes; et l'attestation indépendante sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière.
75. **Il en est ainsi décidé.**

PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGETS ORDINAIRE ET D'INVESTISSEMENT DU FIDA AXÉS SUR LES RÉSULTATS POUR 2015; PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET AXÉ SUR LES RÉSULTATS POUR 2015 ET PLAN INDICATIF POUR 2016-2017 D'IOE; ET RAPPORTS DE SITUATION SUR L'INITIATIVE PPTTE ET LE SAFP (point 9 de l'ordre du jour) (GC 38/L.6)

76. **Le PRÉSIDENT du Conseil des gouverneurs** rappelle que, à sa cent treizième session, le Conseil d'administration a examiné les projets de budgets du Fonds et du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE), et a recommandé qu'ils soient soumis au Conseil des gouverneurs pour approbation.
77. **M. MORDASINI** (Vice-Président du FIDA), attirant l'attention sur le document GC 38/L.6, rappelle que, à sa cent treizième session, le Conseil d'administration a approuvé un programme de prêts et de dons du FIDA pour 2015 d'un montant total de 1,21 milliard d'USD, permettant ainsi d'atteindre la cible de 3 milliards d'USD arrêtée pour la période couverte par la neuvième reconstitution. Un montant d'environ 217 millions d'USD est également prévu sous la forme d'autres fonds apportés par des partenaires et gérés et supervisés directement par le FIDA. Le budget ordinaire proposé pour l'exercice 2015 est de 151,59 millions d'USD, ce qui représente une augmentation nominale de 1,3% par rapport à 2014; cette hausse est imputable à trois principaux facteurs: l'accroissement des effectifs résultant de la procédure annuelle de planification stratégique pour le personnel, afin de répondre aux besoins opérationnels des bureaux de pays du FIDA, qui découlent de la décision du Conseil d'administration d'augmenter le nombre de bureaux de pays et de renforcer leurs capacités en matière de gestion financière; le coût de postes supplémentaires correspondant à des fonctions de base précédemment financés au moyen des commissions de gestion des fonds supplémentaires; et l'augmentation de la dotation aux amortissements et des coûts récurrents en relation avec le projet de remplacement du Système prêts et dons, une mesure proposée par la direction du FIDA et approuvée par le Conseil d'administration pour donner suite à l'évaluation au niveau de l'institution de l'efficacité du FIDA, ainsi que d'autres dépenses d'équipement.
78. Le projet de budget table sur une hausse des prix nette de 0,3% pour l'ensemble des coûts, aucune augmentation nette des dépenses unitaires de personnel (traitements et indemnités) n'étant envisagée pour 2015. Le montant mis en réserve les années précédentes en vue de l'augmentation des traitements du personnel du cadre organique, qui s'élève à 680 000 USD, sera de nouveau reporté, les recommandations de la Commission de la fonction publique internationale ayant abouti à un gel des traitements nets du personnel du cadre organique. Les économies ainsi réalisées ne pourront être utilisées qu'après consultation du Conseil d'administration.
79. Le budget d'investissement du FIDA proposé pour 2015, soit 2,69 millions d'USD, à exécuter sur les deux ou trois prochains exercices, est principalement destiné à financer d'importants investissements dans les technologies de l'information et d'autres investissements majeurs dans les installations ainsi que des dépenses d'équipement à caractère cyclique, notamment les activités de remplacement ou de mise à niveau du matériel qui sont prévues. Dernier point à noter, pour donner suite aux engagements pris aux termes de la politique du FIDA en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes, la direction continue à fournir des données décomposées par sexe concernant le portefeuille de prêts du FIDA et son budget ordinaire. La méthodologie utilisée sera encore affinée pour les prochains budgets.
80. **M. GARCÍA** (Directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA), présentant le budget d'IOE, indique que les consultations approfondies menées au sein du FIDA avec la direction ont été prises en considération dans l'élaboration du budget, de même que les suggestions des organes directeurs du FIDA. IOE propose un

programme de travail détaillé de nature à favoriser le renforcement de la responsabilisation et de l'apprentissage au sein de l'organisation. Dans ce contexte, le rapport final de l'évaluation au niveau de l'institution portant sur les États fragiles entreprise en 2014 sera examiné par le Conseil d'administration en avril 2015. IOE présentera au Comité de l'évaluation, à sa session de mars 2015, un projet de document d'orientation pour la nouvelle évaluation au niveau de l'institution portant sur le système d'allocation fondé sur la performance du FIDA (SAFP), la présentation du rapport final au Conseil d'administration étant prévue en avril 2016, conformément au programme de travail approuvé.

81. En 2015, IOE poursuivra les évaluations de programme de pays, qui ont pour objet d'apprécier les résultats obtenus dans le cadre des partenariats entre le FIDA et les gouvernements et de dégager des éléments sur lesquels appuyer l'élaboration de nouvelles stratégies de pays: trois de ces évaluations, portant sur le Bangladesh, la Gambie et la République-Unie de Tanzanie, ont été engagées en 2014 et les cinq restantes, qui concernent le Brésil, l'Éthiopie, l'Inde, le Nigéria et la Turquie, commenceront en 2015. Par ailleurs, dans l'esprit de la Politique de l'évaluation au FIDA et à l'instar des bureaux indépendants de l'évaluation d'autres organisations multilatérales de développement, IOE entreprendra une évaluation d'impact en 2015, et achèvera celle qu'il a déjà entamée en Inde en 2014. IOE travaille en étroite coordination avec la direction du FIDA afin d'éviter les chevauchements avec les projets concernés par l'évaluation de l'impact de FIDA9.
82. IOE établira trois rapports de synthèse d'évaluations visant principalement à dégager les enseignements et les bonnes pratiques dans trois domaines: la gestion de l'environnement et des ressources naturelles; l'accès au marché dans une perspective infrarégionale; et les activités hors prêts dans le contexte de la coopération Sud-Sud. Par ailleurs, il entreprendra huit évaluations de la performance des projets, procédera à la validation de tous les rapports d'achèvement de projet disponibles et mettra la dernière main à la deuxième édition du Manuel de l'évaluation, publié pour la première fois en 2009, afin d'améliorer les méthodes et processus à la lumière des bonnes pratiques d'évaluation préconisées à l'échelle internationale.
83. Conformément à l'usage, et en se fondant sur des coûts standard afférents aux postes du personnel, un taux d'inflation et un taux de change identiques à ceux utilisés par la direction du FIDA pour établir le budget administratif du Fonds pour 2015, IOE a bâti un budget axé sur les résultats qui se monte à 6,07 millions d'USD, ce qui représente une augmentation de 1,45% en valeur nominale et de 0,9% en termes réels par rapport à l'enveloppe budgétaire de 2014. La transformation d'un poste P-2 à mi-temps en poste à temps plein explique cette augmentation très modeste du budget d'IOE, la première en six ans. Le budget d'IOE proposé pour 2015, qui correspond à 0,53% du programme de prêts et dons du FIDA proposé pour 2015, reste très inférieur au plafond de 0,9% fixé par le Conseil d'administration.
84. **M. McINTIRE** (Vice-Président adjoint, Département gestion des programmes du FIDA), rendant compte de la participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE) et de la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) du FIDA, explique qu'en 2014, le SAFP a continué de s'appliquer à l'ensemble des prêts et des dons à un pays spécifique présentés au Conseil d'administration pour approbation, à l'exception de ceux financés au titre du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP); il ajoute que tous ces prêts et dons s'inscrivent dans la limite de l'allocation SAFP de chaque pays. Selon les estimations, 84% des ressources disponibles pour engagement ont été affectées en appliquant strictement les directives du SAFP. Les notes de performance des pays pour l'année 2014, qui sont présentées à l'annexe XXIII du document GC 38/L.6, ont été établies à partir des données actualisées sur la performance du portefeuille et du secteur rural et des

chiffres officiels concernant la population rurale et le revenu national brut par habitant; elles seront rendues publiques sur le site web du FIDA conformément à la Politique du FIDA en matière de diffusion des documents. La note globale pour 2014 et l'allocation SAFP pour 2013-2015 attribuées à chaque pays tiennent compte de ces éléments.

85. Le Conseil d'administration est en outre invité à prendre note des progrès sensibles accomplis au fil des ans dans la mise en œuvre des allègements de dette consentis au titre de l'Initiative PPTE; 35 des 39 pays admis à en bénéficier ont pu prétendre à une aide au titre de cette initiative, 34 ont atteint le point d'achèvement et un en est au stade intermédiaire. Ces deux dernières années, le rythme de passage du stade intermédiaire au point d'achèvement s'est accéléré grâce aux progrès accomplis par les pays dans la mise en œuvre de leurs programmes macroéconomiques et de leurs stratégies de réduction de la pauvreté. Tout en accordant une attention prioritaire au financement adéquat du Fonds fiduciaire PPTE, la direction du FIDA continuera à encourager les États membres à apporter directement au Fonds les ressources supplémentaires dont celui-ci a besoin pour financer sa participation à l'Initiative PPTE.
86. **Le PRÉSIDENT du Conseil des gouverneurs** invite celui-ci à adopter le projet de résolution figurant dans le document GC 38/L.6.
87. **La résolution 187/XXXVIII sur le budget administratif comprenant les budgets ordinaire, d'investissement et non récurrent du FIDA pour 2015 et le budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2015 est adoptée.**
88. **Le PRÉSIDENT du Conseil des gouverneurs** invite celui-ci à prendre note des informations figurant dans les rapports de situation sur la participation du FIDA à l'Initiative PPTE et sur la mise en œuvre du SAFP.
89. **Il en est ainsi décidé.**

SYNTHÈSE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA DEUXIÈME RÉUNION MONDIALE DU FORUM DES PEUPLES AUTOCHTONES AU FIDA

90. À l'invitation du **PRÉSIDENT du Conseil des gouverneurs, Mme Myrna CUNNINGHAM KAIN** (Présidente du Centre pour l'autonomie et le développement des peuples autochtones, Puerto Cabezas, Nicaragua) propose une synthèse des délibérations de la deuxième rencontre mondiale du Forum des peuples autochtones qui s'est déroulée les 12 et 13 février 2015 au siège du FIDA, à Rome (Italie), à l'occasion de la trente-huitième session du Conseil des gouverneurs. Le texte intégral de cette synthèse est reproduit au chapitre 4.

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 5 de l'ordre du jour)

91. **M. SERUIRATU** (Fidji), souhaitant la bienvenue aux États fédérés de Micronésie et à la République des Palaos en leur qualité de nouveaux membres du FIDA, déclare que la progression du nombre de pays insulaires du Pacifique membres du FIDA, qui sont maintenant 14, renforce la nécessité que le Fonds continue de s'efforcer de trouver des solutions pragmatiques pour contribuer à éradiquer la pauvreté et la faim dans les zones rurales des petits pays insulaires en développement du Pacifique. Le thème retenu pour la session en cours présente un grand intérêt pour son pays. Alors que l'agriculture est au cœur des enjeux de développement économique des Fidji et emploie près des deux tiers de la population active, sa contribution moyenne au produit intérieur brut (PIB) a chuté, puisqu'elle s'établit aujourd'hui à 9,2%, contre 16% dans les années 1990. Parmi les obstacles figurent le déclin de l'industrie sucrière, l'incapacité à relever les défis de la libéralisation des échanges commerciaux, les catastrophes naturelles, les attaques de ravageurs et les épidémies, les restrictions à l'exportation et le caractère imprévisible du soutien du secteur public. La pression démographique et les effets néfastes du

changement climatique font peser des menaces de plus en plus lourdes sur l'agriculture, la sylviculture et les écosystèmes marins.

92. Le programme d'action récemment arrêté pour le secteur agricole fidjien à l'horizon 2020 (Fiji 2020 Agriculture Sector Policy Agenda), qui repose sur l'ambition de mettre en place des moyens d'existence durables grâce à des exportations compétitives et la sécurité alimentaire, comprend un plan quinquennal de développement visant à moderniser l'agriculture et à faire des paysans fidjiens les agriculteurs les plus compétitifs et les plus performants de la région. Les Fidji attendent avec intérêt de collaborer avec les bailleurs de fonds tels que le FIDA et la Banque mondiale pour mettre en œuvre leur programme national d'action. Le FIDA joue un rôle sans équivalent dans la lutte contre les problèmes de pauvreté rurale aux Fidji et dans les autres États insulaires du Pacifique. En témoignage de leur engagement envers le FIDA, les Fidji annoncent une contribution à FIDA10 de 100 000 USD.
93. **M. NOURI** (Algérie) déclare que 2015 sera une année décisive pour la communauté internationale. La mise en place du cadre de développement pour l'après-2015 à la lumière des enseignements tirés de la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) sera sans nul doute encore plus difficile, en raison de l'augmentation continue de la population mondiale et de la baisse significative des surfaces cultivées, de la diminution des ressources hydriques, de l'érosion sensible de la biodiversité et des phénomènes climatiques majeurs. C'est d'autant plus vrai pour les pays en développement que les crises économiques auxquels ils sont confrontés aggravent la vulnérabilité des populations rurales, entament leur résilience et les exposent avec plus d'acuité à l'insécurité alimentaire et la malnutrition. C'est pourquoi le développement rural, et plus particulièrement celui de la petite agriculture, doit constituer, à l'avenir, l'une des premières priorités; cela passe nécessairement par une transformation du monde rural reposant sur les investissements productifs, la durabilité, la résilience et l'adaptation.
94. Dans cette perspective, l'Algérie est engagée dans des programmes de développement agricole et rural ambitieux couvrant l'ensemble des régions du pays. Les conditions de vie des populations rurales se sont améliorées, grâce à la création d'activités économiques et à la construction de milliers de logements dans les zones rurales et d'écoles et de centres de santé dans les villages reculés. Les populations rurales ont été raccordées aux réseaux de gaz naturel, d'eau courante, d'assainissement et d'électricité. Les revenus se sont améliorés, ce qui signifie que les populations peuvent rester dans les zones rurales et contribuer à leur revitalisation. Les progrès ainsi accomplis feront l'objet d'une communication présentée lors de l'activité parallèle organisée à l'occasion de la session en cours sur le thème suivant: "L'expérience du FIDA en Algérie: la promotion des succès de l'Algérie dans le cadre du renouveau rural comme vecteur de croissance". Saluant la vision stratégique du FIDA et les réalisations accomplies à ce jour, il réaffirme le soutien que l'Algérie entend apporter au Fonds.
95. **M. ISLAM** (Bangladesh) déclare qu'il est lui aussi pleinement convaincu que le développement durable passe nécessairement par la transformation du monde rural, en particulier dans les pays en développement; le thème retenu pour ce Conseil des gouverneurs est donc particulièrement opportun. Dans la décennie écoulée, le Bangladesh a atteint une croissance économique solide d'environ 6% par an, malgré la crise financière mondiale et les catastrophes naturelles, ainsi qu'une réduction de la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté national, qui est passée de 48,9% en 2000 à 31,5% en 2010. Depuis 1971, des progrès notables ont également été accomplis en ce qui concerne la production agricole, grâce aux petites exploitations familiales du pays, dont le nombre dépasse les 10 millions, auxquelles le gouvernement apporte un appui constant. Toutefois, il faut se garder de tout excès d'optimisme, et le Bangladesh

demeure déterminé à réaliser les objectifs qu'il s'est fixés aux termes de la Vision 2021 et à éradiquer la faim et la pauvreté.

96. Le Bangladesh apportera une contribution de 1 million d'USD à FIDA10, soit un montant supérieur de près de 54% à sa contribution à FIDA9. L'action du FIDA a fait considérablement progresser l'atténuation de la pauvreté, le développement rural et le renforcement des capacités au Bangladesh, avec le plein appui du gouvernement. M. Islam est convaincu que le Fonds continuera à jouer un rôle essentiel en apportant son appui aux petits paysans bangladais, et par conséquent il réaffirme le soutien sans faille de son pays au FIDA et à son programme de travail.
97. **M. YANG** (Chine), se déclarant satisfait du thème retenu pour la session en cours, explique que les efforts de lutte contre la pauvreté nécessitent des approches novatrices et de nouveaux outils. Cela étant dit, la transformation du monde rural n'est pas un concept totalement neuf, et il faudra redéployer les ressources existantes de manière à agir au mieux pour obtenir des résultats concrets.
98. En Chine, le développement rural et agricole a toujours figuré parmi les priorités des pouvoirs publics, de même que les systèmes alimentaires durables, et l'ensemble du processus de réforme économique et de développement est fondé sur la transformation du monde rural. La Chine a tiré de ce processus un certain nombre d'enseignements. Tout d'abord, le développement rural et la réduction de la pauvreté doivent être considérés dans le contexte plus large du développement économique national. Ensuite, les investissements dans les infrastructures, qu'ils soient publics ou privés, jouent un rôle crucial dans le développement et dans la lutte contre la pauvreté. Enfin et surtout, il faut que les responsables à l'échelon national formulent d'emblée des stratégies et des politiques d'ensemble appropriées, qu'ils favorisent le bon fonctionnement des marchés et mettent en place un environnement favorable en tenant dûment compte des particularités locales. Les droits et les besoins des agriculteurs doivent être respectés et protégés au moyen d'une législation et d'une réglementation appropriées, et les politiques doivent être conçues de manière à motiver les paysans.
99. La Chine, qui attache beaucoup de prix à sa coopération avec le FIDA, est convaincue que, pour être efficace, le Fonds doit disposer de ressources financières suffisantes et d'une structure de gouvernance qui reflète l'évolution des facteurs en jeu à l'échelle mondiale. Il salue la stratégie du FIDA, qui repose sur quatre piliers, ainsi que la restructuration interne et les progrès accomplis à ce jour. Compte tenu du consensus qui s'est dégagé en ce qui concerne FIDA10, la Chine fera don de 60 millions d'USD, soit 122% de plus que pour FIDA9. En outre, elle apportera le moment venu une contribution supplémentaire afin de participer au financement du mécanisme de coopération Sud-Sud.
100. **M. MERTENS DE WILMARS** (Belgique), s'exprimant au nom des pays du Benelux, déclare que l'agriculture durable et la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont indispensables pour vaincre la pauvreté, et que l'amélioration de la sécurité alimentaire est un moyen essentiel de renforcer la résilience des populations vulnérables. Les organismes ayant leur siège à Rome sont à l'avant-garde des efforts entrepris à l'échelle mondiale pour lutter contre la pauvreté. Le thème de la session en cours est bien choisi: les agriculteurs sont des entrepreneurs qui ont besoin d'un environnement propice pour leurs activités. C'est pourquoi la sécurité juridique en matière de gestion des terres et d'agriculture durable est indispensable. Les débats du Conseil des gouverneurs sur ce sujet peuvent apporter une contribution intéressante aux préparatifs du programme de développement durable pour l'après-2015.
101. La pénurie de financements au titre de l'aide publique au développement et les ressources limitées des donateurs traditionnels ont incité le FIDA à continuer d'étudier d'autres modes de financement appropriés, comme le financement par

l'emprunt ou les cofinancements apportés par des donateurs du secteur privé. Il salue l'approche de partenariat public-privé-producteurs (4P) adoptée par le FIDA, qui encourage l'investissement privé et s'attache à financer des plans de développement soumis par des entreprises privées en collaboration avec les petits paysans et leurs organisations. En effet, l'appui au développement du secteur privé dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, et tout au long de la chaîne de valeur, peut permettre de relancer le développement économique dans son ensemble. Il est donc nécessaire de prendre des mesures pour créer un environnement porteur à l'intention des entrepreneurs, dans le cadre duquel l'intensification de l'agriculture aille de pair avec des méthodes de production durables et des innovations technologiques et numériques au service des petits exploitants. Dans le cadre de ce processus, il convient de porter toute l'attention voulue aux femmes, à tous les stades de la conception et la mise en œuvre des projets et des programmes.

102. La croissance économique doit être durable et tenir compte du fait que la planète est limitée. C'est pourquoi les pays du Benelux félicitent le FIDA pour le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP), qui permet d'explorer des voies nouvelles, et pour les efforts entrepris afin de faire une large place à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets dans le portefeuille du FIDA.
103. **M. LEE** (République de Corée) regrette que dans les zones rurales, malgré les progrès accomplis dans la réalisation des OMD, nombreux sont ceux qui restent confrontés à une situation économique difficile et à l'isolement social en raison du manque d'infrastructures et de possibilités d'éducation. Même dans son pays, où le revenu par habitant a considérablement augmenté, la contribution de l'agriculture à l'économie nationale s'est effondrée, passant de 50% à 2%, et le revenu des ménages vivant en milieu rural correspond à environ les deux tiers de celui des ménages urbains. Ce type de situation, que l'on rencontre dans le monde entier, est le résultat d'une croissance déséquilibrée entre les différents pays et entre zones urbaines et zones rurales, et pour y remédier il faut se doter de politiques efficaces.
104. La République de Corée utilise les technologies de l'information et de la communication pour améliorer les infrastructures agricoles et faire de l'agriculture le "sixième secteur", en faisant converger la production agricole, la fabrication d'aliments et le tourisme à la ferme. L'appui apporté par le FIDA aux petits agriculteurs des pays en développement doit être considéré comme un investissement dans un nouveau levier de croissance et un moyen de remédier à la pauvreté et aux pénuries alimentaires. À cet effet, il appelle de ses vœux une coordination plus étroite des politiques et la conclusion de nouveaux partenariats.
105. Malgré les difficultés économiques, la République de Corée a prévu d'augmenter d'environ 15% ses contributions de base à FIDA10, y compris au titre du cadre pour la soutenabilité de la dette. Depuis 2012, le pays verse des contributions supplémentaires en faveur du projet visant à améliorer la productivité agricole dans les pays en développement d'Asie et du Pacifique. En 2015, le pays participera à un nouveau projet visant à améliorer les réseaux de distribution des produits agricoles et des produits de la pêche dans les États insulaires du Pacifique Sud, doté d'un budget de 2 millions d'USD.
106. **M. CHIMBOMBI** (Botswana) déclare que le thème central de la session fait écho à la réalité du terrain telle qu'elle existe au Botswana et dans d'autres pays, et il s'associe à l'appel à prendre en temps voulu les mesures appropriées pour assurer aux populations une vie meilleure. À cet effet, le Botswana a conclu un partenariat avec le FIDA pour mettre en œuvre le Projet d'appui aux services agricoles, qui vise à promouvoir la diversification de l'économie, à réduire la pauvreté rurale et l'insécurité alimentaire et à améliorer les moyens de subsistance en milieu rural. Ce

projet vise tout particulièrement 20 000 ménages d'agriculteurs, principalement des petits paysans exposés à l'insécurité alimentaire, mais aussi des femmes et des jeunes.

107. Par ailleurs, le Président du Ghana insiste beaucoup sur le ciblage lors de l'exécution des projets. Il est important que le FIDA fasse preuve de souplesse dans son appui aux programmes afin de venir en aide à la population visée. La volonté de se plier aux principes de la bonne gouvernance et de respecter les directives du FIDA conduit souvent à adopter une démarche trop rigide, au risque de ne pas atteindre l'objectif visé.
108. Le Botswana s'engage à maintenir sa contribution au niveau actuel et rappelle son attachement indéfectible au FIDA.
109. **M. BURAK** (Turquie) rappelle que les objectifs fondamentaux de l'activité agricole, qui sont interdépendants, consistent à nourrir une population mondiale qui ne cesse d'augmenter tout en préservant l'environnement pour les générations futures. Il faut donc élaborer des stratégies nationales, régionales et internationales à long terme afin d'assurer une gestion plus satisfaisante de ressources qui sont limitées et d'améliorer la productivité agricole. Dans cette optique, et compte tenu des objectifs de développement durable pour l'après-2015, l'une des priorités doit être de reconsidérer les politiques agricoles et rurales, les investissements et les partenariats à l'appui à la transformation du monde rural, et de prendre des mesures communes à l'échelle mondiale en faveur de la petite agriculture familiale, qui est la première activité agricole dans la plupart des pays en développement, en particulier les moins avancés d'entre eux. Les petites exploitations contribuent à la sécurité alimentaire et la nutrition et à la production agricole, et jouent un rôle essentiel pour nourrir la planète. Les petits paysans sont directement aux prises avec les défis mondiaux tels que les problèmes d'utilisation des terres, la faible productivité, la hausse des prix des engrais et des carburants, les difficultés d'accès au crédit, le changement climatique et l'évolution des marchés mais, si ces défis ne sont pas relevés et s'ils ne bénéficient pas de l'appui et des mesures indispensables, ils continueront à tirer de leur activité des revenus qui sont proches du seuil de pauvreté ou inférieurs à ce seuil.
110. La Turquie, pour sa part, a lancé en 2006 un programme modèle, le programme d'appui aux investissements en faveur du développement rural, qui vise à intégrer l'agriculture et l'industrie. Dans le cadre de ce programme, les investissements de nature à apporter une valeur ajoutée, à favoriser le développement rural et à améliorer les moyens de subsistance des paysans sont subventionnés à 50%. Les agriculteurs sont ainsi en bonne voie pour devenir investisseurs à part entière, et ils ont bénéficié d'un soutien pour investir dans la transformation, l'emballage, la construction d'entrepôts et les systèmes d'irrigation modernes.
111. **M. KWETEY** (Ghana) déclare que le thème de la session a un écho particulier en raison de l'importance cruciale que revêt la transformation du monde rural pour les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture de tous les pays en développement et émergents dans les efforts qu'ils déploient pour accélérer le rythme du développement. Les économies rurales continuent à jouer un rôle important dans le développement d'ensemble de ces pays, puisqu'elles fournissent l'essentiel des produits alimentaires consommés et des matières premières utilisées dans leurs industries. Au Ghana, le secteur agricole demeure le plus gros employeur, même s'il a cédé le pas à l'industrie en ce qui concerne la contribution au PIB. Le gouvernement, convaincu que l'agriculture est la clé du développement économique ghanéen, s'attache à transformer l'économie rurale afin d'atteindre cet objectif et d'inverser la tendance à l'exode rural des jeunes, qui risque de compromettre la sécurité alimentaire. Il fait donc siennes les quatre grandes questions que le FIDA a identifiées, autour desquelles les priorités de l'après-2015 pourront catalyser la transformation du monde rural.

112. Au Ghana, les principales stratégies de transformation du monde rural sont les suivantes: développer les investissements dans les infrastructures agricoles telles que les routes, l'irrigation, les installations de stockage et de conditionnement; adopter des mesures incitatives pour les protagonistes du secteur et les petits paysans et renforcer leurs compétences afin de les aider à s'intégrer dans la filière d'approvisionnement en produits alimentaire et l'agro-industrie; développer l'offre de services tels que les écoles, l'accès à l'eau et les infrastructures sanitaires; et encourager les jeunes à s'engager dans l'agriculture. Grâce aux efforts conjugués du gouvernement et de ses partenaires de développement dans le secteur agricole, composé à plus de 90% de petits paysans, le Ghana a réduit de moitié la proportion de personnes sous-alimentées dans le pays, et ce avant l'année 2015, date butoir pour la réalisation des OMD. Le pays est donc en pointe sur ces questions, mais il entend s'appuyer sur la poursuite du partenariat avec le FIDA. La contribution du Ghana à FIDA10 se montera à 500 000 USD, soit 25% de plus que pour FIDA9.
113. **La séance est levée à 13 h 50.**

- ii) Compte rendu analytique de la deuxième séance de la trente-huitième session tenue le lundi 16 février 2015, à 18 h 15

Président: Pío Wennubst (Suisse)
(Vice-Président)

Table des matières

	Paragraphes
Plan d'assurance maladie du FIDA après cessation de service (point 10 de l'ordre du jour)	115-120
Proposition visant à établir une Journée internationale des envois de fonds familiaux (point 12 de l'ordre du jour)	121-122
Déclarations générales (point 5 de l'ordre du jour) (suite)	123-150
– Égypte	123-124
– Danemark (au nom des pays nordiques)	125-126
– Inde	127-128
– Maroc	129-130
– Indonésie	131-132
– Tchad	133-134
– Afrique du Sud	135-136
– République démocratique populaire lao	137-138
– Angola	139-140
– République-Unie de Tanzanie	141-142
– Philippines	143-144
– Pakistan	145-147
– République démocratique du Congo	148-150

114. La séance est ouverte à 18 h 15.

PLAN D'ASSURANCE MALADIE DU FIDA APRÈS CESSATION DE SERVICE
(point 10 de l'ordre du jour) (GC 38/L.7 et Add.1)

115. **Le PRÉSIDENT**, notant que les ressources du Fonds fiduciaire du FIDA pour le Plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS), créé en application de la résolution 132/XXVI, ont été investies conformément aux règles, directives et critères appliqués au placement des ressources ordinaires du Fonds, attire l'attention sur l'exposé relatif à une politique de placement propre au Fonds fiduciaire et sur le projet de résolution sur le placement des ressources dudit Fonds, qui figurent dans le document GC 38/L.7.
116. **M. KELLET** (Vice-Président adjoint du Département des opérations financières du FIDA) rappelle en présentant ce point de l'ordre du jour qu'à partir de 2013 le Fonds fiduciaire a bénéficié d'un surfinancement de 11%, avec des actifs de 69,6 millions d'USD et des engagements de 62,5 millions d'USD, tendance qui a été confirmé en 2014. Étant donné que les fonds de l'AMACS ont été précédemment investis à court terme, en interne, par le biais de dépôts assortis d'une échéance glissante, une stratégie de placement dédiée, fondée sur l'exposé de la politique de placement du FIDA, a été élaborée et mise en œuvre en 2012, en vue de réduire tout éventuel écart entre les actifs et les engagements. D'après l'étude indépendante commandée par le FIDA en juin 2013, la répartition actuelle des actifs est presque optimale pour les cinq ans à venir; le portefeuille optimal devrait comporter des actions ainsi que des titres d'emprunt de marchés émergents en monnaie locale, solutions qui ne sont pas permises actuellement eu égard aux principes du FIDA en matière de placement.
117. Selon les recommandations, l'Exposé de la politique de placement du Fonds fiduciaire AMACS devrait être approuvé compte tenu des différences dans les objectifs en matière de placement, l'horizon temporel et la tolérance au risque associée, et le Conseil des gouverneurs devrait déléguer au Conseil d'administration le pouvoir d'approuver cet exposé, conformément à la délégation des pouvoirs en vigueur pour l'Exposé de la politique de placement du FIDA. Toute modification ultérieure sera donc soumise à l'approbation du Conseil d'administration.
118. **Le PRÉSIDENT** invite le Conseil des gouverneurs à approuver le document GC 38/L.7 et à adopter le projet de résolution présenté dans ce document, tel que modifié conformément à l'additif diffusé sous la cote GC 38/L.7/Add.1.
119. **Le Conseil des gouverneurs approuve l'Exposé de la politique de placement du Fonds fiduciaire du FIDA pour le Plan d'assurance maladie après cessation de service, et adopte la résolution 188/XXXVIII sur la création du Fonds fiduciaire du FIDA pour le Plan d'assurance maladie après cessation de service.**
120. **Le PRÉSIDENT** déclare que la position de la République bolivarienne du Venezuela, qui n'a pas approuvé l'Exposé de la politique de placement du Fonds fiduciaire du FIDA pour le Plan d'assurance maladie après cessation de service, a été dûment consignée.

PROPOSITION VISANT À ÉTABLIR UNE JOURNÉE INTERNATIONALE DES ENVOIS DE FONDS FAMILIAUX (point 12 de l'ordre du jour) (GC 38/L.9)

121. **Le PRÉSIDENT** attire l'attention sur le projet de résolution sur la proclamation d'une Journée internationale des envois de fonds familiaux, joint au document GC 38/L.9, ainsi que sur la raison d'être de cette proclamation et la feuille de route à suivre à cet effet, qui sont exposées dans le corps du document. Il invite le Conseil des gouverneurs à adopter ce projet de résolution,

conformément à la recommandation formulée par le Conseil d'administration, qui a examiné cette question à sa cent treizième session.

122. Le Conseil des gouverneurs adopte la résolution 189/XXXVIII sur la proclamation d'une Journée internationale des envois de fonds familiaux.

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 5 de l'ordre du jour, suite)

123. **M. MADK HOUR** (Égypte) déclare qu'il est indispensable de prendre des mesures destinées à réduire les inégalités entre les zones urbaines et les zones rurales pour atteindre l'objectif de développement durable visant à instaurer un monde délivré de la pauvreté dans lequel tous ont accès à des possibilités de travail décent et à de la nourriture en quantité suffisante et où les ressources naturelles sont protégées. Le FIDA cherche en fait à atteindre cet objectif en mettant particulièrement l'accent sur les zones rurales et sur les petits exploitants, dans le cadre du programme de développement durable pour l'après-2015. La stratégie de développement durable de l'Égypte en matière d'agriculture jusqu'en 2030 est axée sur l'optimisation des ressources naturelles, en vue d'atteindre un taux annuel de croissance agricole soutenu, d'améliorer la sécurité alimentaire, de renforcer l'autosuffisance des cultures vivrières et d'augmenter le volume des exportations agricoles en tirant parti de l'avantage relatif et de la compétitivité de l'Égypte. Par ailleurs, cette stratégie vise entre autres à: promouvoir l'innovation, les systèmes de recherche agricole et le rôle du secteur privé dans le développement, notamment dans le domaine des technologies nouvelles; réduire au minimum les pertes agricoles; et favoriser l'utilisation durable de l'eau et du sol.
124. Aux fins du développement agricole durable, il faut adopter une vision régionale qui tienne compte des effets du changement climatique et des pénuries d'eau, en vue d'améliorer la sécurité alimentaire et la biodiversité. Dans ce contexte, l'Égypte se félicite d'avoir été parmi les premiers pays à s'engager à verser une contribution d'un montant de 3 millions d'USD à la dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10), montrant ainsi qu'elle a entièrement confiance dans les efforts déployés par le Fonds pour éliminer la pauvreté rurale et veiller à ce que les petits exploitants soient pris en compte dans le programme de développement durable pour l'après-2015.
125. **M. JESPERSEN** (Danemark), s'exprimant au nom des pays nordiques, approuve résolument l'objectif du FIDA qui vise à sortir 80 millions de ruraux de la pauvreté, et attend avec impatience l'élaboration d'un plan stratégique relatif aux activités futures du Fonds qui rende compte non seulement de sa Vision stratégique, mais aussi de la teneur du rapport de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources. Afin de continuer à améliorer ses résultats, le FIDA doit insister davantage sur la transformation du monde rural dans le cadre de sa mission spécifique, ce qui nécessitera une plus grande sélectivité dans le choix des pays et des thèmes en vue de favoriser l'efficacité institutionnelle, l'utilisation optimale des ressources et l'efficacité du développement. Les approches de plus en plus différenciées adoptées par le FIDA viennent à point nommé et devraient essentiellement viser les pays à faible revenu et les États fragiles. Le renforcement de la mobilisation dans les États fragiles est une tâche difficile qui nécessite un engagement à long terme, l'atténuation des risques, une réelle souplesse, des ressources suffisantes et des partenariats solides. Le FIDA pourrait également jouer un rôle déterminant dans les pays à revenu intermédiaire où subsistent de vastes poches de pauvreté rurale, en concentrant ses efforts sur l'innovation, les savoirs et la reproduction à plus grande échelle, notamment grâce à un plus grand partage des coûts avec ces pays.
126. Soulignant la pertinence du thème prédominant de la présente session, il félicite le FIDA pour avoir tenu compte de façon anticipée des résultats attendus des activités prévues pour l'après-2015 dans la formulation du programme de travail pour FIDA10. Afin d'intégrer les petits exploitants dans la chaîne de valeur agricole, il

faut prendre des mesures d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets, et mettre l'accent à titre prioritaire sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Les résultats encourageants obtenus par le FIDA pour ce qui est d'intégrer ces thèmes interdépendants dans ses programmes devraient insuffler une nouvelle ambition soutenue par des ressources internes suffisantes. Poursuivant les efforts qu'il a déployés avec succès pour repérer des femmes ayant les qualifications voulues et améliorer l'équilibre entre les sexes au sein de son personnel, le FIDA souhaitera peut-être maintenant envisager d'adopter pour ses programmes une approche fondée sur les droits de l'homme, telle qu'approuvée par le Groupe des Nations Unies pour le développement, dont il fait partie. Le Fonds peut compter sur le soutien sans faille des pays nordiques dans l'accomplissement de sa mission vitale pendant la période couverte par FIDA10.

127. **M. BAJAJ** (Inde), félicitant le FIDA pour son efficacité en tant que vecteur de transformation du monde rural visant à promouvoir l'équité, la durabilité et l'intégration de tous, convient que le thème retenu est tout à fait pertinent dans la mesure où la voie vers le développement durable passe effectivement par la transformation générale du monde rural. Les signes de cette transformation sont désormais facilement discernables dans son pays, où l'agriculture reste de loin la première source d'emploi et le principal moyen de subsistance, malgré la diminution du nombre absolu des cultivateurs et de la part de l'agriculture et des secteurs connexes dans le produit intérieur brut (PIB). Toutefois, il est impossible de transformer le monde rural sans répondre aux besoins des petits exploitants, qui représentent l'écrasante majorité des agriculteurs indiens, notamment grâce à des investissements leur permettant de cultiver et commercialiser des produits alimentaires en plus grande quantité, ce qui contribuera à réduire la pauvreté, et moyennant la création d'emplois en milieu rural. La priorité est donc donnée à: la diversification et la résilience des activités économiques rurales; l'autonomisation des populations rurales, femmes et hommes, en particulier les populations marginalisées; et l'investissement en faveur de systèmes durables de production vivrière.
128. Dans le cadre de ces efforts visant à transformer le monde rural, le FIDA est un partenaire important. En effet, l'innovation et l'apprentissage encouragés au titre des projets du FIDA aident à surmonter les difficultés persistantes en matière de développement auxquelles sont confrontées les zones les plus reculées. Le FIDA doit continuer à s'engager résolument auprès des pays à revenu intermédiaire, où subsistent d'importantes poches de pauvreté endémique, et jouer un rôle de chef de file dans la promotion de la coopération Sud-Sud. L'Inde a annoncé une contribution d'un montant de 37 millions d'USD au titre de FIDA10, soit une augmentation de près d'un quart par rapport à sa contribution précédente, ce qui témoigne de sa profonde volonté de poursuivre la relation constructive et mutuellement bénéfique, instaurée depuis de nombreuses années avec le FIDA.
129. **M. SADIKI** (Maroc) déclare que les efforts déployés pour favoriser le développement durable et la sécurité alimentaire doivent être essentiellement axés sur les villages et les zones montagneuses, qui ne sont pas en mesure de contribuer à ces initiatives s'ils ne sont pas dotés des moyens économiques, sociaux, techniques et matériels nécessaires, ainsi que des outils indispensables pour accéder aux marchés. En effet, c'est ainsi que fonctionne le partenariat réussi du Maroc avec le FIDA; le Plan Maroc vert, lancé en 2008, comprend une stratégie de développement agricole et rural visant à améliorer la productivité et les revenus des petits exploitants et à leur apporter une assistance technique. Ce plan prévoit également des programmes destinés à désenclaver les zones rurales.
130. Le FIDA a contribué à la mise en œuvre de ce plan en finançant des projets participatifs nouveaux, fondés sur les méthodes applicables sur le terrain et les mécanismes efficaces exposés dans le Plan, qui ont permis de lutter contre la

pauvreté rurale. En fait, le Plan Maroc vert a joué un rôle fondamental dans l'exploit accompli par le Maroc, qui est parvenu, deux ans avant la date limite, à atteindre le but fixé dans le premier Objectif du Millénaire pour le développement (OMD), à savoir réduire de moitié la proportion de la population souffrant de la faim. En outre, le Plan est maintenant utilisé comme modèle en Afrique et dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Le Maroc attache une grande importance à la coopération fructueuse et à l'assistance constructive du FIDA, qui se poursuivra avec l'ouverture d'un bureau de liaison à Rabat. Tout doit être fait pour que le Fonds reçoive les ressources dont il a besoin pour lutter contre la pauvreté et parvenir à un développement durable.

131. **M. HADIYANTO** (Indonésie) réaffirme que le FIDA joue un rôle exemplaire dans les pays en développement, notamment en Indonésie, où les projets financés par le Fonds contribuent à appuyer le programme national de développement en milieu rural. Une grande partie de la population indonésienne tire ses revenus de la production agricole, et il est à espérer que, conformément au thème de la table ronde des Gouverneurs, la forte présence du FIDA dans le pays pourra se traduire par des projets et des programmes à fort impact et plus fructueux. En particulier, les petits exploitants ont besoin de l'aide importante que pourrait leur apporter le FIDA en adoptant une approche stratégique visant à favoriser l'autonomisation de ce segment de la collectivité.
132. À l'échelle mondiale, le FIDA joue un rôle de plus en plus crucial pour faire face à la forte poussée démographique et maintenir une production agricole stable dans le contexte du changement climatique au niveau planétaire. Il doit relever le défi que représente sa participation directe à la mise en œuvre des textes issus de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition et des objectifs de développement durable de l'après-2015, pour laquelle un soutien financier suffisant est nécessaire. La contribution de l'Indonésie à FIDA10 sera donc au moins égale à celle versée au titre de FIDA9. Pour marquer la coopération de longue date entre son pays et le FIDA, un accord avec le pays hôte sera bientôt signé en vue de l'ouverture d'un bureau de pays en Indonésie, ce qui témoigne de la volonté du Fonds de donner la priorité au développement du secteur agricole, non seulement en Indonésie, mais aussi dans plusieurs autres pays d'Asie et du Pacifique.
133. **Mme BAÏWONG DJIBERGUI** (Tchad) exprime sa gratitude aux partenaires du Tchad, dont le FIDA, pour le soutien apporté au gouvernement, qui s'efforce sans relâche de lutter contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté. Dans le contexte africain, la transformation du monde rural aux fins du développement durable est la prochaine étape logique après l'appui à l'agriculture familiale, qui permet de subvenir aux besoins alimentaires de pratiquement toute la population et devrait rester au cœur de toute stratégie de développement durable. Malgré son énorme potentiel agricole, le Tchad doit faire face à des conditions agricoles et climatiques variables, aggravées par le changement climatique, qui provoquent des crises alimentaires et nutritionnelles. Cette situation est aggravée par les conflits armés en cours dans les pays voisins et par l'afflux massif de réfugiés, qui engendrent l'insécurité alimentaire et la malnutrition.
134. Conformément à l'engagement pris par les chefs d'État et de gouvernement africains à Maputo en 2003, le Tchad, avec le soutien non négligeable de ses partenaires, a investi au cours des cinq dernières années 70 milliards de francs CFA en vue de renforcer la résilience des systèmes agricoles, en insistant particulièrement sur le rôle des femmes et des jeunes. Les interventions du FIDA ont porté leurs fruits dans les régions les plus touchées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition, et le Fonds intensifie son soutien par le biais d'un projet nouveau visant à améliorer la résilience des systèmes agricoles dans le pays. Elle invite les autres partenaires à investir dans le potentiel agricole du Tchad, énorme mais sous-exploité. Les progrès accomplis en Afrique dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition doivent servir de point de départ pour une véritable

transformation du monde rural, intégrant les femmes et les jeunes, aux fins du développement durable.

135. **Mme VRIES** (Afrique du Sud) félicite le FIDA pour le travail accompli en Afrique australe, où les agriculteurs des zones rurales ont besoin d'une assistance pour adopter des technologies atténuant leur vulnérabilité. L'appui apporté par le FIDA pour remettre en état les écosystèmes et les services connexes permet d'améliorer la résilience des moyens de subsistance agricoles dans des pays soumis à un stress hydrique comme le sien. Elle accueille donc avec satisfaction l'engagement des États membres à atteindre l'objectif de 1,44 milliard d'USD de contributions au titre de FIDA10, aux fins d'investissement dans les communautés rurales de pays en développement. En Afrique du Sud, il est établi que l'agriculture, qui offre des débouchés à 300 000 exploitants de fermes familiales, est l'un des principaux éléments moteurs de la croissance économique et de la création d'emplois. Avec un appui ciblé, l'agriculture familiale serait en mesure de créer des emplois dans le secteur agro-alimentaire et d'améliorer les conditions de travail des ouvriers agricoles. Dans l'optique de la transformation du monde rural, l'Afrique du Sud est déterminée à réorganiser sa réforme agraire pour soutenir l'agriculture paysanne, tout en apportant un appui aux infrastructures, à la commercialisation et aux services financiers et de vulgarisation, en améliorant les conditions de travail dans le secteur agricole et en favorisant l'essor de l'agriculture familiale, afin de contribuer à la sécurité alimentaire nationale.
136. La mobilisation de ressources financières, qui nécessite une volonté politique, devrait être accompagnée d'une réforme agraire et de la sécurité foncière, s'il y a lieu. Les partenaires de développement et le secteur privé, en association avec les gouvernements, devraient s'engager davantage en faveur du développement des infrastructures, du soutien financier et technique aux agriculteurs et des programmes appropriés de renforcement des capacités. Le FIDA est invité à poursuivre sa collaboration avec les gouvernements, la société civile, le secteur privé et les autres parties prenantes. Sa collaboration permanente avec les autres organisations ayant leur siège à Rome est appréciable. Les prêts accordés à des conditions de faveur aux pays en développement permettent de changer les choses; elle remercie donc le FIDA pour avoir octroyé à l'Afrique du Sud un don destiné à favoriser les améliorations dans le secteur de la petite agriculture à des fins d'adaptation au changement climatique.
137. **Mme CHANTHAVONGSA** (République démocratique populaire lao), après avoir souhaité la bienvenue aux États fédérés de Micronésie, aux Palaos et au Monténégro, qui sont devenus des États membres du FIDA, remercie le Fonds pour le rôle actif qu'il a joué en aidant son pays à atteindre ses objectifs de développement. Les secteurs de l'agriculture et de la gestion des ressources naturelles jouent un rôle important dans le développement économique de son pays, où 80% de la population active travaille dans le secteur agricole et où la majeure partie des populations pauvres vivent en milieu rural. La stratégie suivie par le FIDA dans son pays est conforme à la politique nationale de développement rural, et il faut féliciter le Fonds pour avoir pris en main la coordination des efforts multisectoriels déployés par plusieurs partenaires afin de garantir durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle et d'assurer des moyens de subsistance économiques aux populations rurales pauvres, et pour avoir joué un rôle essentiel en aidant le gouvernement à obtenir une allocation de 30 millions d'USD au titre du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire. L'avenir du pays dépend des investissements réalisés au profit des agriculteurs, que le FIDA aide à passer d'une agriculture de subsistance à une production plus commerciale.
138. Elle ne doute pas que le FIDA continuera d'innover, d'apporter un appui concret aux économies fondées sur l'agriculture paysanne et de contribuer à assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle à long terme et la résilience face au changement climatique. Elle soutient énergiquement les quatre piliers d'un FIDA moderne, en

particulier le modèle opérationnel axé sur les pays et moins centré sur Rome, ainsi que la vision du Fonds relative au monde rural de l'après 2015, fondé sur une transformation durable et ouverte à tous. Son gouvernement a décidé d'augmenter de 20% sa contribution à FIDA10.

139. **M. CANGA** (Angola) souligne la pertinence du thème de la présente session et des sujets traités par la table ronde et les groupes de discussion, en particulier l'établissement de liens entre la production et la commercialisation, une stratégie que l'Angola suit avec succès. Le gouvernement prend en outre des mesures pour diversifier l'économie. L'agriculture, l'élevage, la pêche et l'aquaculture, notamment les fermes familiales et les pêches artisanales, jouent un rôle important dans ce processus et sont des facteurs de stabilité favorisant l'autosuffisance alimentaire et contribuant à réduire le poids des importations dans la balance commerciale. Son pays peut apprendre beaucoup de l'expérience du FIDA en matière de diversification.
140. Dans une économie de marché mondiale, le secteur privé a un rôle important à jouer dans le développement des secteurs agricole et commercial, et peut apporter un soutien extrêmement utile aux exploitations familiales. Il approuve les recommandations formulées dans le Rapport de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA, s'agissant en particulier de la nécessité de continuer à faire bénéficier les pays à revenu intermédiaire du financement et des savoirs du Fonds. Il reconnaît qu'il est important d'élargir les sources de financement du FIDA, notamment grâce à l'accès aux prêts souverains, et de continuer à étudier les avantages présentés par d'autres formes de crédit, y compris les prêts commerciaux, et leur faisabilité. Compte tenu de la situation financière et économique mondiale défavorable, et en particulier des difficultés rencontrées par les pays producteurs de matières premières, il est essentiel que les contributions à FIDA10 atteignent un niveau suffisant. L'Angola versera comme par le passé une contribution appropriée dont le montant sera annoncé en temps voulu.
141. **M. WASIRA** (République-Unie de Tanzanie) passe en revue les faits nouveaux survenus récemment dans le cadre du partenariat fructueux établi depuis de nombreuses années entre le FIDA et son gouvernement, qui a permis d'améliorer l'infrastructure et de créer un environnement favorable au développement de l'agriculture. S'agissant de la transformation du monde rural, clé du développement durable, l'année 2015 marquera un tournant décisif avec la définition de nouveaux objectifs de développement durable, qui sera l'occasion de réorienter les politiques, les investissements et les partenariats, afin de favoriser un développement qui soit durable et centré sur les populations, et qui profite à tous et garantisse que chacun aura accès à une alimentation suffisante et nutritive et à un emploi décent.
142. Bien que son pays ait la capacité de produire une grande partie des produits alimentaires nécessaires pour nourrir les pays voisins, en raison de l'insuffisance des infrastructures des marchés céréaliers, de nombreux négociants locaux et étrangers exercent leurs activités dans les principaux centres de production, en particulier pendant la saison des récoltes. La faiblesse de leur position dans la négociation, à laquelle s'ajoute le manque de transparence et de compétences en matière d'entrepreneuriat, empêche les agriculteurs d'obtenir des prix satisfaisants et ne les incite guère à produire davantage de céréales, notamment dans les régions excédentaires. Le gouvernement met en œuvre des réformes de longue haleine pour améliorer la situation mais, en attendant, il poursuit son programme visant à créer des centres commerciaux stratégiques et à construire des installations de stockage de transit aux postes-frontières, afin de permettre dans l'immédiat aux négociants étrangers d'acheter des produits alimentaires et d'effectuer d'autres transactions commerciales à la frontière.

143. **M. DE LOS REYES** (Philippines) déclare que, malgré les progrès économiques sans précédent accomplis dans son pays ces dernières années, la majeure partie de la population rurale, parmi laquelle les petits exploitants, reste pauvre. Dans de nombreux pays, les causes profondes de la pauvreté rurale remontent à leur passé colonial: à cette époque, la terre et les autres ressources étaient concentrées entre les mains d'un petit nombre de personnes, et cette répartition a perduré longtemps pendant la période postcoloniale. La réforme agraire qui a suivi n'a pas permis de sortir automatiquement les petits exploitants de la pauvreté, et les mesures prises par les divers gouvernements pour leur venir en aide sont de plus en plus en contradiction avec une économie mondialisée, libérale et déréglementée.
144. À cet égard, le FIDA peut jouer un rôle important en aidant les gouvernements à bien doser leurs moyens d'action de manière à atténuer la pauvreté rurale et à susciter une croissance économique qui profite à tous. Il s'associe à l'invitation du FIDA à accroître les investissements en faveur de l'agriculture et du développement rural, afin que le monde rural puisse se transformer durablement et au profit de tous. La première étape consiste à reconnaître les vastes possibilités offertes par l'agriculture paysanne en matière de développement durable. Les investissements réalisés au profit des exploitants de fermes familiales sont essentiels pour réduire la faim, protéger la biodiversité, les aider à s'adapter au changement climatique, et assurer des conditions de travail et des revenus décents aux populations rurales, femmes et hommes. Pour leur part, les Philippines ont adopté une approche globale, investissant dans l'amélioration des infrastructures rurales de manière à assurer aux agriculteurs les ressources nécessaires pour rendre leurs terres plus productives, et renforçant les organisations paysannes afin que les petits exploitants soient dans une meilleure position dans la négociation avec les investisseurs, les acheteurs et les responsables politiques.
145. **M. KHAN BOSAN** (Pakistan), après avoir souhaité la bienvenue aux États fédérés de Micronésie, aux Palaos et au Monténégro, qui sont devenus des États membres du FIDA, déclare que les débats du Conseil des gouverneurs sur le thème choisi pour cette session apporteront des informations utiles pour le programme de développement pour l'après-2015, dans la mise en œuvre duquel le FIDA est sûr de jouer un rôle effectif grâce à son savoir-faire et à ses connaissances spécialisées.
146. L'agriculture, qui assure 21,4% du PIB et emploie 45% de la population active du pays, est le pilier de l'économie pakistanaise. Les petits exploitants représentent 97% des propriétaires, et les deux tiers de la population vivent en milieu rural. Les efforts déployés par le Pakistan pour garantir une croissance plus forte dans ce secteur, améliorer la sécurité alimentaire, éliminer la pauvreté et favoriser le développement rural ont donné d'excellents résultats grâce à la contribution du FIDA. Le fait qu'un projet pakistanais ait remporté le prix de l'égalité des sexes décerné par le FIDA en 2014 pour la région Asie et Pacifique témoigne de la qualité de la coopération entre le Fonds et le Pakistan. Ils ont également les mêmes priorités en matière de développement rural, à savoir l'importance accordée aux petits exploitants, à l'accès aux services financiers, à la formation professionnelle, à l'amélioration des compétences des petits exploitants et des jeunes, et aux possibilités offertes aux femmes.
147. Le Pakistan, membre fondateur du FIDA, est l'un des plus gros contributeurs parmi les pays en développement de la région et, malgré ses difficultés financières, il a invariablement augmenté sa contribution à chaque reconstitution. Il a été l'un des premiers à annoncer sa contribution à FIDA10. Il encourage le FIDA à étudier les moyens de mobiliser des ressources financières supplémentaires afin d'accroître sa capacité d'exécution des programmes au profit de tous.

148. **M. KABWE MWEWU LONGO** (République démocratique du Congo) remercie le FIDA pour l'appui qu'il apporte aux populations rurales pauvres dans le monde entier, et en particulier en République démocratique du Congo. Dans son pays, le fossé entre les zones rurales et les zones urbaines s'est creusé en raison de l'insuffisance ou de l'inexistence des infrastructures de base et des difficultés d'accès aux services de première nécessité en milieu rural, et de l'exode rural qui en a résulté. Les investissements et les partenariats stratégiques entre les gouvernements des pays les moins avancés et ceux des pays plus riches sont indispensables pour moderniser la petite agriculture, et permettre ainsi aux entreprises agricoles, agro-industrielles et commerciales attirées par des conditions avantageuses de créer des filières et de faciliter l'accès aux marchés et aux services de microfinance. Le Fonds national de développement agricole (FONADA), qui vient d'être créé, soutiendra et garantira les prêts octroyés aux petits exploitants.
149. La population majoritairement rurale de son pays, qui dépend presque exclusivement de l'agriculture pluviale, est particulièrement vulnérable aux effets du changement climatique et à l'insécurité alimentaire qui en résulte. Il convient de mettre au point des modalités innovantes de financement des mesures d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets, en particulier dans les zones forestières, moyennant un partenariat international coordonné. Ce partenariat, dans lequel le FIDA peut jouer un rôle important, est également indispensable aux fins du développement des infrastructures, sans lequel aucune action ne peut être durable.
150. S'agissant de la gouvernance agricole, l'approche adoptée par le gouvernement est axée sur la décentralisation, fondée sur une structure de consultation associant plusieurs parties prenantes et accompagnée d'une feuille de route en vue de la transformation du monde rural. Des projets de soutien technique et de développement seront entrepris dans les communautés locales, qui seront responsables de la mise au point d'activités rémunératrices durables, prévoyant notamment l'utilisation de sources d'énergie renouvelables, ce qui offrira des perspectives intéressantes aux jeunes en milieu rural.
151. **La séance est levée à 19 h 30.**

- iii) Compte rendu analytique de la troisième séance de la trente-huitième session tenue le mardi 17 février 2015, à 9 h 40

Président: **Afonso Pedro Canga (Angola)**
(Vice-Président)

Puis: **Luc Oyoubi (Gabon)**
(Président)

Table des matières

	Paragraphes
Série de conférences du FIDA: L'avenir de l'aide	153
Élection de membres et de membres suppléants au Conseil d'administration (point 11 de l'ordre du jour)	154-161
Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (point 12 de l'ordre du jour)	162-164
Questions diverses (point 14 de l'ordre du jour)	165
Déclarations générales (point 5 de l'ordre du jour) (suite)	166-196
- Swaziland	166-168
- Soudan	169-170
- Ouganda	171-172
- Cuba	173-174
- République dominicaine	175-176
- Nigéria	177-178
- Brésil	179-180
- Mozambique	181-183
- Argentine	184-186
- Guinée équatoriale	187-188
- Kenya	189-190
- Burundi	191-192
- Togo	193-194
- Lesotho	195-196
Conférence-débat sur des récits recueillis sur le terrain: Innovations en matière d'inclusion financière	197
Rapport sur la Table ronde des Gouverneurs	198-199
Conférence-débat sur l'autonomisation des femmes pour transformer les zones rurales	200
Clôture de la session	201-204

152. **La séance est ouverte à 10 h 20.**

153. **Le PRÉSIDENT** remercie Mme Byanyima (Directrice générale d'Oxfam International) d'avoir donné la conférence inaugurale de la série de conférences du FIDA consacrée à "L'avenir de l'aide", une initiative récente qu'il espère voir se répéter à l'avenir. Le texte intégral de la conférence est fourni au chapitre 4, tandis que les faits saillants de cet événement figurent dans le rapport intitulé "Transformation du monde rural: la clé du développement durable" (Travaux des participants aux manifestations organisées en marge de la trente-huitième session du Conseil des gouverneurs du FIDA, février 2015).

ÉLECTION DE MEMBRES ET DE MEMBRES SUPPLÉANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (point 11 de l'ordre du jour) (GC 38/L.8 et Add.1)

154. **Le PRÉSIDENT** explique que le mandat des membres qui siègent actuellement au Conseil d'administration arrivera à expiration à la clôture de la présente session du Conseil des gouverneurs. L'annexe II de l'Accord portant création du FIDA stipule que 18 nouveaux membres et 18 nouveaux membres suppléants doivent être élus ou nommés: huit membres et huit membres suppléants issus de la Liste A; quatre membres et quatre membres suppléants issus de la Liste B; et six membres et six membres suppléants issus de la Liste C. Une liste des États membres à l'égard desquels il existe une provision comptable aux termes de l'article 40.1 du Règlement intérieur figure dans une pièce jointe au document GC 38/L.8.
155. **M. PERTEV** (Secrétaire du FIDA) indique que la composition du Conseil d'administration proposée par les Coordonnateurs des trois listes est présentée dans le document GC 38/L.8/Add.1.
156. Les pays ci-après ont été choisis comme membres issus de la Liste A: Allemagne, Canada, États-Unis, Italie, Japon, Pays-Bas et Suède; et les suivants comme leurs suppléants respectifs: Suisse, Irlande, Espagne, Belgique, Autriche, Danemark, Royaume-Uni, et Norvège. La Norvège et la Suède échangent entre elles le poste de membre et celui de membre suppléant tous les trois ans, et les Pays-Bas et le Royaume-Uni tous les deux ans. En conséquence, pendant la période allant de 2015 à 2017, la Suède siègera en qualité de membre et la Norvège en qualité de membre suppléant; en 2015 et en 2016, les Pays-Bas seront membre et le Royaume-Uni membre suppléant, et ils s'échangeront les rôles en 2017.
157. Les pays ci-après ont été choisis comme membres issus de la Liste B: Koweït, Nigéria, Arabie saoudite et République bolivarienne du Venezuela; et les suivants comme leurs suppléants respectifs: Émirats arabes unis, Qatar, Indonésie et Algérie.
158. La Liste C est scindée en trois sous-listes. Dans la Sous-Liste C1 (Afrique), l'Angola et le Libéria ont été choisis comme membres et le Kenya et l'Égypte comme leurs suppléants respectifs pour 2015; l'Angola et l'Égypte ont été choisis comme membres et le Kenya et le Ghana comme leurs suppléants respectifs pour 2016; et le Kenya et le Ghana ont été choisis comme membres et l'Angola et l'Égypte comme leurs suppléants respectifs pour 2017. En ce qui concerne la Sous-Liste C2 (Europe, Asie et Pacifique), la Chine et l'Inde ont été choisies comme membres et le Pakistan et la République de Corée comme leurs suppléants respectifs. S'agissant de la Sous-Liste C3 (Amérique latine et Caraïbes), le Brésil et le Mexique ont été choisis comme membres et l'Argentine et la République dominicaine comme leurs suppléants respectifs.
159. Le document GC 38/L.8/Add.1 rend compte des accords convenus au sein des listes quant à la répartition des sièges au Conseil d'administration pour la période 2015-2017.
160. En l'absence d'objection, **le PRÉSIDENT** déclare ces membres et membres suppléants élus au Conseil d'administration.

161. Le Conseil des gouverneurs approuve les élections.

MÉCANISME MONDIAL DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION (point 13 de l'ordre du jour) (GC 38/L.10 et Add. 1)

162. **Mme MENON** (Vice-Présidente adjointe, Département des services institutionnels du FIDA) fait un point de la situation en ce qui concerne l'accueil du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (la Convention) par le FIDA, la décision prise par la Conférence des Parties à sa onzième session (CdP11) de transférer le Mécanisme mondial au secrétariat de la Convention à Bonn (Allemagne), et le compte bloqué de 4,5 millions d'USD conservé par le FIDA pour faire face à toute obligation financière que pourrait entraîner le règlement des plaintes en suspens liées à cette affaire. Le document GC 38/L.10, qui a été présenté au Conseil des gouverneurs pour information et qui décrit l'évolution de la situation en 2014 a été approuvé par le Conseil d'administration à sa cent treizième session en décembre 2014; le document a été légèrement modifié par la suite (GC 38/L.10 Add.1) pour rendre compte de deux jugements rendus par le Tribunal administratif de l'Organisation internationale du travail en février 2015.
163. La direction entend régler en étroite coordination avec la Secrétaire exécutive de la Convention toutes les questions liées au Mécanisme mondial encore en suspens, notamment la question des fonds mis de côté sur le compte bloqué.
164. **Le Conseil des gouverneurs prend note des informations fournies dans les documents GC 38/L.10 et Add.1.**

QUESTIONS DIVERSES (point 14 de l'ordre du jour)

165. Aucune question n'est soulevée au titre de ce point de l'ordre du jour.

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 5 de l'ordre du jour) (suite)

166. **M. VILAKATI** (Swaziland), fait savoir que les projets que le FIDA a financés dans le pays au cours des années passées ont eu des incidences positives sur la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et la croissance économique. Le secteur agricole, qui fait vivre la grande majorité de la population swazie, est en transition et a donc besoin de tous les appuis possibles. L'orateur se félicite de l'adoption récente du programme pilote intégré du Fonds pour l'environnement mondial qui vise à renforcer la durabilité et la résilience afin d'assurer la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne, un programme qui aidera de nombreux pays à atténuer les effets du changement climatique et à mettre en place une gestion durable des ressources naturelles, et il remercie le FIDA d'avoir aidé le Swaziland à faire partie des bénéficiaires du programme.
167. Le programme sera lié à un prêt que le pays négocie actuellement avec le FIDA en vue de financer le projet d'appui à une production de la petite agriculture impulsée par le marché, qui se rattache directement au thème retenu pour le Conseil des gouverneurs puisqu'il vise à établir des systèmes de production stables et durables répondant aux besoins du marché. Dans cette perspective, le Swaziland a commencé à former les agriculteurs à de bonnes pratiques agricoles qui contribuent non seulement à accroître la productivité mais aussi à faciliter l'entrée sur les marchés et l'établissement de liens commerciaux solides.
168. Le montant de la contribution du Swaziland à la dixième reconstitution sera inchangé et le Swaziland, comme il en a l'habitude, versera sa contribution en temps voulu.
169. **M. ELAMIEN MOHAMED** (Soudan) fait part de son soutien en faveur de la résolution adoptée afin que soit proclamée une Journée internationale des envois de fonds familiaux, laquelle contribuera à promouvoir l'investissement et le développement dans les zones rurales. Au Soudan, les politiques de

développement agricole sont conçues pour garantir un développement rural durable au moyen de la restructuration des organisations d'agriculteurs et éleveurs en collectifs de production. Une stratégie visant à renforcer les capacités des petits exploitants est également mise en œuvre dans le but de transformer les villages en unités économiques de base concourant au développement. La pauvreté a effectivement reculé et la vie des habitants des zones rurales s'est concrètement améliorée, notamment du fait de l'application des stratégies et des politiques du FIDA.

170. Le Soudan compte bien tirer parti des bons résultats obtenus en 2014, une année de précipitations abondantes durant laquelle les rendements des cultures céréalières et oléagineuses ont bondi, grâce aux efforts conjugués du gouvernement, du FIDA, d'autres partenaires et, surtout, des petits exploitants eux-mêmes. Les techniques de récupération de l'eau, les semences améliorées et les engrais sont quelques-uns des éléments des solutions technologiques intégrées conçues à l'intention du Soudan. Le microfinancement a lui aussi progressé d'une manière spectaculaire, de même que les financements fournis par la banque agricole nationale. De plus, une politique des prix a été établie et les petits exploitants agricoles ont été exonérés de taxes. Paré pour devenir le grenier de l'Afrique, le Soudan est un soutien déterminé du FIDA et de la mise en œuvre de ses programmes visant l'amélioration de la sécurité alimentaire, y compris dans les pays voisins.
171. **M. RWAMIRAMA** (Ouganda) rappelle que, compte tenu de sa nature multidimensionnelle, la lutte contre la pauvreté doit être menée sur plusieurs fronts. Le FIDA doit donc s'intéresser au développement des infrastructures facilitant la transformation des produits agricoles dans les filières, une démarche susceptible d'avoir des effets positifs à la fois sur le commerce et sur la sécurité alimentaire. Il faut que le Fonds accorde toute l'attention voulue à des technologies de transformation des produits agricoles auxquelles les ménages et les communautés des zones rurales, première cible du Fonds, puissent facilement accéder et qu'ils puissent mettre en œuvre et entretenir sans difficulté. Des technologies de ce type contribueraient à limiter le gaspillage et l'inefficacité, tout en réduisant les inégalités entre hommes et femmes dans le domaine du développement.
172. Le FIDA est l'un des principaux partenaires de développement de l'Ouganda. Ses nombreuses avancées consistent notamment à avoir renoncé au simple appui aux moyens d'existence pour passer aux concepts de développement durable, de protection de l'environnement et de bonne gouvernance. En Ouganda, la politique vise à améliorer les infrastructures afin de faciliter les échanges et les marchés libres, et de garantir ainsi l'efficacité et une offre stable. Les technologies à elles seules ne suffisent pas: ce qu'il faut, c'est une transition politique bien orchestrée qui privilégie les techniques de production familiales pour améliorer les revenus et les conditions de vie, une stratégie que l'Ouganda applique actuellement. Les divers types d'énergie renouvelable dont dispose l'Ouganda, son climat favorable et les marchés alimentaires régionaux sur lesquels le pays peut compter, constituent autant de raisons d'encourager l'apport de valeur ajoutée dans l'ensemble de la filière agricole. Les partenaires du développement et les investisseurs sont donc invités à aider l'Ouganda à tirer parti de son potentiel et à transformer chacun des petits exploitants agricoles ougandais en opérateur commercial.
173. **Mme ÁLVAREZ ROSSELL** (Cuba) rappelle que 2012 a été une année importante pour Cuba. En particulier, le pays a réactivé sa collaboration avec le FIDA cette année-là et a démontré qu'il souhaitait honorer ses engagements antérieurs à l'égard du Fonds. En 2013, la solidité du partenariat entre le FIDA et Cuba a été illustrée par le lancement d'un projet visant à appuyer le développement des coopératives agricoles dans l'est du pays. Le projet concourt aux efforts déployés par le gouvernement pour améliorer la productivité et maintenir les progrès

sociaux dans des domaines tels que la sécurité alimentaire, la nutrition, l'éducation et la santé. Mû par le désir de partager ses richesses immatérielles avec tous ceux qui pourraient en avoir besoin, sans distinction de race, de croyance ou de système, Cuba met au service des autres pays et des autres peuples, ainsi qu'à celui du FIDA, son plus grand atout, à savoir un capital humain qualifié. Le seul but de cette proposition est d'apporter une modeste contribution au développement de pays tiers, en partageant nos ressources nationales, conformément à la vision commune du FIDA qui est de promouvoir l'amélioration des conditions de vie des petits producteurs ruraux.

174. Cuba juge aujourd'hui qu'il est essentiel de continuer à renforcer ses engagements à l'égard du FIDA. Soucieux de démontrer un peu plus sa volonté politique de collaborer avec le FIDA et ses membres, le pays a décidé de verser une modeste contribution à FIDA10, de manière à confirmer que le FIDA pouvait continuer à compter sur Cuba pour poursuivre son œuvre importante à l'appui des populations qui en ont le plus besoin.
175. **M. TAVERAS ARBAJE** (République dominicaine) remercie le FIDA de son appui en faveur de la politique présidentielle qui vise à promouvoir le développement d'une nouvelle économie rurale, fondée sur le renforcement des capacités des organisations paysannes afin qu'elles puissent accéder aux filières et aux marchés locaux et internationaux, une priorité essentielle dans la lutte contre la pauvreté rurale. L'importance du FIDA pour la République dominicaine tient non seulement aux financements qu'il fournit mais aussi au fait que le Fonds appuie la concertation sur les politiques et facilite la coopération horizontale. Les projets financés par le FIDA contribuent à une transformation majeure du monde rural pour combattre la pauvreté au niveau structurel. Des stratégies intégrées, mettant en jeu diverses institutions publiques et initiatives public-privé, sont promues aux fins de la mise en œuvre de la stratégie de développement nationale. En outre, le gouvernement du pays entend créer une institution de développement rural spécialisée, chargée d'appuyer en temps utile et de manière durable les organisations productives qui représentent les populations rurales pauvres.
176. La République dominicaine a l'intention de continuer à renforcer son partenariat dynamique avec le FIDA et à contribuer à FIDA10. Dans ce contexte, l'élection de la République dominicaine au poste de membre suppléant du Conseil d'administration est accueillie avec satisfaction, de même que la nomination de Mme Josefina Stubbs parmi les vice-présidents adjoints du Fonds. Le pays continuera à contribuer, dans la limite de ses possibilités, à la réalisation des objectifs du FIDA: investir dans les populations rurales pauvres et les aider à se libérer durablement de la pauvreté.
177. **M. OLANIRAN** (Nigéria) fait part de sa gratitude pour l'appui que le FIDA a fourni au Nigéria au cours des années passées et salue la contribution active du Fonds à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le cadre du développement agricole. La présente session du Conseil fournit une excellente occasion de se pencher sur les questions essentielles que soulèvent la mise en place d'une agriculture mondiale résiliente et l'instauration de la sécurité alimentaire, quand on sait que la production alimentaire doit s'adapter à l'accroissement incessant de la population mondiale. Le Nigéria a accompli de grands progrès s'agissant de traiter l'agriculture comme une activité commerciale, et le Programme de transformation agricole, lancé par le Président en 2011, a constitué une initiative majeure qui a permis à la production alimentaire nationale de progresser de plus de 20 millions de tonnes. Outre la transformation agricole, une autre priorité a été la transformation du système financier pour faire en sorte que les agriculteurs puissent accéder aux ressources nécessaires. La réponse du secteur privé à l'appel qui a été lancé a été très positive, puisque 8 milliards d'USD d'investissements privés ont été mobilisés en faveur du secteur agricole au cours des 18 derniers mois.

178. Une autre initiative présidentielle importante qui a été mise en œuvre au Nigéria est le Programme pour l'emploi des jeunes dans l'agriculture dont l'objectif est de créer une nouvelle génération moderne de jeunes agriculteurs commerciaux et entrepreneurs agricoles. En conclusion, l'orateur rend hommage à l'action menée par le FIDA en collaboration avec d'autres partenaires du développement.
179. **M. PUTY** (Brésil), après avoir souhaité la bienvenue aux nouveaux États membres du FIDA, déclare que le thème du Conseil des gouverneurs ne pouvait pas être mieux choisi. Le Brésil est ardemment engagé dans la lutte contre la pauvreté, la faim et l'injustice et, ces 12 dernières années, a réorienté les efforts nationaux vers l'établissement d'un modèle économique ouvert à tous sur le plan social, qui vise à générer des emplois, renforcer l'agriculture paysanne, étendre l'offre de crédit, améliorer les revenus et mettre en place un vaste réseau de protection sociale. Le pays a hissé 40 millions d'habitants hors de la pauvreté et 22 millions hors de l'extrême pauvreté au cours des quatre dernières années.
180. Le FIDA est un partenaire précieux dans la lutte contre la pauvreté rurale. Ses connaissances spécialisées ont contribué d'une manière essentielle aux activités menées par le ministère du développement agricole dans les zones semi-arides du nord-est du Brésil. Le Brésil qui plaide en faveur de la stabilité financière du Fonds et reconnaît l'utilité politique de celui-ci, se félicite de l'issue positive de la consultation sur FIDA10, en particulier la décision de maintenir à 3 milliards d'USD le montant du programme de prêts et dons. Il est d'accord pour que le FIDA renforce son appui en faveur des pays à faible revenu tout en restant engagé dans la lutte contre la pauvreté rurale qui touche encore de vastes régions de pays à revenu intermédiaire, tels que le Brésil, qui continuent à souffrir de forts déséquilibres régionaux auxquels le programme de développement pour l'après-2015 devra s'attaquer. Dans les années qui viennent, il faut que toutes les organisations ayant leur siège à Rome travaillent ensemble pour parvenir à une efficacité et une efficacité optimales. Le Conseil des gouverneurs a approuvé les recherches menées actuellement par le FIDA pour trouver des mécanismes novateurs et de nouvelles sources de financement, y compris l'emprunt sur le marché. Lui-même convient que toutes les options considérées doivent se conformer à une série de directives fondées sur un souci de transparence et le respect de l'obligation de rendre des comptes.
181. **Mme MUCAVI** (Mozambique) souligne que le Mozambique a affiché une croissance économique stable au cours des vingt dernières années, une croissance à laquelle le secteur agricole, composé essentiellement de petits exploitants, a largement contribué. Le FIDA a lui aussi largement contribué à ce résultat, en offrant des services de vulgarisation qui aident les agriculteurs à améliorer leur production et leur productivité et en promouvant la petite aquaculture et l'offre de services financiers à l'appui des activités agricoles rurales, y compris la pêche. D'énormes problèmes continuent toutefois à se poser, le premier d'entre eux en matière de développement étant, surtout dans le contexte du changement climatique, la nécessité d'accroître la production alimentaire pour assurer la sécurité alimentaire et la génération de revenus.
182. Sous les auspices du nouveau Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne lancé par le FIDA, les activités de projet conduites au Mozambique ont été les suivantes: installation d'infrastructures de gestion de l'eau robustes et efficaces, amélioration du réseau de stations météorologiques locales, renforcement des capacités des organisations paysannes locales, introduction de techniques agricoles plus résilientes face au changement climatique et élaboration de plans de gestion communautaire des ressources naturelles. L'objectif global était d'aider les populations rurales, en particulier les petits exploitants agricoles, à devenir plus résilientes face au changement climatique, et les activités du Programme se sont avérées particulièrement utiles au Mozambique.

183. Conscient de l'intérêt de son partenariat stratégique avec le FIDA, le Mozambique continuera à appuyer les initiatives du Fonds qui ont eu des incidences tangibles sur l'environnement rural. Par conséquent, il versera en faveur de FIDA10 une contribution égale à celle qu'il a versée en faveur de FIDA9, et en formulera l'annonce dans un avenir proche.
184. **M. ROZENCWAIG** (Argentine) indique que les bases jetées en 2015 en prévision de la conduite d'une action à moyen terme qui soit fondée sur les trois axes du développement durable – économique, social et environnemental – invitent à redoubler d'efforts pour progresser sur le chemin d'une croissance juste et équitable. Le temps et les fonds mis à disposition doivent, plus que jamais, être consacrés à l'amélioration du sort des populations les plus vulnérables, car il est outrageant pour l'esprit que certaines personnes puissent connaître la faim alors que les aliments sont produits en suffisance pour satisfaire les besoins de tous. Les rapports du FIDA à ce sujet sont clairs: les trois quarts des pauvres qui souffrent de la faim vivent dans les zones rurales de pays en développement, et la plupart de ces personnes subsistent grâce à l'agriculture. La transformation du monde rural contribue donc de manière essentielle à l'éradication de la faim et de la pauvreté ainsi qu'au développement durable, tout en favorisant la réduction de l'écart entre zones rurales et zones urbaines.
185. L'Argentine met en œuvre une politique de développement rural intégré qui promeut l'agriculture familiale, étant donné que la transformation du monde rural et l'agriculture familiale sont les deux faces d'une même médaille. Depuis 2003, l'Argentine est passée d'un modèle de développement fondé sur une croissance générée par le haut à un modèle privilégiant l'inclusion sociale, l'équité et l'équilibre territorial. En Argentine et dans toute l'Amérique latine, le FIDA est devenu un allié de poids dès lors qu'il s'agit de promouvoir un développement rural qui soit équitable, respectueux de la problématique hommes-femmes et ouvert à tous sur le plan social. En Argentine, cette réussite est notamment illustrée par le Programme de développement rural sans exclusion (PRODERI), qui vise à améliorer le statut social et les conditions de production des familles rurales pauvres et à accroître leurs revenus. L'orateur espère que le projet sera transposé à plus grande échelle et reproduit au cours des années qui viennent.
186. L'Argentine réaffirme son appui en faveur du FIDA et confirme qu'elle contribuera à FIDA10 à hauteur de 7,5 millions d'USD.
187. **M. MITOGO MITOGO ADA** (Guinée équatoriale) souligne que la coopération internationale est importante si l'on veut relever le défi majeur que constitue l'éradication de la faim et de la malnutrition et demande instamment à toutes les organismes ayant leur siège à Rome de continuer à fournir l'assistance technique dont les gouvernements ont besoin pour être à même d'agir avec efficacité. Il convient d'adopter des approches et des stratégies novatrices, sur le plan technique et sur le plan de la coopération, pour promouvoir une meilleure intégration et une plus grande solidarité. En nourrissant ceux qui ne parviennent pas à se nourrir eux-mêmes, on favorise l'équité et la paix dans le monde, et en aidant les petits agriculteurs, on multiplie les chances de rendre le monde plus humain. Les efforts louables que le FIDA déploie pour améliorer le niveau de vie des populations rurales, renforcer les capacités des petits exploitants et autonomiser les femmes doivent être soutenus par les gouvernements, c'est pourquoi son propre gouvernement renouvelle ses engagements à l'égard du FIDA et annoncera ses contributions à la neuvième et dixième reconstitutions en temps voulu.
188. La lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire doit être au cœur des préoccupations nationales et internationales. Son gouvernement, par exemple, a récemment contribué, avec l'aide du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, à l'établissement d'un fonds de co-investissement national. L'objectif de

ce fonds, d'un montant de 1 milliard d'USD, est de promouvoir l'investissement dans les secteurs non pétroliers, notamment l'agriculture, la pêche et les services financiers, et le gouvernement a appelé ses partenaires stratégiques, y compris le FIDA, à coopérer au programme. Conscient du rôle important que les petits agriculteurs jouent dans l'alimentation de la population, le gouvernement prévoit d'allouer davantage de fonds en leur faveur afin de promouvoir un développement national intégré. Le pays demande à des organisations spécialisées telles que le FIDA de l'aider à tirer parti de ces investissements.

189. **Mme KARIUKI** (Kenya) déclare que la présente session du Conseil a fait avancer le dialogue en faveur de la transformation du monde rural, clé d'un développement durable et équitable. Pour mener à bien cette transformation, il faudra consentir des efforts d'investissement concertés dans l'agriculture paysanne. Les moyens d'existence des populations rurales pauvres dépendent largement de l'agriculture et, d'un autre côté, les petits agriculteurs sont les gardiens des ressources naturelles indispensables à la vie et de la biodiversité et jouent un rôle fondamental dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets.
190. Les petits exploitants agricoles kényans fournissent plus de 75% de la production agricole totale et quelque 70% des produits agricoles commercialisés, alors qu'ils se heurtent à de nombreux problèmes, tels que: infrastructures médiocres, approvisionnement limité en intrants, crédits et financements insuffisants et accès difficile au marché. Pour mettre en place un environnement favorable, il faut que les gouvernements, le secteur privé, les partenaires du développement, y compris le FIDA, et les communautés s'attachent davantage à travailler ensemble pour créer des effets de synergie au sein des cadres régionaux et mondiaux pour le développement agricole durable qui existent déjà. Au Kenya, la priorité est donnée à la création d'un environnement politique et juridique favorable qui mette l'accent sur la productivité, l'accès au marché et les réformes institutionnelles, dans le but général d'améliorer la sécurité alimentaire. Le Kenya remercie le FIDA de sa contribution bien réelle au développement du secteur agricole du pays, et notamment de sa participation à la formulation des politiques à l'échelon national. En gage du soutien sans faille que le Kenya accorde au FIDA et à leur partenariat, le montant de la contribution que le pays entend apporter à FIDA10 sera communiqué dans un avenir proche.
191. **Mme KAYITESI** (Burundi) fait valoir que le FIDA fournit un appui majeur en faveur de la sécurité alimentaire au Burundi, où les quatre projets financés par le Fonds qui sont actuellement en cours d'exécution ont tangiblement amélioré les conditions de vie des habitants des zones rurales, notamment grâce à l'accroissement de la production de riz et de lait, l'offre de services financiers, la formation professionnelle des jeunes et l'amélioration des infrastructures. Pays à faible revenu et sortant d'un conflit, le Burundi demeure toutefois fragile et a besoin de ressources pour rétablir la sécurité alimentaire et faire reculer la malnutrition. Étant donné que la population est essentiellement rurale dans la plupart des pays en développement, l'investissement dans la transformation du monde rural est un moteur de développement général. C'est pourquoi, le Burundi continue à appuyer toutes les initiatives de financement menées par le FIDA dans le secteur agricole.
192. Les facteurs susceptibles d'améliorer l'impact des investissements du FIDA dans les zones rurales sont notamment: l'adoption d'une approche participative en vue de promouvoir l'appropriation des réalisations par les bénéficiaires et la durabilité des réalisations; l'attribution aux femmes d'un rôle plus important dans l'exécution des projets; la formation professionnelle des jeunes dont se compose la majeure partie de la population; l'accès des ménages ruraux au crédit; et la promotion des filières agricoles pour stimuler la production. Au demeurant, ce type de mesure a été appliqué avec un grand succès au Burundi. Le Burundi a annoncé le versement

d'une contribution d'un montant de 10 000 USD en faveur de la dixième reconstitution des ressources du FIDA, malgré la précarité de sa situation économique, et il est profondément reconnaissant au FIDA de ses investissements dans le développement rural du pays.

193. **M. AGADAZI** (Togo) explique que, avec l'appui technique et financier du FIDA, un grand projet de développement agricole est exécuté sur tout le territoire du Togo dans le but de renforcer les capacités productives des petits exploitants agricoles, d'améliorer la productivité dans les organisations paysannes, d'accroître les revenus des producteurs les plus vulnérables et de garantir la sécurité alimentaire. Trois ans après la phase d'admission du projet, les investissements du FIDA et du gouvernement donnent déjà des résultats appréciables, illustrés notamment par: un accroissement considérable de la productivité, une organisation améliorée grâce à la création de nouvelles coopératives agricoles et un accès facilité aux marchés; une hausse substantielle des revenus des petits producteurs; et l'établissement de microentreprises rurales ancrées sur des plateformes multifonctionnelles.
194. Le thème de la session actuelle est d'ailleurs au diapason des consignes données par le Président du Togo au sujet du développement du secteur agricole, des directives ayant été mises en place pour que la transformation des produits agricoles soit conforme aux normes de qualité internationales. Toutes les parties prenantes ont été invitées à élaborer des politiques ambitieuses en matière de création d'emplois dans le secteur agricole, en tenant compte des préoccupations des populations rurales en général et des groupes marginalisés en particulier, notamment les femmes et les jeunes, et en donnant un rôle important au secteur privé. Le Togo a été reconnaissant de l'appui technique et financier reçu du FIDA aux fins de l'élaboration d'un projet d'entrepreneuriat rural, conçu pour promouvoir le travail indépendant dans ces zones. Le Président du FIDA est cordialement invité à participer à la cérémonie de lancement du projet, qui se tiendra au Togo à la fin de la semaine prochaine.
195. **M. MAILE** (Lesotho) déclare que la transformation du monde rural est la clé du développement durable, ce qui signifie qu'il faut adopter des stratégies qui dotent les communautés agricoles rurales des moyens d'améliorer la production et la productivité agricoles et qui met en relief l'interdépendance de l'économie rurale et de l'économie urbaine. Il est également nécessaire d'élaborer des politiques appropriées, de mettre en place un environnement favorable et d'améliorer les infrastructures rurales pour favoriser l'investissement et la croissance économique dans les zones rurales. Ces objectifs sont ciblés par les mesures clés qui font partie intégrante de la nouvelle politique de décentralisation du pays et sont également mis en avant dans le contexte de l'exécution du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA), auquel le Lesotho participe activement. Le pays est actuellement en passe d'achever l'élaboration du programme agricole national lié au PDDAA, qui est cohérent avec les objectifs de son plan de développement stratégique national actuel, tient compte du point de vue des communautés agricoles et repose sur l'hypothèse que le développement agricole et l'autonomisation des zones rurales concourent à l'éradication définitive de la pauvreté et de la faim.
196. Le Lesotho est très satisfait de l'appui régulier fourni par le FIDA. Le pays réaffirme aussi ses engagements en ce qui concerne l'exécution du Programme de développement de la petite agriculture, actuellement en cours d'exécution et cofinancé par le FIDA et la Banque mondiale, ainsi que le nouveau Projet d'appui à la production de laine et de mohair, financé par le FIDA. Le Lesotho traverse une période politique difficile mais sa performance en matière de développement agricole et rural ne devrait pas en être affectée. Des contraintes financières empêchent le pays d'accroître sa contribution aux ressources du FIDA, qui sera maintenue au niveau actuel.

CONFÉRENCE-DÉBAT SUR DES RÉCITS RECUEILLIS SUR LE TERRAIN: INNOVATIONS EN MATIÈRE D'INCLUSION FINANCIÈRE

197. **Le PRÉSIDENT** invite alors le Conseil à entamer l'activité prévue: la présentation de récits recueillis sur le terrain au sujet d'innovations en matière d'inclusion financière. Le contenu des débats peut être trouvé dans un rapport séparé intitulé "Transformation du monde rural: la clé du développement durable" (Travaux des participants aux manifestations organisées en marge de la trente-huitième session du Conseil des gouverneurs du FIDA, février 2015).

RAPPORT SUR LA TABLE RONDE DES GOUVERNEURS

198. **Le PRÉSIDENT** rappelle que la table ronde des gouverneurs consacrée au thème: Surmonter les obstacles à la transformation du monde rural dans le cadre des objectifs de développement durable pour l'après-2015, s'est tenue la veille. Il invite M. Wennubst, qui l'a présidée, à rendre compte des débats.
199. **M. WENNUBST** (président de la table ronde de haut niveau des gouverneurs) prononce une déclaration, dont la version intégrale figure au chapitre 4.

CONFÉRENCE-DÉBAT SUR L'AUTONOMISATION DES FEMMES POUR TRANSFORMER LES ZONES RURALES

200. **Le PRÉSIDENT** invite alors le Conseil à passer à la conférence-débat inscrite au programme. Le contenu des débats peut être trouvé dans un rapport séparé intitulé "Transformation du monde rural: la clé du développement durable" (Travaux des participants aux manifestations organisées en marge de la trente-huitième session du Conseil des gouverneurs du FIDA, février 2015).

CLÔTURE DE LA SESSION

201. **M. OYOUBI (Gabon) prend la présidence.**
202. **M. NWANZE** (Président du FIDA) prononce un discours de clôture, dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4.
203. **Le PRÉSIDENT** prononce un discours de clôture, dont la version intégrale figure au chapitre 4.
204. Il déclare la trente-sixième session du Conseil des gouverneurs close.
205. **La séance est levée à 14 h 15.**

Chapitre 3

B. Table ronde des gouverneurs: Surmonter les obstacles à la transformation du monde rural dans le cadre des objectifs de développement durable pour l'après-2015

SYNTHÈSE DE LA TABLE RONDE DES GOUVERNEURS

Plus de 100 Gouverneurs et Chefs de délégation d'États membres ont participé à la Table ronde des Gouverneurs qui s'est déroulée le 16 février 2015 au FIDA et leur a donné l'occasion de faire part de leurs expériences respectives. Les considérations ci-après constituent la synthèse de ces discussions, auxquelles la direction du FIDA a également apporté sa contribution.

Le programme de développement pour l'après-2015 se dessine avec, en toile de fond, un monde en rapide mutation, caractérisé par des inégalités croissantes, une pauvreté persistante et une insécurité alimentaire constante, ce malgré les résultats positifs de développement obtenus au cours des dernières années. La pauvreté et la faim prévalent dans les zones rurales, qui sont particulièrement touchées par les effets du changement climatique, la dégradation de l'environnement et la pénurie d'eau. Dans le monde en développement, les petits agriculteurs produisent l'essentiel des denrées alimentaires, mais sont en cela entravés par le manque d'accès aux marchés, aux intrants, aux financements, aux technologies et aux savoirs.

Les liens entre villes et campagnes se resserrent chaque jour davantage. Il nous faut donc agir afin de promouvoir une transformation durable et sans exclusive du monde rural, faute de quoi nous ne pourrions pas atteindre les objectifs de développement durable.

Le concept de transformation du monde rural ne suppose pas simplement l'accroissement des investissements et l'augmentation de la production, même si cela est nécessaire. Il faut absolument mettre en place une approche socioéconomique durable, qui privilégie les populations touchées par la pauvreté – dont les trois quarts vivent en milieu rural – et qui soit holistique, c'est-à-dire qui prenne en compte non seulement le développement économique mais également social et culturel.

Le manque d'infrastructures continue d'empêcher les populations rurales d'améliorer leurs moyens de subsistance. De plus, les institutions financières sont souvent peu enclines à s'occuper de populations rurales qui manquent d'actifs. Si les investissements n'accordent pas la priorité aux femmes, celles-ci continueront d'être marginalisées et privées de leurs droits. S'ils n'accordent pas la priorité aux jeunes, ceux-ci continueront de quitter les zones rurales. Si les économies rurales ne trouvent pas une source d'énergie durable et à faible coût, elles ne parviendront pas à se développer.

Une approche axée sur la transformation doit donc s'attacher à la *qualité* des investissements dans tous les secteurs et les destiner aux petits agriculteurs et autres populations rurales. Un secteur privé responsable est un partenaire essentiel dans le cadre de la transformation du monde rural, et le FIDA a donné la preuve de son aptitude à jouer le rôle d'intermédiaire pour l'établissement de partenariats entre sociétés et producteurs ruraux – en renforçant les organisations paysannes, en offrant formation et savoirs aux agriculteurs afin qu'ils soient à même de les utiliser et, partant, de satisfaire la demande des chaînes d'approvisionnement modernes, et en réduisant les risques pesant tant sur les sociétés que sur les agriculteurs.

L'expérience montre que le développement agricole peut, au niveau national, induire le développement et la réduction de la pauvreté, à condition d'opérer les bons investissements et de mettre en place les politiques appropriées. Nombreux sont les pays qui sont parvenus à élaborer des plans nationaux qui regroupent et harmonisent les mesures à prendre dans tout un éventail de secteurs qui ont une influence déterminante sur les vies, les communautés et les économies rurales.

Les conditions de vie en milieu rural varient énormément d'une région, voire d'un pays, à l'autre. Les pays sont parvenus à réduire la pauvreté et à favoriser la cohésion sociale moyennant des investissements financiers, la mise en place d'une politique et d'une législation sociales, et la diversification des moyens d'existence ruraux.

S'agissant de la transformation sans exclusive du monde rural, le FIDA joue un rôle de premier plan par le biais d'approches susceptibles de favoriser l'accroissement *durable* de la productivité, l'intégration des petits exploitants dans l'économie agricole, la formation et l'éducation ainsi que l'accès à la technologie. En intégrant l'adaptation au changement climatique dans ses projets, le Fonds contribue à réduire la vulnérabilité des pays aux problèmes auxquels ils sont confrontés en termes d'eau et d'autres ressources, qui viennent compromettre non seulement l'agriculture mais également la stabilité sociale.

En termes d'appropriation des programmes qu'il appuie, facteur déterminant de continuité et de durabilité, le bilan du FIDA est exemplaire. En investissant avant tout dans les populations, il associe les bénéficiaires à leur propre développement, condition *sine qua non* pour une transformation du monde rural.

Même si le FIDA est déjà reconnu comme le chef de file du développement rural à l'échelle mondiale, il peut amplifier son rôle. De plus, il possède un avantage comparatif en tant qu'intermédiaire de confiance, et il devrait redoubler d'efforts afin de mobiliser, auprès de bailleurs de fonds, d'institutions multilatérales et du secteur privé, des ressources à investir dans les zones rurales. Fort de son savoir et de son expérience, il devrait également intensifier ses efforts pour diffuser les approches et la conception des projets ayant fait leurs preuves, en aidant à les adapter au contexte local et national. Il devrait rester une source importante de conseils sur les politiques et continuer à promouvoir la diffusion et le partage de savoirs et d'informations.

En sa qualité d'institution financière et d'organisme des Nations Unies, le FIDA occupe une position privilégiée, non seulement pour militer en faveur de la transformation du monde rural, mais aussi pour générer l'élan, l'engagement et les ressources nécessaires pour y parvenir.

Chapitre 3

C. Autres déclarations générales

Déclaration du Représentant du Burkina Faso

C'est pour moi un agréable honneur d'intervenir devant cette auguste assemblée au nom du Gouvernement du Burkina Faso pour apporter la contribution de mon pays aux échanges susceptibles de contribuer à l'atteinte des résultats de la présente rencontre qui a pour thème "Transformation du monde rural, la clé du développement durable" Avant toute chose, qu'il me soit permis de remercier le FIDA, et de façon particulière Monsieur le Président, les équipes techniques ainsi que les bureaux de pays, pour l'appui financier et technique qu'ils ne cessent d'apporter aux populations rurales pauvres des pays membres en général.

Je voudrais également saluer la présence de toutes les missions et délégations aux présentes assises, et notamment les délégués des pays en développement dont le faible niveau d'investissement public et privé dans le secteur agricole maintient encore leurs populations dans l'insécurité alimentaire et la pauvreté.

Comme vous le savez, mon pays a connu les 30 et 31 octobre 2014 une insurrection populaire qui est la résultante d'une exaspération sociale, après 27 ans de pouvoir d'un même régime. Cette situation a conduit les fils et filles du Burkina Faso à entreprendre de multiples actions pour sortir le pays de la crise dans laquelle il était plongé.

Au titre des actions, on note la rédaction de la charte de transition qui a conduit à la mise en place d'un gouvernement de transition chargé d'organiser des élections démocratiques, transparentes, libres et justes en octobre 2015. On note également des actions pour la promotion de l'emploi des jeunes et l'entrepreneuriat féminin, surtout dans le secteur rural. C'est le lieu pour moi, au nom du peuple et du Gouvernement du Burkina Faso, de remercier une fois de plus les partenaires techniques et financiers en général, et le FIDA en particulier, qui, malgré cette situation, ont continué de faire confiance à notre pays.

Le Burkina Faso est très majoritairement agricole. Le secteur de l'agriculture et de l'élevage emploie environ 70% de la population et contribue à hauteur de 40% au Produit intérieur brut (PIB). Mais le faible rendement agricole, les méthodes culturales archaïques et les aléas climatiques rendent cette partie de la population vulnérable.

Les paysans burkinabè sont, en effet, particulièrement fragilisés par les aléas climatiques qui se traduisent, dans bien des cas, par une absence totale de revenus certaines années et par des famines persistantes dans le Nord du pays. En outre, des fléaux incontrôlables, tels que les invasions de criquets pèlerins et les oiseaux granivores, que notre pays a connu cette année ont provoqué une baisse substantielle des récoltes et des revenus agricoles.

Dans un tel contexte, il est plus que nécessaire de travailler à transformer le monde rural de façon à lui permettre de booster d'avantage le développement du pays. Pour cela, il importe de réaliser des infrastructures hydrauliques en vue d'une meilleure maîtrise de l'eau, de vulgariser des techniques culturales plus modernes, de rechercher des semences plus adaptées à notre climat ainsi que de promouvoir les activités agricoles des jeunes et des femmes à travers une formation et des financements adéquats.

Je réitère ma profonde reconnaissance au FIDA et à son Président pour leur soutien inlassable au développement du secteur agricole, à l'éradication de la faim dans le monde et en particulier dans les pays en voie de développement comme le mien.

C'est pourquoi le Burkina Faso, par ma voix, s'engage à contribuer à la dixième reconstitution des ressources du FIDA.

Ma reconnaissance va également aux partenaires techniques et financiers qui appuient le Burkina en relation avec le FIDA pour le soutien accru à mon pays dans la mise en œuvre d'actions ciblées sur le monde rural, conformément à la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable.

Je souhaite plein succès aux travaux de cette trente-huitième session du Conseil des gouverneurs du FIDA.

Déclaration du Représentant de la France

L'année 2015 est essentielle à bien des égards. Elle l'est pour le monde en développement comme pour le monde en général, elle l'est a fortiori pour le FIDA et pour le système multilatéral dans son ensemble.

Le FIDA traverse une période de transition. Il est amené à faire évoluer son modèle pour répondre aux défis actuels du développement, pour pérenniser son action et consolider son rôle unique dans le paysage de l'aide publique au développement. Le FIDA sort de sa dixième reconstitution conforté par ses donateurs, qui ont choisi de lui renouveler sa confiance en maintenant leurs contributions à un niveau permettant d'assurer un programme de travail ambitieux, à la hauteur des défis de la sécurité alimentaire et du développement rural dans les pays en développement. Le tact et la détermination avec lesquels Johannes Linn a rempli sa mission de Président de la Consultation doivent, à ce titre, être ici salués, ainsi que les efforts et la mobilisation de l'ensemble du Secrétariat, et en particulier de Mohamed Béavogui.

Dans une période caractérisée par des contraintes budgétaires fortes, plaçant les crédits alloués à l'aide au développement sous pression, la France a néanmoins souhaité réitérer la priorité qu'elle donne au FIDA dans le dispositif international de prévention et de réponse aux défis alimentaires et la promotion de l'agriculture familiale, en maintenant sa contribution au niveau de celle de la précédente reconstitution. C'est, pour nous, une façon d'encourager le Fonds dans la direction qui est la sienne et de le féliciter pour le travail de qualité réalisé sur le terrain mais aussi pour les réformes, parfois délicates, engagées ces dernières années. Je souhaite profiter de cette tribune pour remercier les équipes du FIDA et son Président, M. Kanayo Nwanzé, pour leur mobilisation au quotidien dans la lutte contre la pauvreté et en faveur des populations les plus vulnérables.

Pour le FIDA, l'année 2015 sera une année importante dans l'élargissement de ses sources de financement, notamment par le recours à l'emprunt souverain. Ces évolutions sont positives dès lors qu'elles permettent d'augmenter le programme de travail du FIDA, en particulier au bénéfice des pays les plus pauvres, sans remettre en cause sa soutenabilité financière à long terme.

L'année 2015 est également celle qui verra, nous l'espérons, l'expérience et l'expertise du FIDA en matière de transferts des migrants valorisées sur la scène internationale, à l'occasion du grand événement qui aura lieu à Milan en juin 2015 et du lancement de la Journée internationale des envois de fonds familiaux, initiatives qui ont pu voir le jour grâce à la mobilisation du FIDA. Je souhaite un grand succès à ces initiatives qui doivent permettre de trouver de nouvelles sources pour financer le développement des zones les plus déshéritées.

2015 est également, chacun le sait, une année charnière pour la communauté internationale des bailleurs de l'aide et des pays en développement. Nous devons, cette année, définir ensemble les nouveaux objectifs de développement durable et les solutions innovantes qui pourront financer ces engagements, dans un contexte économique en mutation. Dans la définition de ce nouvel agenda, la France a souhaité que le développement rural soit mieux pris en compte qu'auparavant, en défendant l'intégration de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans l'agenda post-2015 et d'un objectif dédié dans la liste des objectifs de développement durable.

En tant qu'organisateur de la 21^{ème} Conférence sur le climat, à Paris en décembre 2015, la France prête naturellement une attention toute particulière à la bonne articulation entre l'agenda "développement" et l'agenda "climat". Nous devons aboutir à Paris à un accord ambitieux, et pour cela nous aurons besoin d'une participation active de tous les acteurs de la lutte contre le changement climatique. Le FIDA peut jouer un rôle crucial, en apportant son expérience en matière d'adaptation au changement climatique dans le secteur rural et agricole et pour aider à renforcer le lien entre sécurité alimentaire et

changement climatique, à travers une meilleure prise en compte des enjeux pour les petits exploitants.

Je souhaite conclure en appelant le FIDA à continuer de jouer un rôle de premier plan en faveur d'une croissance rurale inclusive et d'un développement agricole durable, notamment en Afrique sub-saharienne. A cet égard, le thème de cette session du Conseil des Gouverneurs pose les enjeux fondamentaux, et nous comptons sur le FIDA pour continuer à promouvoir une vision de la transformation rurale, notamment en Afrique, dans laquelle prendra toute sa place une agriculture familiale modernisée et durable, rémunératrice et pourvoyeuse d'emploi pour les jeunes, à côté d'activités diversifiées et de nouveaux services ruraux. Nous avons soutenu et nous continuerons de soutenir résolument le FIDA dans son action au bénéfice des paysans pauvres, des agricultures familiales, des organisations paysannes, du développement des filières agricoles, et du renforcement des capacités de résilience aux chocs des populations rurales pauvres.

Déclaration du Représentant de l'Italie

C'est un grand plaisir pour moi de participer à cet important événement annuel, qui revêt aujourd'hui une valeur et une signification d'autant plus importantes qu'il se tient durant la dernière année fixée pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, année durant laquelle il nous faudra également définir les nouveaux Objectifs de développement durable.

Le Gouvernement italien, réitérant son intérêt en faveur de l'expansion du Fonds, s'est engagé sans attendre dans la reconstitution des ressources nécessaires pour la mise en œuvre de son programme durant la période couverte par la dixième reconstitution de ses ressources.

Les finances publiques de notre pays traversant une période critique, nous avons décidé de faire des économies dans d'autres domaines, mais pas dans celui-ci: notre contribution à FIDA10, qui s'élève au total à 63,8 millions d'euros, représente une augmentation, certes modeste, par rapport aux 58 millions d'euros de la reconstitution précédente.

Le Parlement italien vient d'approuver une nouvelle loi sur la coopération internationale, qui doit et va nous permettre de mieux utiliser les ressources déjà consacrées à cette fin. Elle devrait favoriser une augmentation des ressources grâce à la participation d'intervenants privés et de la *Cassa Depositi e Prestiti*. Dans ce contexte, nous souhaitons renforcer la collaboration entre la nouvelle Agence pour la coopération internationale, instituée par cette loi, et le FIDA.

Durant la période couverte par FIDA10, nous pensons que le Fonds doit poursuivre son mandat et se concentrer principalement sur les zones rurales pauvres des pays à faible revenu. Nous sommes conscients que la pauvreté est également présente dans les pays à revenu intermédiaire, mais nous pensons que le FIDA doit principalement apporter à ces pays une aide favorisant l'adoption de meilleures pratiques et de politiques plus efficaces.

Les dons octroyés au FIDA par ses membres doivent bénéficier principalement aux populations des pays les plus démunis qui vivent dans l'extrême pauvreté. Alors que la période couverte par FIDA9 touche à sa fin, il nous faut faire le bilan des progrès accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés. Nous nous étions notamment proposés de libérer 80 millions de personnes de la pauvreté. C'était la première fois que le Fonds se fixait un objectif aussi concret et, par conséquent, vérifiable. Alors que le programme 2013-2015 arrive à son terme, il apparaît difficile d'évaluer avec précision le degré de réalisation de cet objectif: il nous faut donc développer au plus vite de meilleurs outils d'évaluation de l'impact de nos interventions, à la fois pour renforcer notre aptitude à corriger les éventuelles erreurs et pour renforcer notre niveau de *responsabilité* envers nos États membres et nos bénéficiaires finals.

Par contre, nous pouvons être pleinement satisfaits de constater que d'autres objectifs que nous nous étions fixés en 2013 - par exemple, garantir que, d'ici à 2015, 90% des projets du FIDA produisent des résultats jugés au moins "satisfaisants" en termes d'efficacité, de durabilité des avantages, de reproductibilité, de viabilité environnementale et de promotion de l'égalité des sexes - devraient être atteints, ou l'ont déjà été dans certains cas.

Même s'il concentre son action dans les zones rurales, le FIDA est conscient de l'intégration croissante et de l'interdépendance entre milieu rural et milieu urbain. L'expansion de l'agriculture garantira toujours plus la durabilité des villes tandis que la croissance de ces dernières ouvrira aux zones rurales de nouvelles perspectives en termes d'accroissement des revenus.

À cet égard, le FIDA propose un programme équilibré et pragmatique visant à renforcer la connectivité entre villes et campagnes et à exploiter de nouvelles possibilités de relier les petits agriculteurs aux marchés par le biais de filières. Pour ce faire, une collaboration plus intense, une véritable "alliance" avec des entités du secteur privé, avec ou sans but lucratif, est indispensable, ce dernier étant devenu au fil du temps un acteur incontournable de la coopération au développement et de la lutte contre la pauvreté. Dans ce contexte, nous encourageons le Fonds à aller de l'avant dans la mise en œuvre de sa stratégie concernant le secteur privé et à instaurer avec celui-ci de nouvelles formes concrètes de collaboration.

Durant la période couverte par la dixième reconstitution, nous insisterons sur la nécessité de renforcer encore davantage l'attention accordée aux objectifs et aux initiatives en faveur des femmes rurales qui vivent en situation d'extrême pauvreté. Il ressort de l'expérience du Fonds et des publications de nature sociale et économique que la participation des femmes à des microprojets d'épargne et d'investissement, lorsque ces activités visent à promouvoir les droits fondamentaux des femmes et des jeunes filles, a un impact déterminant en termes de croissance.

En ce sens, nous saluons la coopération qui a vu le jour entre le FIDA et l'Organisation internationale de droit du développement (OIDD) – l'organisme intergouvernemental chargé de la promotion de l'état de droit –, dans le cadre d'un programme en faveur de l'accès des petits agriculteurs d'Amérique latine au marché du commerce équitable. Vu que le bon fonctionnement des institutions économiques fondamentales est une composante essentielle des politiques de croissance économique, nous espérons que cette première expérience de collaboration entre le FIDA et l'OIDD se consolidera et s'étendra à d'autres continents.

Nous saluons les efforts que le FIDA déploie afin de promouvoir la présence des Nations Unies dans tous les domaines de l'Expo 2015, et le rôle de chef de file que le Fonds a su conquérir s'agissant de développement rural durable et de valorisation des envois de fonds des migrants, thème sur lequel se tiendra à Milan, à l'initiative du Fonds, le Forum mondial 2015.

Enfin, je voudrais faire quelques observations rapides sur l'efficacité du FIDA. Nous saluons la baisse prévue – de 12,3% en 2010 à 11% en 2015 – du ratio des dépenses administratives par rapport au volume annuel de prêts et de dons, même si cette baisse est liée à l'augmentation du volume des opérations, conjuguée à une augmentation, plus modeste, des dépenses administratives. Nous demandons au FIDA de redoubler d'efforts pour maintenir, voire renforcer, son efficacité.

Déclaration du Représentant du Japon

Le Japon est convaincu que ce Conseil des gouverneurs constitue l'occasion de prendre des décisions cruciales, telle que la composition du prochain Conseil d'administration, et de promouvoir les efforts déployés par le FIDA en faveur du développement agricole et rural à l'échelle internationale. La politique que mène le Japon dans ce domaine s'articule autour de trois axes prioritaires, qui sous-tendent également son partenariat avec le FIDA.

Le premier axe est le soutien au renforcement de la production et de la productivité agricoles dans les pays en développement. Le Japon a notamment appuyé les efforts de la Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (CARD), initiative établie dans le cadre de la quatrième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD IV), en 2008, visant à multiplier par deux la production de riz de l'Afrique subsaharienne en l'espace de dix ans, soit d'ici à 2018. Lors de TICAD V, en 2013, le Japon a exprimé sa volonté de continuer à soutenir le programme CARD, ce que fera de manière encore plus efficace le gouvernement au sens large, par le biais du mémorandum d'accord conclu entre le FIDA et l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA).

Le deuxième axe est la création de filières alimentaires par le biais de partenariats public-privé. Le Japon a adopté en juin dernier une stratégie relative aux filières alimentaires mondiales et, dans ce cadre, encouragera la création de filières intégrant toute une gamme de valeurs ajoutées au sein d'un éventail exhaustif d'activités – production agricole, fabrication, transformation, distribution et consommation – afin de répercuter au niveau du consommateur la valeur ajoutée au niveau du producteur. Par ailleurs, le FIDA encourage les projets d'appui aux filières par le biais de partenariats public-privé-producteurs (4P). C'est pourquoi le Japon espère obtenir des résultats importants en renforçant encore plus les partenariats entre son secteur privé et le FIDA, y compris sous la forme de contributions en nature.

Le troisième axe vise à promouvoir un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires. Un investissement responsable, c'est celui qui est conduit de telle sorte qu'il harmonise et optimise les avantages des pays ou communautés locales bénéficiaires – dont les petits agriculteurs – et de ceux qui investissent dans un développement agricole et rural durable. Le Japon a accueilli favorablement le fait que le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) ait adopté, en octobre dernier, les Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires. Le Japon a apprécié les contributions régulières du FIDA en faveur de ce processus de négociation, et attend avec intérêt toute autre contribution susceptible de promouvoir un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires.

En dernier lieu, le Japon reconnaît que l'action en faveur du développement agricole et rural menée par le FIDA contribue à renforcer la résilience de l'agriculture et à réduire les risques de catastrophe. Le Japon accueillera la troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction du risque de catastrophe, en mars prochain, à Sendai, et propose d'intégrer la réduction du risque de catastrophe.

Dans ce contexte, le Japon félicite vivement le FIDA pour le succès de la quatrième session de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA, qui s'est tenue en décembre dernier. À cette occasion, et malgré les sérieuses difficultés financières qui ont conduit mon pays à réduire son apport à la plupart des organisations internationales, le Japon, saluant les efforts déployés par le FIDA, a annoncé une contribution équivalente en yens à celle octroyée au titre de FIDA9, afin de promouvoir le partenariat qui unit le Japon et le FIDA et de faire de ce dernier un partenaire de premier plan.

Au nom de la défense du concept de sécurité humaine, le Japon continuera de contribuer activement à la réalisation des objectifs de développement à l'échelle internationale que sont la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire et nutritionnelle, qui constituent également la mission du FIDA. À cet égard, 2015 est une année très importante pour l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015. Le Japon continuera donc de consolider le partenariat qui unit le FIDA et ses États membres, et sera en tête des efforts déployés au niveau mondial en faveur du développement agricole et rural.

Déclaration du Représentant de Kiribati

J'ai l'honneur de représenter le Gouvernement de Kiribati et son peuple à cette trente-huitième session du Conseil des gouverneurs et de vous adresser dans notre langue nos salutations les plus chaleureuses: *Kam na bane ni Mauri*. Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs, je me joins à mes collègues Gouverneurs pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux États Membres du FIDA: les États fédérés de Micronésie, la République des Palaos et le Monténégro. Ces trois nouvelles adhésions reflètent la reconnaissance et l'importance croissantes de l'engagement du FIDA dans le Pacifique et en Europe du Sud-Est.

En effet, comme le précise le rapport de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10), le FIDA est toujours plus considéré, à l'échelle mondiale, comme un acteur de premier plan dans le domaine du développement, du fait de son mandat en faveur de l'agriculture paysanne et de la réduction de la pauvreté rurale et car il a à son actif des résultats probants en termes d'impact sur le développement. Je félicite le Président et le personnel du FIDA pour ces résultats, fruit d'efforts remarquables et constants.

Je tiens à remercier le Président de la Consultation sur FIDA10 pour le travail considérable qu'a nécessité la conclusion du rapport y afférent et pour les recommandations utiles qu'il contient. Nous avons pris acte des résultats enregistrés par les opérations du FIDA ainsi que des défis que le Fonds doit relever, notamment le fait que ses ressources pourraient, à l'avenir, ne pas être suffisantes pour répondre à la demande de ses États membres. Vu l'importance de cette question, j'encourage le FIDA à travailler non seulement en consultation avec ceux-ci mais également en partenariat avec des organisations compétentes dans ce domaine, afin de construire un nouveau modèle financier susceptible de garantir sa durabilité et, à terme, de contribuer à la réalisation du programme de développement pour l'après-2015.

Monsieur le Président du Conseil, je souscris aux éléments et principes proposés pour le programme de développement pour l'après-2015, qui détermineront le modèle opérationnel du FIDA durant la période couverte par la dixième reconstitution. Cependant, alors que les buts et objectifs de ce programme ne sont pas encore définitivement établis, j'invite le FIDA à tirer des Objectifs du Millénaire pour le développement des enseignements précieux et, le cas échéant, à fixer des cibles moins ambitieuses mais plus concrètement réalisables compte tenu de la capacité effective du Fonds et de ses États membres, et du calendrier qui fixe à 2030 la concrétisation du but ultime que constitue l'éradication de la pauvreté. Je recommande par ailleurs que la situation unique et particulière des petits États membres, notamment des États insulaires tels que Kiribati, soit aussi prise en compte dans la détermination de ces buts et objectifs, dans la mesure où nous sommes vulnérables aux risques tant économiques que naturels – effets du changement climatique, éloignement et isolement, faiblesse des capacités et des systèmes institutionnels, pour n'en citer que quelques-uns.

Une fois définis les buts et objectifs du programme, il nous faudra mettre ce dernier en œuvre, ce qui nécessitera non seulement des efforts de la part du FIDA mais également l'appui de ses États membres sur la base d'un partage des devoirs et des responsabilités. C'est pourquoi j'approuve de manière générale le cadre financier proposé pour FIDA10. J'encourage cependant le Fonds, mais aussi ses États membres, à concentrer leurs efforts sur l'accroissement des contributions, y compris des contributions complémentaires non affectées qui doivent être assorties de conditions et de critères précis afin d'éviter d'éventuelles répercussions négatives, en particulier pour les plus petits États membres. Un tel mécanisme pourrait concourir à l'optimisation des contributions des États membres et, partant, à la réduction du recours à l'emprunt auprès d'États souverains ou du marché des capitaux, plus onéreux que les contributions.

Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs, pour conclure, je tiens à remercier sincèrement le peuple et le Gouvernement italiens ainsi que le Président et le personnel du FIDA pour l'hospitalité accordée à ma délégation et pour l'excellence des dispositions prises pour notre réunion annuelle. Kiribati et, cela va de soi, les autres États membres insulaires du Pacifique donnent au FIDA l'assurance de leur appui en faveur de son engagement dans la région du Pacifique, y compris dans la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015 en vue de la réalisation de notre objectif ultime, qui est d'éradiquer la pauvreté d'ici à 2030.

Déclaration du Représentant du Madagascar

Madagascar se réjouit, Monsieur Le Président, de vous voir à nouveau assurer la présidence du Conseil. Nous sommes convaincus que sous votre présidence éclairée et grâce à votre compétence nos travaux seront couronnés de succès.

L'Afrique est actuellement confrontée à des défis considérables alors qu'elle regorge de richesses, ressources naturelles favorables au développement, eau, soleil, population jeune. Paradoxalement, malgré toutes ces potentialités favorables, elle doit faire face à une situation nécessitant de grands efforts pour combattre la pauvreté: une grande partie de la population souffre encore de la faim et de la malnutrition malgré les progrès accomplis jusqu'à présent.

La transformation socio-économique du secteur rural est un impératif parce qu'elle occupe une place importante dans notre économie.

La transformation rurale doit prendre en compte l'intégration de l'aspect social, économique et environnemental. Nous ne devons pas perdre de vue les questions de pauvreté en milieu rural, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'emploi des jeunes, ainsi que le rôle des femmes, tout ce qui concourt au développement humain durable.

L'enjeu est de taille: il faut mener une politique innovante qui définit les orientations à retenir et la capitalisation des bonnes pratiques agricoles, ainsi que la redéfinition des rôles et responsabilités de chaque acteur pour une croissance inclusive et durable. Madagascar est dans la phase de finalisation de son Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) suivant le cadrage du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine. Recherchant la transformation d'une agriculture de subsistance vers une agriculture commerciale, nous avons intégré autant les exploitations industrielles que les exploitations agricoles familiales, pour un développement inclusif. Ce paradigme ne saurait se faire sans l'inclusion de tous les acteurs. En particulier, nous avons accordé une place importante dans notre politique de développement agricole à l'aspect femmes et jeunes. En effet, ces derniers représentent des forces de travail et d'initiatives importantes, tant pour le développement à court terme que pour l'avenir.

Dans notre vision de modernisation de l'agriculture, la transformation rurale ne pourra se faire sans l'intégration de l'évolution technologique, devenue incontournable, pour nous accompagner dans nos efforts de développement, en particulier pour augmenter la résilience face aux effets du changement climatique.

Pour terminer, il est évident que la dixième reconstitution des ressources du FIDA revêt une importance capitale pour l'avenir du Fonds et la pérennité de ses activités.

Madagascar, fidèle à ses traditions de solidarité avec la communauté internationale, annonce aujourd'hui sa contribution, aussi modeste soit-elle, à hauteur de 50 000 USD pour FIDA10.

Déclaration du Représentant du Népal

C'est une grande joie pour moi de prononcer la déclaration du Népal devant cette auguste assemblée. Au nom de la délégation népalaise, je profite de cette occasion pour vous féliciter de votre élection, Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs, et pour remercier chaleureusement le FIDA pour l'excellence de la préparation de cette session.

Le thème de la trente-huitième session du Conseil des gouverneurs – "Transformation du monde rural: la clé du développement durable" – illustre le chemin à suivre pour améliorer les moyens de subsistance et les revenus des populations rurales. L'agriculture occupe un rôle central dans la transformation du monde rural. L'adoption de ce thème par le FIDA devrait générer des investissements majeurs dans ce secteur et favoriser l'instauration de politiques propices à l'agriculture et au développement rural.

L'agriculture népalaise se caractérise par une myriade de petites exploitations familiales. Environ 52% de nos ménages agricoles possèdent moins d'un demi-hectare de terres. Au Népal, la majorité de la population vit en milieu rural et l'agriculture demeure l'assise principale des moyens de subsistance et la source de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. La plupart des agriculteurs sont de petits exploitants et sont des acteurs clés du développement durable.

Permettez-moi maintenant d'aborder brièvement quelques-unes des initiatives prises par le Gouvernement népalais pour réduire la pauvreté et la faim. Le Népal est parvenu à réduire la pauvreté de manière significative, de 42% en 1991 à 23,8% en 2013, mais l'élargissement du fossé entre pauvreté rurale et pauvreté urbaine suscite de plus en plus d'inquiétude. On observe en effet des inégalités croissantes dans la répartition des revenus entre les différents groupes sociaux. Inciter les jeunes à rester dans le secteur agricole est devenu difficile pour nous et, à mon avis, seule l'intégration de l'agriculture et du développement rural permettra d'y parvenir.

Pour surmonter ces difficultés, nous avons entrepris un certain nombre de réformes dans le secteur de l'agriculture, à savoir: la Stratégie de développement de l'agriculture, conduite sur 20 ans; la Vision nationale sur les semences 2013-2025; le Plan multisectoriel sur la nutrition; et le Plan d'action pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le Gouvernement népalais a également lancé récemment le programme décennal "Défi Faim zéro". Ces politiques visent à répondre aux nouveaux enjeux que représentent la transformation de l'agriculture et la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Népal.

Le FIDA et le Gouvernement népalais sont unis par plus de trente années de partenariat dans le domaine de l'agriculture et du développement rural. L'expérience acquise par le Fonds s'agissant de collaborer avec les petits paysans pauvres s'est révélée précieuse aux fins de la mise en œuvre d'interventions efficaces de développement agricole au Népal.

Vu les nouvelles difficultés auxquelles sont confrontés les petits agriculteurs, notamment une plus grande vulnérabilité au changement climatique, des investissements inappropriés dans le secteur agricole, des niveaux de développement des infrastructures insuffisants et un accès limité aux ressources, il nous faut instaurer des alliances stratégiques efficaces entre acteurs – gouvernement, coopératives, partenaires de développement et secteur privé, sans oublier les petits agriculteurs. Renforcer les investissements est selon moi la première étape pour pouvoir résoudre les problèmes précités, attirer les jeunes vers le secteur agricole et moderniser les filières agroalimentaires. C'est pourquoi je voudrais, au nom de la délégation népalaise, exprimer notre engagement sans faille en ce sens.

Avant de conclure, je voudrais annoncer une augmentation de la contribution du Népal à la dixième reconstitution des ressources du FIDA. Le Népal, qui a régulièrement contribué aux reconstitutions précédentes des ressources du Fonds, en appui à la mission du FIDA, accroîtra sa contribution d'au moins 25%.

Permettez-moi enfin de remercier sincèrement le FIDA pour son soutien et son engagement constant en faveur de l'agriculture et du développement rural au Népal. Je souhaite également au Conseil des gouverneurs tout le succès possible pour cette trente-huitième session.

Déclaration du représentant du Pakistan

Nous vous adressons nos sincères félicitations pour votre élection et nous souhaitons la bienvenue aux États fédérés de Micronésie, à la République des Palaos et au Monténégro, nouveaux États membres du FIDA.

Le thème de ce Conseil des gouverneurs – “Transformation du monde rural: la clé du développement durable” – est de nature à susciter des débats ciblés et d’utiles apports en vue de l’adoption du programme mondial de développement pour l’après-2015, qui interviendra dans le courant de l’année, lors de la session de l’Assemblée générale des Nations Unies.

Durant la présente session, les échanges que nous aurons à propos des défis que constituent la croissance du secteur agricole et le développement du monde rural devraient nous permettre d’accorder la reconnaissance et l’importance que méritent ces questions dans le cadre des buts et objectifs de développement pour l’après-2015. Et nous sommes convaincus que le FIDA, avec son savoir-faire et son expertise, contribuera grandement à la mise en œuvre de ce programme.

L’agriculture, pilier de l’économie pakistanaise, représente 21,4% du PIB et emploie 45% de la population active du pays. À l’instar de la plupart des pays en développement, il nous faut relever les défis suivants: intensifier la croissance du secteur agricole, renforcer la sécurité alimentaire, éradiquer la pauvreté et développer le monde rural. Ces priorités figurent parmi celles de mon gouvernement, et nous apprécions grandement la contribution du FIDA aux efforts déployés par le Gouvernement pakistanais pour atteindre ces objectifs.

Dans le passé, notre collaboration s’est traduite par d’excellents résultats. Preuve de la “qualité de la collaboration entre le FIDA et le Pakistan”, comme l’a dit très justement le Président lors de l’une de nos rencontres, le fait qu’un de nos projets, en l’occurrence le Programme pour l’accroissement de services de microfinance durables, a obtenu le Prix pour l’action en faveur de la parité des sexes décerné par le FIDA à la région Asie-Pacifique.

Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs,

Les deux tiers des 200 millions d’habitants que compte le Pakistan vivent en milieu rural, et les petits agriculteurs représentent 97% des propriétaires terriens du pays. C’est pourquoi nous portons un intérêt particulier à l’agriculture paysanne.

En termes de développement rural, nos priorités coïncident avec celles du FIDA: les petits agriculteurs, l’accès aux services financiers, la formation professionnelle, le renforcement des capacités des petits exploitants et des jeunes, et l’ouverture de perspectives pour les femmes.

Nous sommes convaincus que le FIDA appuiera nos efforts pour répondre aux multiples défis que représentent l’éradication de la pauvreté rurale et la garantie de la prospérité pour les millions de personnes qui vivent en milieu rural.

Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs,

Soutenir l’action du FIDA est une évidence pour le Pakistan, en sa qualité de Membre fondateur. Parmi les pays en développement de notre région, le Pakistan est l’un des plus grands contributeurs aux ressources du FIDA. Notre contribution à la reconstitution des ressources du Fonds a augmenté de façon constante. Le Pakistan a été parmi les quelques premiers à annoncer sa contribution à la Dixième reconstitution, et ce en dépit des contraintes financières et de l’austérité.

J’invite les États membres à honorer leurs engagements envers le FIDA en allouant des fonds. J’encourage également la direction du FIDA à explorer toutes les voies susceptibles de mobiliser des ressources financières supplémentaires.

L'équation est claire: plus les ressources seront abondantes, plus le niveau d'exécution du programme sera élevé, dans l'intérêt de tous.

Nous souhaitons au Président Nwanze tout le succès possible dans la réalisation des objectifs de la Dixième reconstitution, pour que le FIDA reste un partenaire crédible dans le domaine du développement rural.

Déclaration générale du représentant du Royaume-Uni

Nous croyons tous à l'importance de la mission du FIDA, qui est de donner aux personnes les plus marginalisées du monde les moyens de se libérer de la pauvreté, durablement et pour de bon.

Nous savons tous que le FIDA obtient des résultats concrets et qu'il peut faire mieux encore: en mettant davantage l'accent sur le changement climatique, grâce à son Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne; en aidant les femmes et les jeunes filles; et en améliorant la nutrition.

Ensemble, nous avons décidé quelles sont les priorités du FIDA. Ensemble, nous avons décidé que les activités du FIDA devraient bénéficier à 130 millions de personnes et permettre à 80 millions d'individus de sortir de la pauvreté. Et donc, ensemble, nous avons décidé que l'objectif de la dixième reconstitution devait être fixé à 1,44 milliard d'USD.

C'est pourquoi le Royaume-Uni est heureux de porter à 95,355 millions d'USD (soit 57,077 millions de livres) sa contribution de base à la Dixième reconstitution des ressources du FIDA, soit un accroissement de 15% en dollars, preuve de la volonté du Royaume-Uni d'appuyer l'action du FIDA.

2015 est l'année durant laquelle nous sommes censés atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Nous avons progressé sur cette voie, mais le chemin à parcourir est encore long. Alors que nous nous apprêtons à emprunter la Route vers la dignité d'ici à 2030 et les objectifs de développement durable, nous sommes tous d'accord pour dire que le FIDA ne doit pas réduire le niveau de son programme. C'est pourquoi nous invitons tous les États membres à mobiliser davantage de ressources de base pour pouvoir atteindre notre objectif commun.

C'est avec enthousiasme que nous continuerons à collaborer avec vous tous alors que le FIDA mène à terme les engagements pris dans le cadre de cette reconstitution, met en œuvre son Plan d'action pour améliorer son efficacité opérationnelle et institutionnelle, et veille à ce que nos ressources parviennent à ceux qui en ont le plus besoin. Le FIDA est un partenariat, et seule une étroite collaboration entre nous tous nous permettra d'atteindre notre but: transformer les zones rurales en espaces dynamiques offrant des perspectives économiques pour un développement sans exclusive et un monde dans lequel personne n'est laissé pour compte.

Chapitre 4

Déclarations et allocutions spéciales



M. Kanayo F. Nwanze
Président du FIDA



Sa Majesté Tupou VI
Roi des Tonga



Son Excellence John Dramani Mahama
Président de la République du Ghana



Son Excellence Pier Carol Padoan
Ministre de l'économie et des finances de la République italienne

Allocution de bienvenue prononcée par Kanayo F. Nwanze, Président du Fonds international de développement agricole, à l'occasion de la visite de Son Excellence Pier Carlo Padoan, Ministre de l'économie et des finances de la République italienne

C'est un grand honneur pour moi d'accueillir Son Excellence Pier Carlo Padoan, Ministre de l'économie et des finances de la République italienne, à la trente-huitième session du Conseil des gouverneurs du FIDA. Permettez-moi, au nom de tous les États membres du Fonds, de vous remercier d'avoir accepté de prendre la parole à cette session.

L'Italie est l'un des plus solides soutiens du FIDA dans la lutte contre la pauvreté et la faim. Nous saluons l'engagement de l'Italie en faveur de la sécurité alimentaire, et notamment la ville de Rome, que le FIDA considère comme sa maison depuis maintenant plus de 38 ans.

Au cours de votre brillante carrière, vous avez joué un rôle essentiel en dispensant des conseils économiques avisés. Votre expérience en tant que professeur d'économie et votre grande implication dans les questions économiques les plus importantes de notre temps que vous avez eu à traiter en tant que Secrétaire général adjoint de l'OCDE constitueront pour nous un apport précieux. Sans parler de votre rôle actuel en tant que Ministre de l'économie et des finances de notre généreux et fidèle pays hôte.

Sachez que nous apprécions infiniment votre présence parmi nous ici aujourd'hui.

Nous sommes impatients d'entendre l'allocution que vous vous apprêtez à prononcer devant ce Conseil.

Discours de Son Excellence Pier Carlo Padoan, Ministre de l'économie et des finances de la République italienne

Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs,
Messieurs les Gouverneurs,
Monsieur le Président du FIDA,
Messieurs les Délégués,

C'est pour moi un honneur d'ouvrir cette trente-huitième session du Conseil des gouverneurs du FIDA et de vous souhaiter la bienvenue au nom du Gouvernement italien.

Mesdames et Messieurs,

2015 est une année clé pour le développement, et ce à trois égards.

Premièrement, à l'échelle mondiale, 2015 constitue un tournant: il s'agit de faire le point sur les progrès accomplis sur la voie de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et d'ouvrir la voie à suivre. Nous devons élaborer un nouveau programme ambitieux pour éradiquer la pauvreté et promouvoir un développement durable.

Grâce aux bons résultats qu'il obtient, le FIDA apporte une contribution concrète à la réduction de la pauvreté en milieu rural et joue également un rôle important s'agissant de maintenir les questions de la sécurité alimentaire et de la nutrition en tête des priorités du programme pour l'après-2015.

Deuxièmement, à l'échelle de l'Union européenne, 2015 a été déclarée Année européenne pour le développement. C'est la première fois qu'une année européenne est à ce point tournée vers l'extérieur.

La solidarité progresse en Europe. D'après une récente étude, la grande majorité des Européens (85%) considèrent l'aide aux pays en développement comme une démarche importante. De plus, malgré les problèmes économiques constants, de nombreux Européens estiment que cette aide devrait être renforcée.

L'Année européenne pour le développement constituera une formidable occasion de sensibiliser l'Europe à la question du développement et de convaincre les contribuables que chaque euro dépensé pour cette cause comporte des avantages tant pour les personnes vivant dans les pays les plus pauvres du monde que pour les citoyens de l'Union européenne.

En agissant ainsi, l'Europe pourra mettre en avant le succès de sa propre histoire. En effet, le projet politique même de l'intégration européenne est désormais fondé sur la certitude que nous ne pourrions atteindre une prospérité durable que si nos voisins prospèrent eux aussi.

Nous apprécions la coopération de longue date qui lie le FIDA et l'Union européenne et qui, en 2012, s'est renforcée avec la signature d'un mémorandum d'accord dont nous attendons avec impatience les résultats concrets.

Troisièmement, 2015 est l'année de l'EXPO à Milan, en Italie, une occasion de réfléchir aux contradictions qui caractérisent notre planète. D'un côté, environ 800 millions de personnes souffrent de malnutrition chronique; de l'autre, nombreux sont celles et ceux qui meurent de maladies associées à une alimentation trop riche, tandis qu'environ un tiers de la nourriture produite est perdu ou gaspillé chaque année.

Pour résoudre ces contradictions, nous devons prendre des décisions politiques conscientes et sensibiliser les consommateurs; nous devons utiliser les meilleures technologies pour améliorer la production de denrées alimentaires et créer un équilibre entre sécurité alimentaire et efficacité du marché, en gardant à l'esprit que la volatilité du prix des aliments peut influencer sur la vie d'une multitude de personnes.

Pour ce faire, il nous faut adopter des mesures et établir des partenariats. L'EXPO débouchera sur la Charte de Milan, un engagement signé, pour la première fois, par des citoyens, des institutions, des sociétés, des universités et des organisations internationales.

Le FIDA, en collaboration avec la FAO, le PAM et beaucoup d'autres organismes des Nations Unies, participera activement à l'EXPO. Dans ce contexte, il organisera conjointement le Forum mondial 2015 sur les envois de fonds et le développement.

Nous apprécions le rôle de chef de file que joue le FIDA et accueillons favorablement sa proposition d'instituer une Journée internationale des envois de fonds familiaux, qui sera célébrée pour la première fois le 16 juin 2015. C'est une façon de reconnaître l'évidente contribution des envois de fonds à la lutte contre la pauvreté et à la promotion d'un développement autonome dans de nombreux pays pauvres.

Même si la mise en œuvre du programme pour l'après-2015 pose des défis complexes, elle constitue aussi l'occasion de redéfinir notre façon d'œuvrer de concert à la réalisation d'objectifs communs.

L'appropriation et la prise en main par les pays sont essentielles. Les gouvernements ont la responsabilité primordiale de mettre en œuvre des politiques économiques durables en mobilisant et en utilisant de manière efficiente les ressources publiques.

Les initiatives nationales doivent cependant être étayées par la coopération et la solidarité.

L'aide publique au développement (APD) continuera de jouer un rôle central de catalyseur, en particulier dans les pays les moins avancés et les plus vulnérables. Dans ce contexte, permettez-moi de souligner l'importance d'une APD plus efficace et mieux ciblée.

Il est nécessaire d'agir en urgence pour mobiliser de vastes ressources privées qui viendront compléter l'APD et permettront ainsi d'atteindre les objectifs de développement. Il est essentiel d'investir à long terme dans des secteurs clés comme l'énergie durable, les infrastructures et les transports, ou encore les technologies de l'information et des communications.

Les banques et les fonds multilatéraux de développement ont un rôle important à jouer en faveur du financement du développement. Et le FIDA est l'une de ces institutions.

Les membres du FIDA ont récemment réaffirmé leur soutien envers le Fonds, en faisant de généreuses annonces de contribution à la dixième reconstitution de ses ressources, ce qui permettra au FIDA de mettre en œuvre un programme de travail de 3 milliards d'USD sur la période 2016-2018. De son côté, le FIDA a pris l'ambitieux engagement d'améliorer la vie de 80 millions de personnes vivant dans des zones rurales et de les libérer définitivement de la pauvreté.

Mesdames et Messieurs, je conclurai en disant que les années à venir seront fascinantes. Nous sommes appelés à donner corps à un nouveau partenariat mondial pour l'éradication de la pauvreté et l'instauration d'un développement durable. Et pour que ce partenariat soit fructueux, nous devons tous y contribuer. L'Italie est prête à faire sa part, tout comme, j'en suis sûr, chacune et chacun d'entre vous.

Allocution de bienvenue prononcée par le Président du Fonds international de développement agricole, M. Kanayo F. Nwanze, à l'occasion de la venue de Sa Majesté Tupou VI, Roi des Tonga, et de Son Excellence John Dramani Mahama, Président de la République du Ghana

C'est pour moi un grand honneur d'accueillir nos hôtes de marque à cette trente-huitième session du Conseil des gouverneurs du FIDA.

Permettez-moi tout d'abord de souhaiter la bienvenue à Sa Majesté Tupou VI, Roi des Tonga.

Sa Majesté a joué un rôle central dans la stimulation de la production des secteurs locaux de l'agriculture et de la pêche et dans l'appui à l'autonomisation des femmes rurales.

Véritable chef de file, il s'attelle aux menaces économiques, sociales, culturelles et environnementales croissantes qu'engendre le changement climatique. J'ai encore en mémoire le discours qu'il a prononcé à l'Assemblée générale des Nations Unies, en septembre dernier, et notamment son engagement pour que les petits États insulaires en développement aient accès à des ressources financières accrues dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015.

En 2012, le FIDA a commencé à financer le Projet d'innovation rurale aux Tonga, programme qui, je suis heureux d'en faire état, a déjà largement contribué à renforcer les capacités des communautés s'agissant de planifier et de gérer leurs propres priorités de développement.

Aujourd'hui, l'engagement du FIDA dans la région du Pacifique est en expansion, notamment avec l'accueil des États fédérés de Micronésie et de la République des Palaos en tant que nouveaux membres du FIDA, et nous nous réjouissons à l'idée de renforcer notre collaboration dans cette région.

Au nom du Fonds, je vous souhaite la bienvenue, Majesté. Nous sommes impatients d'entendre l'allocution que vous allez prononcer devant ce Conseil. J'ai également le plaisir d'accueillir Son Excellence John Dramani Mahama, Président de la République du Ghana.

Dans son rôle actuel, il témoigne d'un engagement considérable dans l'éradication de la pauvreté et de la faim. À l'échelle mondiale, le Ghana est l'un des exemples de succès en termes de développement agricole, avec une croissance annuelle supérieure à 5% au cours des 25 dernières années, assortie d'une réduction rapide de la pauvreté.

Le Ghana représente le troisième plus grand programme de pays du FIDA dans la région Afrique de l'Ouest et du Centre, et nous en sommes fiers. Ce programme de pays, qui soutient des institutions durables et sans exclusive, est porté par des investissements et des politiques favorables aux populations pauvres et s'appuie sur le Programme de croissance et de développement partagés du Ghana.

Au cours de ces dernières années, j'ai personnellement été témoin de l'engagement de Son Excellence John Dramani Mahama en faveur de l'agriculture et du développement rural, non seulement au Ghana, mais dans toute l'Afrique. En 2013, il a remporté l'*Africa Award* pour sa contribution à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté, un honneur largement mérité.

Agriculteur lui-même, il mène un combat incessant pour améliorer la productivité agricole et encourager les jeunes considérer l'agriculture comme une entreprise viable. C'est pour moi un honneur et un privilège d'accueillir en ce jour Son Excellence John Dramani Mahama.

Discours liminaire de Son Excellence John Dramani Mahama, Président de la République du Ghana

Merci beaucoup. Permettez-moi, Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs, de saluer Sa Majesté Tupou VI, Roi des Tonga, et M. Pier Carlo Padoan, Ministre de l'économie et des finances de la République italienne.

Laissez-moi également vous remercier, ainsi que le Président du FIDA et le Conseil des gouverneurs, pour m'avoir invité à prendre la parole à cette trente-huitième session du Conseil.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le Fonds international de développement agricole a évolué au fil des ans pour devenir une puissante institution en faveur du développement. Je salue les États membres du Fonds et les différents donateurs pour leur soutien sans faille en faveur de l'action de cette institution.

À l'échelle mondiale, le FIDA laisse des traces très visibles, auxquelles des personnes de toutes conditions peuvent s'identifier et dont elles peuvent attester. Les programmes du FIDA ont transformé de nombreuses vies, au Ghana et dans cent dix-neuf autres pays.

Depuis 1980, date à laquelle les opérations du FIDA ont débuté dans mon pays, le Ghana a bénéficié d'un appui dans le cadre de 17 projets et programmes, pour un investissement total de 782,7 millions d'USD. Aujourd'hui, le programme du FIDA au Ghana se classe, en termes d'envergure, en troisième position dans la Région Afrique de l'Ouest et du Centre.

Monsieur le Président, Excellences,

Je tiens à féliciter le Conseil des gouverneurs pour la mise en place, en 2011, d'un bureau de pays du FIDA au Ghana, car nous avons assisté, au cours des trois dernières années, à un renforcement de la collaboration entre les institutions ghanéennes et le Fonds.

Excellences,

On estime que 76% de la population la plus pauvre du monde vit dans les zones rurales de pays en développement, et que 80% de ceux qui souffrent le plus de la faim vivent en milieu rural, pour la plupart dans des pays en développement.

Ces mêmes communautés rurales produisent environ les quatre cinquièmes de la nourriture, grâce au dur labeur de quelque 500 millions de petits agriculteurs.

De plus, même s'il est incontestable que le monde a fait d'énormes progrès sur la voie de la sécurité alimentaire, nous constatons cependant qu'environ 805 millions de personnes n'ont pas suffisamment de nourriture pour satisfaire leurs besoins nutritionnels, d'où un taux annuel de mortalité infantile de 45% due à la malnutrition.

Et nous aurions fait beaucoup plus de progrès s'il n'y avait eu les politiques mises en œuvre à l'initiative des institutions financières internationales durant les ajustements structurels des années 70 et 80. On a demandé aux agriculteurs pauvres des pays en développement de rivaliser avec les riches agriculteurs d'Europe et d'Amérique du Nord, qui reçoivent d'importantes subventions.

Dans la plupart de nos pays, cette période a vu la dislocation de l'agriculture et l'apparition d'une nouvelle catégorie de pauvres. Sans emploi ni espoir, ces personnes ont migré vers les villes et créé une nouvelle catégorie de citoyens indigents qui peuplent aujourd'hui les bidonvilles et les ghettos urbains dans de nombreux pays en développement.

Pour inverser ces tendances préoccupantes, nous devons nous concentrer sur nos zones rurales, c'est-à-dire mettre en place des interventions qui ciblent les personnes vulnérables qui y vivent.

Les efforts que nous déployons afin de parvenir à un développement durable misent donc sur le milieu rural et sur notre façon de transformer cet espace pour mettre à profit les opportunités de développement au niveau national.

Le Ghana a montré que cela était possible. Nous autonomisons progressivement les populations rurales au profit de la prise de décisions et de la gouvernance au sens large par le biais d'un processus de décentralisation qui leur permet de déterminer et de contrôler l'orientation socio-politique.

Ce faisant, nous favorisons la participation des populations rurales aux processus décisionnels qui les concernent, ainsi qu'à la détermination des mesures à prendre pour transformer l'espace rural et améliorer leur condition socioéconomique.

Grâce à ce processus, le gouvernement central, par le biais des districts et des municipalités, travaille à la mise en œuvre de divers projets et programmes, vecteurs de transformation.

Majesté, Mesdames et Messieurs,

Au Ghana, nous continuons d'investir directement au profit des petits agriculteurs en mettant en place des modèles d'entreprise qui, avec l'aide de partenaires, débouchent sur la création de filières agricoles efficaces et durables.

Parmi les autres services que nous continuons à mettre à la disposition des agriculteurs, on trouve la diffusion de savoirs et d'informations, la fourniture de technologies et de services financiers ainsi que l'établissement de liens avec les marchés nationaux, régionaux et internationaux.

Tout cela n'aurait pas été possible si le Ghana n'avait pas investi sans relâche dans la transformation de ses zones rurales. Je tiens à féliciter le FIDA, les autres partenaires de développement et le secteur privé pour ce solide partenariat.

En ma qualité de Président, j'ai pour ambition de transformer les zones rurales du Ghana afin de créer une économie rurale plus diversifiée, mieux intégrée et moderne, qui parvienne à combler le fossé séparant villes et campagnes en termes d'accès aux services, d'opportunités, de niveau de vie et de prospérité.

Pour y parvenir, nous avons besoin de programmes susceptibles de générer des avantages directs pour les ménages d'agriculteurs. Alors que j'occupais les fonctions de Vice-Président, j'ai été heureux de refuser l'appui à un programme de plus de 40 millions d'USD censé promouvoir l'agriculture.

Les fonds étaient destinés à des consultations, à des ateliers, à la formation et à l'achat de véhicules tout-terrain pour le suivi du programme. Et seulement 5 millions d'USD auraient bénéficié directement aux agriculteurs! Les technocrates des pays en développement et le personnel d'appui aux missions sont contents de monter ce type de programme, vu les personnes qui en retirent des avantages.

En effet, les véhicules finissent par être utilisés par les technocrates pour leur usage personnel. Quant aux ateliers et aux consultations, ils profitent à la même classe.

Dans ce cas particulier, le programme a été repensé et présenté à nouveau avec un plus grand nombre d'avantages pour les agriculteurs.

Nos ménages d'agriculteurs ont besoin de microfinancements plus accessibles, de semences améliorées, de conseils en termes de vulgarisation, de tracteurs pour labourer leurs terres et de moissonneuses-batteuses. Ils ont besoin de mécanismes de conservation appropriés pour réduire les pertes après-récolte. Ils ont besoin d'un système de commercialisation qui leur permette de couvrir leurs frais et de gagner décemment leur vie.

Ils n'ont pas besoin d'ateliers, de consultations, de véhicules tout-terrain et de rapports interminables qui finissent par prendre la poussière sur des étagères. Depuis mon cabinet, j'ai fait preuve d'une grande vigilance pour veiller à ce que les avantages

générés par les programmes soient principalement destinés aux agriculteurs plutôt qu'aux bureaucrates.

Je dois dire que le FIDA mérite de faire des émules et d'établir des partenariats en ce sens, et que ses programmes contribuent à libérer de la pauvreté de nombreuses familles ghanéennes qui vivent en milieu rural. Le Programme d'investissement dans le secteur agricole au Ghana, qui représente au total 36 millions d'USD, est en cours d'approbation et permettra de renforcer les filières agricoles dans mon pays.

Nous travaillons également à la création d'une bourse de marchandises afin de faciliter un système de réceptionnés d'entrepôt pour les céréales et d'améliorer la qualité des produits.

Excellences,

Trois des six personnes qui ont récemment reçu le prix de meilleur agriculteur du Ghana ont été de jeunes entrepreneurs d'une quarantaine d'années, et ils possèdent de vastes exploitations qui fournissent aux zones rurales des emplois et des moyens de subsistance.

Grâce à leurs efforts et avec le soutien du gouvernement, ils ont transformé différents aspects du contexte rural, démontrant ainsi que, si nous reproduisons ce modèle, nous pourrions bâtir l'avenir que nous souhaitons.

Même si, au Ghana, l'expérience prouve que la transformation du monde rural offre des possibilités multiples, la récente flambée du virus Ebola, qui continue de frapper lourdement les zones rurales des trois pays les plus touchés, nous rappelle que le fait de négliger une telle transformation peut coûter plus cher que la transformation elle-même.

Il ressort des statistiques actuelles que la majorité des malades suspects, probables ou confirmés – soit plus de 22 500 personnes – et des 9000 décès enregistrés à ce jour vivent ou vivaient en milieu rural, et ce constat est alarmant.

Nous savons par ailleurs que l'un des facteurs qui a grandement contribué à cette situation est le manque d'infrastructures de santé dans les zones rurales, confirmant ainsi que le manque d'attention au milieu rural peut avoir des conséquences désastreuses.

Si nous nous tournons vers l'avenir, Mesdames et Messieurs, en particulier vers celui que nous souhaitons tous, nous devons comprendre que si, conformément aux prévisions, d'ici à 2050, la population mondiale atteint les 9,6 milliards d'habitants et que plus de 70% d'entre eux vivent dans les zones urbaines, alors nous ne pouvons pas remettre en question la nécessité d'établir des liens étroits en villes et campagnes.

Je vous remercie et vous souhaite des délibérations fructueuses.

Discours liminaire de Sa Majesté Tupou VI, Roi des Tonga

Je vous remercie de m'avoir invité à participer à cette trente-huitième session du Conseil des gouverneurs. Il s'agit de ma première visite au Fonds international de développement agricole, et je saisis donc cette occasion pour vous féliciter vivement, Monsieur le Président, pour votre direction avisée sur la voie de la réalisation de l'objectif stratégique du FIDA, qui est de permettre aux populations rurales d'améliorer leur sécurité alimentaire et leur nutrition, d'accroître leurs revenus et de renforcer leur capacité d'adaptation.

Je souhaite également féliciter le Président du Conseil des gouverneurs et saluer les autres orateurs, Son Excellence John Dramani Mahama, Président du Ghana, et Son Excellence Pier Carlo Padoan, Ministre de l'économie et des finances de la République italienne.

Je tiens à exprimer mon soutien au thème de cette année, à savoir "*La transformation du monde rural: la clé du développement durable*".

Monsieur le Président, les Tonga aspirent à appliquer les principes directeurs fondamentaux du FIDA et à en bénéficier, en particulier ceux qui visent à promouvoir:

- des approches de développement rural intelligentes face au climat;
- l'attention accordée aux risques et à la résilience s'agissant de la gestion de l'environnement;
- l'engagement au sein des filières afin de favoriser une croissance verte;
- la diversification des moyens d'existence dans une optique de réduction de la vulnérabilité et de renforcement de la résilience pour une gestion durable des ressources naturelles; et
- l'accès des communautés rurales au financement de la protection de l'environnement et de la lutte contre le changement climatique.

Ces principes peuvent avoir un impact positif considérable en faveur de la transformation du monde rural et du développement durable à l'échelle internationale, régionale et nationale.

Monsieur le Président, comme beaucoup de petits États insulaires en développement de la région du Pacifique, les Tonga dépendent principalement du secteur agricole en tant que source première de moyens d'existence et de sécurité alimentaire.

Depuis de nombreuses décennies, les Tonga organisent un événement annuel appelé le Salon de l'agriculture. Il s'agit de l'unique événement national à l'occasion duquel je peux établir des contacts avec les îles périphériques éloignées, rencontrer les différentes communautés qui y vivent et visiter les différents stands de ce salon.

Ce Salon de l'agriculture annuel joue un rôle crucial pour la promotion du développement durable dans les Tonga.

Monsieur le Président, nous attachons une grande importance à notre coopération avec le FIDA, par le biais de programmes régionaux tels que le Programme d'intégration des innovations en matière de développement rural, et de programmes nationaux tels que l'ancien projet de crédit rural et le Projet d'innovation rurale, en cours à l'heure actuelle aux Tonga.

J'espère sincèrement que le partenariat fructueux entre le FIDA et la région du Pacifique, dont font partie les Tonga, ne fera que s'élargir et se consolider à l'avenir.

Je me permets de saisir cette occasion pour exprimer ma plus sincère gratitude au Gouvernement de la République italienne, au Président du FIDA et à son personnel pour l'accueil qui nous a été réservé, à moi-même et à ma délégation, lors de cette visite à Rome.

Permettez-moi enfin de vous souhaiter à tous une session fructueuse et couronnée de succès.

Discours prononcé par le Président du FIDA, M. Kanayo F. Nwanze

Votre Majesté,
Monsieur le Président Mahama,
Excellences,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,
Mesdames et Messieurs,

J'ai le grand plaisir de vous souhaiter la bienvenue à cette trente-huitième session de notre Conseil des gouverneurs.

Nous avons le privilège d'accueillir aujourd'hui nos nouveaux membres – les États fédérés de Micronésie, la République des Palaos et le Monténégro - au sein de la famille du FIDA.

L'adhésion de la Micronésie et des Palaos porte à cinq le nombre des pays du Pacifique ayant souhaité devenir membres du FIDA depuis 2013, preuve de notre engagement aux côtés des petits États insulaires en développement (PEID) face au changement climatique.

Permettez-moi de saluer spécialement les représentants qui ont effectué un long et parfois difficile voyage pour assister, la semaine dernière, à la réunion du Forum des peuples autochtones, et dont la participation à notre Conseil des gouverneurs met en évidence la volonté du FIDA de faire entendre la voix des populations rurales dans le discours sur le développement. Nous attendons avec intérêt ce que vous aurez à nous dire.

Je voudrais aussi saisir cette occasion pour vous présenter nos nouveaux Vice-Présidents adjoints: John McIntire, pour le Département Gestion des programmes, et Josefina Stubbs, pour le Département de la Stratégie et de la gestion des savoirs, ainsi que notre nouveau Conseiller juridique, Gerard Sanders.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le monde paye aujourd'hui le prix d'années d'inaction.

Nous payons le prix de l'inaction face au virus Ebola, avec une crise qui a fait, à ce jour, plus de 9 000 morts et près de 23 000 malades. Dans les trois pays les plus durement touchés – la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone - des communautés sont dévastées. Les économies régressent. L'insécurité alimentaire et la faim font planer la menace d'une seconde crise. Et tout cela parce que, pendant 40 ans, la maladie à virus Ebola était une maladie du monde oublié, du monde invisible, du monde rural.

Pourquoi faut-il qu'un problème se transforme en crise pour que nous agissions?

Nous continuons de payer pour avoir négligé l'agriculture et la nutrition: la croissance de 160 millions d'enfants de moins de cinq ans connaît un retard parce qu'ils n'ont pas bénéficié d'une nutrition adéquate au cours des mille premiers jours de leur vie. Et ce ne sont pas seulement leur jeunes vies qui en sont à tout jamais gâchées, mais aussi la croissance future de leurs pays qui en est retardée.

Le résultat – un écart de revenu de 125 milliards d'USD par an entre ces enfants et leurs homologues mieux nourris lorsqu'ils entrent dans la vie active.

Nous payons aussi le prix de notre inaction face aux inégalités de revenu. Depuis notre réunion de l'an dernier, ce thème a pris une ampleur accrue. Le mois dernier, un rapport d'Oxfam a mis en évidence un degré stupéfiant d'inégalité à l'échelle mondiale. Et à

peine quelques semaines auparavant, une étude de l'OCDE rappelait qu'il existe un lien entre l'écart croissant des revenus et le ralentissement de l'économie.

Aujourd'hui, cet écart de revenu est plus large qu'il ne l'a été au cours des trente dernières années. Un pour cent à peine de la population détient 48% de la richesse mondiale. Et les 20% les plus riches possèdent la plus grande partie des 52% restants.

Pour lutter contre les inégalités de revenu et la malnutrition infantile chronique, et en prévenir les terribles conséquences, nous devons nous attaquer à la pauvreté et au dénuement qui persistent dans les zones rurales, où vivent les trois quarts des membres les plus pauvres de l'humanité.

Je l'ai déjà dit, mais je veux le répéter – c'est dans les zones rurales, et non dans les zones urbaines, que la pauvreté est la plus profonde.

Nous devons transformer nos communautés rurales, afin qu'elles puissent offrir des emplois décentes, des conditions de vie décentes et des possibilités décentes. Afin que nos pays puissent jouir d'une croissance équilibrée – et que les trois milliards de personnes qui vivent dans les zones rurales puissent exprimer leur potentiel.

Ne vous y trompez pas. Nous avons besoin de nos zones rurales. Et à mesure que nos villes grandissent, nous en aurons encore plus besoin. Nous avons besoin d'elles pour y produire notre nourriture, et pour maintenir les écosystèmes qui contribuent à la propreté de l'eau et de l'air. Nos villes ne peuvent pas être saines si nos zones rurales ne le sont pas.

Des économies rurales dynamiques ont besoin de jeunes énergiques et enthousiastes. Mais pourquoi une jeune femme ou un jeune homme devraient-ils rester dans leur village lorsqu'il n'y a ni électricité ni eau courante? Lorsqu'il n'y a pas de dispensaire? Lorsqu'il n'y a pas de centre de formation professionnelle? Et lorsqu'il n'existe pas d'autre perspective d'emploi qu'un travail épuisant dans les champs, avec des outils qu'utilisaient leurs parents et leurs grands-parents – qui seraient mieux à leur place dans un musée que dans l'exploitation d'un paysan du 21^{ème} siècle?

Nous n'avons pas besoin d'autres migrations des champs et des villages vers les villes. Nous n'avons pas besoin de villes plus grandes, avec de plus grands bidonvilles!

Mais nous avons besoin d'une transformation du monde rural, afin de parvenir à une répartition plus équilibrée des emplois, des services, des possibilités et de la richesse entre zones rurales et zones urbaines.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nombreux sont ceux qui parmi vous, nos États membres, ont manifesté leur volonté d'agir en appuyant notre programme de travail au titre de FIDA9 et en annonçant des contributions pour FIDA10, et je vous en suis reconnaissant.

Je suis heureux d'annoncer qu'à la fin des consultations relatives à FIDA10, en décembre dernier, nous avons maintenu le Programme de prêts et dons de 3 milliards d'USD réalisé au cours des périodes FIDA8 et FIDA9, avec un niveau cible de contributions de 1,44 milliard d'USD. Pour les communautés rurales qui bénéficient des projets appuyés par le FIDA, c'est là une excellente nouvelle.

Le FIDA investit dans les populations rurales. Le FIDA investit dans l'espace rural. Et le FIDA investit dans la transformation du monde rural.

D'après notre plus récent Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE), on estime à 98,6 millions le nombre de personnes bénéficiant des services du FIDA – dépassant déjà l'objectif de 90 millions fixé pour FIDA9.

Il s'agit de femmes et d'hommes qui peuvent maintenant avoir accès à des services financiers ruraux, qui ont reçu une formation dans les domaines des techniques agricoles et de la gestion des ressources naturelles, qui sont en train d'être formés au commerce et à l'entrepreneuriat. Qui peuvent contribuer à la transformation de leurs communautés.

C'est grâce aux précieux partenaires du FIDA, qui appuient notre travail et partagent notre vision d'un monde libéré de la faim et de la pauvreté, que nous avons été en mesure d'atteindre ces personnes.

Et c'est grâce à vous, nos États membres présents ici aujourd'hui, que le FIDA a pu élargir son champ d'action.

Le rôle moteur que joue le FIDA dans la transformation du monde rural a été salué dans un certain nombre de manifestations de haut niveau tenues au cours de l'année écoulée, depuis le Prix mondial de l'agriculture dans l'Iowa jusqu'à la célébration, à Addis Ababa, du quarantième anniversaire de l'Institut international de recherche sur l'élevage. Et nous sommes honorés, cette semaine, par le choix du Réseau Leadership pour l'agriculture – une initiative de la Fondation Rockefeller et de l'Union africaine – de tenir ici, au FIDA, sa deuxième réunion des Ministres africains de l'agriculture et des finances.

Vous n'ignorez pas que le programme de développement durable pour l'après-2015 est axé sur l'élimination de la pauvreté et met l'accent sur la croissance sans exclusive, la réduction des inégalités et le renforcement de la résilience. Grâce à son expérience considérable en matière de réduction de la pauvreté, d'agriculture durable et de croissance sans exclusive, le FIDA se trouve bien placé pour jouer un rôle central dans la période de l'après-2015.

Cette année, le FIDA contribuera et participera à un certain nombre d'importantes manifestations mondiales, et notamment l'Expo 2015, ici en Italie; la Conférence sur le financement pour le développement, à Addis Ababa; le Sommet des Nations Unies qui devra adopter le programme de développement pour l'après-2015, à New York; et la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, à Paris.

Nous œuvrons aussi de concert avec nos institutions sœurs à Rome pour faire en sorte que la sécurité alimentaire, une meilleure nutrition et une agriculture durable demeurent au centre des priorités au cours de la période de développement de l'après-2015.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

J'avais évoqué, l'an dernier, les quatre piliers d'un FIDA moderne. Trois de ces piliers sont déjà solidement en place.

Premièrement, l'évolution du modèle opérationnel a fait que le FIDA est davantage axé sur les pays et moins "romancentrique", avec ses 40 bureaux de pays.

Il s'agit, deuxièmement, de la réorganisation interne des processus, de la gestion et de la structure organisationnelle, et de la réforme des ressources humaines.

Le troisième pilier consistait en la réorganisation du Département de la stratégie et des savoirs pour qu'il puisse offrir à la communauté du développement des idées nouvelles, des éléments d'information, et des outils en vue d'une participation accrue à la concertation sur les politiques, afin de transformer les vies et les moyens de subsistance des populations rurales.

Je voudrais, aujourd'hui, faire pour vous le point des progrès réalisés vers la concrétisation du quatrième pilier – qui consiste à être plus créatifs dans notre mobilisation et notre utilisation du financement. La nécessité de nouvelles sources de financement n'a rien d'une nouveauté. Il est évident depuis de nombreuses années que l'aide publique au développement dans le secteur de l'agriculture ne retrouvera pas les niveaux de pointe des années 1980, et que les contraintes budgétaires qui perdurent dans de nombreuses économies mettent à l'épreuve les donateurs traditionnels.

Dans le même temps, la faim et la pauvreté demeurent des problèmes sérieux en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, et les services du FIDA sont plus sollicités que jamais.

L'élément moteur est ici la reconnaissance du fait que l'agriculture paysanne a le potentiel nécessaire pour répondre aux besoins de la sécurité alimentaire tout en contribuant à réduire la pauvreté, à accélérer la croissance économique et à améliorer le bien-être social.

Au cours des dernières années, nous avons comblé le fossé grâce à des fonds spécialement affectés, comme l'ASAP et le Fonds fiduciaire espagnol. Ces fonds ont eu l'avantage de permettre au FIDA d'élargir son programme de travail pour répondre à la demande croissante et aux besoins émergents. Ils ne fournissent cependant pas toujours les rentrées de prêts qui appuient la croissance durable de notre institution.

Dans le cadre des consultations sur la dixième reconstitution des ressources – FIDA10 – le Fonds élabore actuellement un cadre général d'emprunt auprès de sources souveraines. Nous avons aussi déjà noué des partenariats dans ce domaine avec la Banque de développement KfW, grâce à la signature, en novembre dernier, d'un accord innovant de financement d'un montant allant jusqu'à 400 millions d'euros.

À la fois institution spécialisée des Nations Unies et institution financière internationale, le FIDA occupe déjà une position unique en son genre. Cette nouvelle capacité d'obtenir des ressources auprès de sources souveraines nous singularisera encore davantage, tout en rendant possibles, à l'avenir, la mobilisation et la gestion des ressources avec plus de souplesse.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

J'aurais aimé avoir plus de temps pour partager avec vous tous les récits recueillis au cours de mes visites sur le terrain en 2014. Les femmes éthiopiennes dont les entreprises se développent et qui peuvent nourrir leurs familles grâce à un accès à des microfinancements sans exclusive; les rizicultrices, en Gambie, qui ont réalisé de grands progrès, parvenant ainsi à réduire la faim au sein de leur ménage, tout en renforçant leur résilience face au changement climatique; les victimes du tsunami, dans le Tamil Nadu, qui ont appris la gestion durable des ressources et la sûreté marine, et recueillent des crabes de palétuvier de 1,5 kilo pour les vendre sur les marchés internationaux; et les producteurs de café des hautes terres du Nicaragua, dont les rendements et la qualité se sont accrus de manière si spectaculaire qu'ils vendent désormais leur production sur les marchés des États-Unis.

Si je pouvais vous emmener sur le terrain, vous constateriez la puissance de la transformation du monde rural: elle change les vies, les sociétés et les économies.

Grâce à votre appui, le FIDA a touché plus de personnes au cours des dernières années que jamais par le passé, et il a apporté, plus que jamais, une contribution accrue à un développement durable et sans exclusive.

Le mandat du FIDA, unique en son genre, est de mettre l'accent sur les zones rurales, mais ses interventions ne sont pas limitées à ces zones rurales. Nous sommes constamment en train d'établir de nouveaux partenariats, de trouver de nouveaux moyens de réaliser nos objectifs et, surtout, de toucher davantage de personnes. Aujourd'hui, trois nouveaux gouvernements s'associent au travail décisif du FIDA. Il y en aura d'autres, j'en suis certain. Et des millions d'autres personnes en bénéficieront.

Il ne faut pas seulement de l'argent pour sauver une communauté. Il faut aussi la volonté collective des gouvernements qui fournissent les biens publics; des institutions de financement qui reconnaissent que les populations rurales constituent un bon risque et non une cause perdue; des sociétés du secteur privé qui ne veulent pas uniquement faire des bénéfices, mais aussi contribuer à changer les choses. Et, surtout, il faut croire en les populations rurales et penser qu'elles sont constituées de gens comme vous et moi.

Nous avons une vision de la transformation du monde rural. Avec vous, nos membres, nous allons faire de cette vision une réalité.

Je suis fier de travailler pour le FIDA - fier de notre mandat, de notre personnel, à Rome et sur le terrain, et de ce que nous avons réalisé.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le FIDA est aussi votre institution. J'espère que vous partagez notre fierté et notre détermination à construire un monde meilleur et un avenir plus brillant pour les populations rurales.

Je vous remercie.

Synthèse des délibérations

Deuxième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA 12-13 février 2015

Nous, peuples autochtones d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine, des Caraïbes et du Pacifique, avons des systèmes alimentaires uniques, ancrés dans des pratiques de subsistance durables et adaptés aux écosystèmes spécifiques de nos territoires. Ces pratiques incluent l'agriculture familiale, le pastoralisme, l'agriculture itinérante, la pêche, la chasse et la cueillette. Au fil des générations, ces moyens de subsistance ont assuré la souveraineté alimentaire et le bien-être de nos communautés, et ils sont par conséquent intimement liés à nos identités, nos cultures, notre spiritualité, notre éducation et nos systèmes de gouvernance.

Malgré la haute valeur nutritionnelle des aliments autochtones, et l'indéniable contribution des moyens de subsistance autochtones à la préservation de la biodiversité et au développement durable, nos moyens de subsistance sont encore mal compris et peu appréciés. En particulier, les pratiques non sédentaires et non commerciales sont méconnues et discriminées.

En outre, les terres, les territoires et les ressources de nombreuses communautés autochtones ne bénéficient pas d'une reconnaissance et d'une protection juridiques. L'accaparement imposé des terres et les déplacements au profit des industries extractives, des projets d'infrastructure, de l'agriculture industrielle, des investissements fonciers spéculatifs et des zones de conservation se poursuivent à un rythme alarmant. Ces facteurs sont aggravés par les effets dévastateurs du changement climatique, ce qui conduit à des changements rapides des régimes alimentaires, à la perte de systèmes alimentaires traditionnels, à la dépendance à l'égard des produits alimentaires importés et industriels, à la malnutrition et à de sévères problèmes de santé. Les réponses doivent être pluridimensionnelles, transdisciplinaires et holistiques.

Dans ce contexte, nous réaffirmons notre profonde reconnaissance pour le partenariat mutuellement bénéfique qui se poursuit avec le FIDA. La politique du FIDA, qui consiste à cibler les populations rurales vivant en situation d'extrême pauvreté et d'insécurité alimentaire, le conduit inévitablement vers nos communautés. De notre côté, nous apportons en complément à ce partenariat nos savoirs, nos systèmes alimentaires et nos moyens de subsistance durables traditionnels, comme bases d'élaboration de solutions constructives.

Le Forum des peuples autochtones au FIDA a contribué à définir l'orientation stratégique de notre partenariat, qui se traduit progressivement par des actions sur le terrain. Le FIDA développe sa capacité d'intervenir sur les questions autochtones: il a réalisé une synthèse des évaluations de son travail aux côtés des peuples autochtones, et intégré l'exigence d'un consentement préalable, libre et éclairé dans la version révisée de ses procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique. De même, nos besoins et nos priorités sont de plus en plus pris en compte dans les stratégies, les programmes et les projets nationaux. Le Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones appuie un nombre croissant de projets répondant directement aux besoins et aux priorités de nos communautés.

Au niveau mondial, l'appui du FIDA a contribué aux résultats positifs de la Conférence mondiale sur les peuples autochtones, tenue en 2014, où les États se sont engagés à "reconnaître et promouvoir les droits des peuples autochtones en ce qui concerne les terres, territoires et ressources, et à statuer sur ces droits", ainsi qu'à "promouvoir des politiques, des programmes et des ressources permettant de pourvoir aux occupations des peuples autochtones, à leurs activités traditionnelles de subsistance, leurs économies, leurs moyens d'existence, leur sécurité alimentaire et leur nutrition." Nous

espérons voir ces engagements réaffirmés et pris en compte dans le programme de développement durable pour l'après-2015 et dans le nouveau Cadre stratégique du FIDA.

Ces progrès nous encouragent à poursuivre sur la voie du renforcement de l'impact sur le terrain. Nous réaffirmons notre engagement à œuvrer avec le FIDA pour résoudre les défis subsistants en matière d'exécution, et nous proposons les recommandations et les engagements ci-après:

Recommandations adressées conjointement au FIDA, aux gouvernements et aux peuples autochtones:

- Adopter une approche holistique de l'appui et du renforcement des systèmes alimentaires des peuples autochtones, de leurs pratiques de subsistance durables, de leurs systèmes de gouvernance, et de leurs valeurs culturelles et spirituelles.
- Sensibiliser davantage aux valeurs des systèmes alimentaires des peuples autochtones, notamment par des campagnes d'information des consommateurs, des foires alimentaires et des programmes d'enseignement.
- Faciliter la concertation avec le secteur privé pour respecter les systèmes alimentaires des peuples autochtones et leurs moyens de subsistance durables.

Recommandations adressées au FIDA:

- Appuyer des initiatives pour la reconnaissance et la protection des droits des peuples autochtones en ce qui concerne les terres, les territoires et les ressources et se désengager des projets ayant une incidence négative sur ces droits.
- Apporter des moyens de renforcement des capacités et faciliter la concertation entre les peuples autochtones et les gouvernements à propos des moyens de subsistance durables, y compris le pastoralisme et autres pratiques itinérantes.
- Renforcer la participation des peuples autochtones tout au long des cycles des programmes et projets, et notamment dans les équipes de gestion des programmes de pays et dans la conception et la supervision des projets.
- Veiller à ce que le consentement préalable, libre et éclairé soit systématiquement et régulièrement obtenu dans le contexte des projets du FIDA ciblant ou affectant des populations autochtones, y compris par le biais de directives concernant les procédures et d'un renforcement des capacités du personnel et des partenaires d'exécution.
- Appuyer les activités de recherche, de documentation, de formation, d'échange d'expériences et de reproduction à plus grande échelle des pratiques réussies en rapport avec les systèmes alimentaires des peuples autochtones et leurs moyens de subsistance, y compris entre les régions.
- Concevoir des initiatives ciblées à l'intention des femmes et des jeunes autochtones, portant notamment sur le développement des compétences, le dialogue entre générations, la formation au leadership, la participation à la prise de décisions et l'accès accru aux techniques appropriées.
- Ventiler les données et inclure des indicateurs concernant spécifiquement la situation des peuples autochtones dans le Système de gestion des résultats et de l'impact du FIDA et dans les programmes d'options stratégiques pour le pays, ainsi que dans d'autres systèmes et outils de suivi.
- Contribuer activement à la mise en œuvre des résultats de la Conférence mondiale sur les peuples autochtones, notamment le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies, en mettant particulièrement l'accent sur la définition, l'application et le suivi d'indicateurs spécifiques aux peuples autochtones, y compris dans le contexte des Objectifs de développement durable

- S'agissant des Directives volontaires pour la gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux forêts et aux pêches, de la nutrition et d'autres thèmes, renforcer la coordination et la collaboration avec les autres organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome (FAO et PAM) et d'autres institutions comme la Coalition internationale pour l'accès à la terre.
- Accroître la capacité du personnel du FIDA, y compris au niveau des pays, de mettre pleinement en œuvre la Politique relative à l'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones.
- Soumettre la présente Synthèse des délibérations au Conseil d'administration du FIDA, pour examen.

Recommandations adressées aux gouvernements:

- Reconnaître et protéger les droits inaliénables des peuples autochtones aux terres, aux territoires et aux ressources.
- Reconnaître la valeur des divers systèmes alimentaires des peuples autochtones en tant qu'élément clé des politiques et des cadres nationaux pour le développement durable, la sécurité alimentaire et la résilience face au changement climatique.
- Élaborer au niveau national, et en partenariat avec les peuples autochtones, des plans d'action, des stratégies et d'autres mesures pour atteindre les Objectifs de développement durable et donner suite aux engagements figurant dans le Document final de la Conférence mondiale 2014 sur les peuples autochtones.
- Appuyer et faciliter la participation de représentants des peuples autochtones aux comités de pilotage des projets, aux unités de coordination technique et aux activités de suivi-évaluation.

En tant que peuples autochtones, nous nous engageons à:

- Œuvrer avec le FIDA afin de documenter et de reproduire à plus grande échelle les pratiques de subsistance durables.
- Établir des alliances avec les partenaires qui travaillent sur des thèmes se rapportant aux moyens de subsistance et aux systèmes alimentaires durables, et notamment les associations de producteurs et de consommateurs, la communauté du commerce équitable, le mouvement Slow Food, entre autres.
- Continuer à œuvrer de concert, entre pays et entre régions, pour partager les bonnes pratiques afin de renforcer notre résilience et garantir la continuité intergénérationnelle de nos systèmes alimentaires et de nos pratiques durables.

Série de conférences du FIDA

Conférence liminaire sur "l'avenir de l'aide" présentée par Winnie Byanyima, Directrice exécutive d'Oxfam International

Tout d'abord, permettez-moi de remercier vivement le Président du FIDA, qui m'a invitée à présenter cette conférence liminaire. J'en suis honorée et c'est pour moi un grand plaisir d'être ici aujourd'hui et d'avoir l'occasion de m'adresser à vous, membres du Conseil et autres participants.

J'ai été invitée à parler de l'avenir de l'aide dans le contexte de l'après-2015.

Permettez-moi d'abord de vous donner quelques détails personnels. Je suis née à Mbarara, une petite ville qui était alors vraiment rurale, dans le sud-ouest de l'Ouganda. Ma mère m'a dit que, le jour de ma naissance, elle était dans son potager en train de récolter ses patates douces, quand elle a senti que je voulais sortir. Elle s'est lavée, a pris sa petite valise et est allée attendre le long de la route qu'une voiture l'emène à l'hôpital, qui se trouvait à cinq kilomètres environ.

Quelqu'un qui passait s'est arrêté et l'a emmenée. Elle m'a dit que, lorsqu'elle est arrivée à l'hôpital, j'étais déjà à moitié sortie et que, quand elle est entrée dans la salle de travail, j'étais complètement sortie. Dans notre langue, nous donnons aux enfants des noms qui correspondent aux événements survenus au moment de leur naissance. J'aurais donc pu m'appeler "née dans le champ de patates douces". J'aurais pu m'appeler "presque née sur la route", ce qui aurait été un nom approprié étant donné le nombre de kilomètres que j'ai parcourus en voyageant à travers le monde. Ou bien j'aurais pu être appelée "née à la maternité". Et ce nom aurait été peu commun parce qu'à cette époque seuls 20% environ des enfants naissaient dans des centres médicaux.

Aujourd'hui, en Ouganda, environ 40% des enfants naissent avec l'aide d'un professionnel de la santé. Quarante pour cent: la situation n'a pas beaucoup évolué depuis l'époque de ma naissance. Et ce pourcentage est encore plus faible en milieu rural. La vie des populations rurales n'a donc guère changé. C'est pourquoi la question de la transformation du monde rural me tient tant à cœur. Je me considère moi-même presque comme une survivante, même si je garde de très bons souvenirs de ma vie dans notre petite ville de campagne.

Certaines questions sont donc de plus en plus fréquemment soulevées: quel est le bien-fondé de l'aide à notre époque, par rapport à d'autres moyens de mobiliser des ressources? Quel impact peut-elle avoir? L'aide est-elle essentielle pour mener à bien la mise en œuvre du cadre de développement mondial pour l'après-2015?

Des livres ont été écrits, des articles publiés. Le débat fait rage à juste titre.

Afin d'étudier cette question avec vous aujourd'hui, je vous ferai part de mes réflexions sur deux points: pourquoi et comment l'aide doit évoluer dans le contexte de l'après-2015; et deuxièmement, les trois défis fondamentaux à relever aux fins du développement rural.

Je dirai que l'aide est importante dans le combat qui doit être mené pour relever ces trois défis, à savoir le changement climatique, l'aggravation des inégalités économiques et l'autonomisation des femmes. L'aide est importante dans le combat qui doit être mené pour relever ces trois défis – mais seulement si la manière dont elle est conçue et fournie est totalement repensée.

Examinons en premier lieu pourquoi et comment l'aide doit évoluer.

Nombre des plus gros défis pour le développement auxquels nous sommes confrontés ne peuvent pas être relevés grâce à l'aide.

Mais ne vous méprenez pas. En chiffres absolus, le volume de l'aide publique au développement (APD) traditionnelle augmente. Dans 43 pays, où vivent 221 millions de personnes extrêmement pauvres, le montant de l'APD reste supérieur à celui de toute autre forme de financement extérieur.

Cependant, l'aide commence à être éclipsée par d'autres formes de financement du développement – telles que l'investissement étranger direct et les envois de fonds.

Dans le même temps, de nouveaux donateurs venant des économies émergentes entrent dans l'espace de développement et l'espace humanitaire. Cette situation offre d'énormes possibilités, mais présente aussi d'importants défis.

Cela étant, il est de plus en plus évident que les ressources nécessaires pour mettre fin à la pauvreté et à la faim doivent en définitive provenir des pays eux-mêmes – pour des raisons de durabilité, ainsi que de souveraineté.

Nous avons tous constaté les traces laissées par une aide qui n'est pas suffisamment performante, par exemple:

- Des projets coûteux et inutiles qui souffrent du manque de connaissance du contexte local et d'engagement de la part des gouvernements hôtes ou des communautés.
- La pratique de l'aide liée, les contrats inefficaces, les politiques protectionnistes conçues pour profiter aux pays donateurs. Il est préoccupant de constater que les donateurs ont désormais tendance à soutenir des entreprises dans leur propre pays, afin de stimuler leur développement économique sur les marchés émergents. Il s'agit d'un détournement de l'aide.
- Le manque de transparence, à cause duquel il est difficile de tirer des enseignements des erreurs et des succès passés, et de mobiliser et coordonner les autres investissements.
- La réticence des donateurs à s'engager complètement en vue de favoriser la prise en main des initiatives et le succès des institutions de développement au niveau local.

Ces problèmes ont tous la même origine. Ils sont les symptômes de la priorité donnée par les donateurs à leurs propres besoins, et non pas à ceux des gouvernements partenaires et des citoyens.

Je vais cependant affirmer que l'aide peut et devrait être utilisée pour nous permettre d'avancer sur la voie de l'élimination de l'extrême pauvreté et de la transformation du monde rural.

Mais, pour ce faire, l'aide doit être conçue et fournie de manière différente. Elle doit permettre de renforcer le lien entre les citoyens et leur gouvernement, et elle doit créer et investir des ressources au niveau national en faveur du développement.

En bref, nous devons faire en sorte de pouvoir nous dispenser de l'aide.

* * *

À cette fin, l'aide doit être plus efficace dans quatre domaines.

Premièrement, elle doit servir de catalyseur pour d'autres formes de financement du développement, et contribuer à les soutenir.

Elle devrait être utilisée pour aider les gouvernements à mettre en place un système fiscal efficient et efficace. Elle doit aussi soutenir les efforts déployés pour contrer l'optimisation fiscale des multinationales et pour lutter contre les mouvements illicites de capitaux.

Sur ce point, il n'y a pas de temps à perdre. L'évasion fiscale coûte aux pays en développement 123 milliards d'EUR par an. Ces milliards devraient être utilisés pour assurer des services essentiels aux citoyens, plutôt que d'être dissimulés dans des comptes bancaires secrets.

La mobilisation des ressources nationales dans les pays en développement est essentielle pour le développement rural, afin que nous puissions créer des économies circulaires et investir en faveur d'initiatives dont on sait qu'elles sont vraiment efficaces pour lutter contre la pauvreté et stimuler le développement.

On peut par exemple investir dans les marchés nationaux utilisés par les populations rurales et dans les services de vulgarisation, le crédit, les infrastructures rurales et l'amélioration de l'accès des populations rurales à l'énergie durable. Il faut pour ce faire mobiliser les ressources nationales, les mobiliser davantage et disposer d'autres formes de financement du développement.

Deuxièmement, il faut mettre en place des systèmes permettant aux financements privés d'aider à lutter contre la pauvreté. Il ne suffit pas de disposer de davantage de fonds privés; ils doivent servir à réduire la pauvreté.

Souvent, lorsque les donateurs parlent de mobiliser des investissements auprès du secteur privé pour favoriser le développement, ils entendent créer ainsi des conditions favorables pour que leurs entreprises investissent à l'étranger.

Bien sûr, le secteur privé a un rôle important à jouer, mais ses investissements ne peuvent pas être une fin en soi. Il n'est pas une panacée pour le développement rural.

En fait, les investissements non réglementés du secteur privé peuvent aller à l'encontre des droits de l'homme et faire peser de graves menaces sur les droits fonciers des communautés locales des zones rurales. Nous l'avions déjà constaté, nous continuons de le constater.

Toutefois, si nous nous y prenons bien, ces initiatives peuvent contribuer à réduire la pauvreté.

Le secteur privé, tant local qu'international, peut nouer des partenariats avec d'autres acteurs pour soutenir les objectifs de développement. Mais ils ne seront efficaces que si les communautés locales et les organisations de producteurs sont aux commandes.

Nous devrions abandonner – ou nous devrions, permettez-moi de le dire, mettre à plat et redéfinir le concept de partenariat public-privé. Le redéfinir de manière qu'il devienne un véritable partenariat entre les gouvernements, les communautés rurales et les groupements d'entreprises. Notez bien: les groupements d'entreprises. Je ne parle pas uniquement d'entreprises étrangères. Ceux qui souffrent le plus de la faim ne peuvent pas être exclus des partenariats public-privé.

Nous devons ajouter un *c* à la lettre *p* pour public. Car ce *p* pour public signifie généralement que des gouvernements nouent un partenariat avec des entreprises étrangères dans le secteur de l'agriculture. Si nous ajoutons un *c* pour communautés, nous obtiendrons des partenariats utiles qui transformeront les communautés rurales.

Troisièmement, l'aide doit promouvoir les droits des citoyens.

En fin de compte, le développement est le fruit d'un pacte entre des citoyens actifs et des États efficaces. Des citoyens actifs, des États efficaces. Le plus souvent, l'aide ne répond pas aux attentes lorsqu'elle tente de se substituer à cette relation, plutôt que de la soutenir et de favoriser son apparition.

Il est rare que l'on demande effectivement aux agriculteurs ce dont ils ont besoin et ce qu'ils souhaitent. Dans mon village, qui s'appelle Mbarara comme je vous l'ai dit, nous sommes envahis par le développement. L'eau est arrivée dans mon village. Le temps qu'elle arrive, nous avons terminé nos études à l'université et quitté le village. Puis l'électricité est arrivée. Un petit tronçon de route goudronnée

a même été construit. Nous n’y sommes pour rien. Nous avons seulement profité de ces services lorsqu’ils sont arrivés.

Il est rare que les donateurs et les spécialistes du développement conçoivent leurs programmes en fonction des besoins exprimés par des gens ordinaires.

Toutefois, les petits exploitants ne sont pas des bénéficiaires – ce sont des innovateurs, des investisseurs, des électeurs. La transformation du monde rural est entre leurs mains. Ce sont des entrepreneurs en gestation.

La coopération aux fins du développement devrait donc aider les gouvernements à être plus sensibles aux besoins des citoyens. Elle devrait aider les citoyens à demander des comptes à leur gouvernement.

C’est là une excellente occasion pour les organismes de développement et les donateurs d’être le moteur du changement et de soutenir le développement que les populations rurales envisagent et conduisent.

Enfin, l’aide doit être plus efficace pour sortir durablement les populations de la pauvreté.

Les donateurs hésitent encore à s’engager complètement en vue de favoriser la prise en main des initiatives et le succès des institutions de développement au niveau local. Leurs raisons sont parfois égoïstes. La pratique de l’aide liée et les autres politiques protectionnistes peuvent avoir pour objet d’accroître le profit économique afin de servir les intérêts du pays donateur.

Mais, dans d’autres cas, on peut réellement craindre la corruption et la mauvaise gestion, ce qui conduit les donateurs à mettre en place des obstacles bureaucratiques pour protéger les fonds à court terme – qui, toutefois, ne permettent pas d’obtenir des résultats durables à long terme.

* * *

Si nous pouvons relever ces défis concernant l’aide, nous renforcerons notre capacité à favoriser le développement rural et la transformation du monde rural.

J’aimerais maintenant revoir très rapidement ce que je considère comme étant les principaux défis pour le développement rural, que nous devons assumer lorsque nous concevons notre cadre d’action pour l’après-2015.

Les trois défis d’importance capitale que j’ai mentionnés précédemment sont les suivants: changement climatique, aggravation des inégalités et autonomisation des femmes.

Le changement climatique a déjà une incidence sur les systèmes vivriers, et cet impact se manifeste de façon tout à fait imprévisible. Des phénomènes météorologiques extrêmes perturbent très gravement les systèmes de production et de distribution des produits alimentaires.

D’après l’expérience acquise par Oxfam auprès des petits exploitants, les modifications progressives et insidieuses du rythme des saisons, le raccourcissement des périodes de végétation et les conditions météorologiques imprévisibles désorientent les agriculteurs – il leur est plus difficile d’ensemencer leur champ, de le cultiver et de faire la récolte, et donc de vivre de leur terre.

D’ici à 2050, le nombre d’enfants sous-alimentés de moins de 5 ans pourrait augmenter de 25 millions à cause du changement climatique. Vingt-cinq millions de plus.

À titre de comparaison, ce chiffre équivaut à l’ensemble des enfants américains et canadiens.

Ce sont les populations les plus pauvres et les plus vulnérables qui sont les premières victimes du changement climatique, ce dont nous devons tenir compte dans nos futures stratégies de développement rural.

Outre le changement climatique, l'aggravation des inégalités est peut-être le péril le plus grave de notre époque.

Comment se manifeste-t-elle en milieu rural?

- par un parti pris en faveur des zones urbaines dans l'élaboration des politiques et l'allocation des ressources;
- par des difficultés pour avoir accès aux terres dont de nombreuses familles pauvres ont besoin et pour en garder le contrôle; et
- par l'absence de soutien, de services de vulgarisation, de crédit, de formation et de marchés destinés aux petits producteurs.

À cause des inégalités observées en milieu rural, les populations les plus pauvres sont laissées pour compte et les femmes sont privées de toute autonomie.

Pendant trop longtemps, les gouvernements et les entreprises ont considéré que le développement rural consistait à s'occuper des plantes plutôt que des personnes. Le fait de mettre l'accent sur les rendements et les gains de productivité – sans examiner comment améliorer les revenus et réduire l'insécurité alimentaire et la pauvreté – ne fait qu'aggraver les inégalités.

Nous devons nous assurer que les investissements ne profitent pas uniquement aux agriculteurs qui ont accès aux terres, à ceux qui sont près des routes et sont bien informés.

Nous devons nous occuper davantage des paysans sans terres, de ceux qui ne disposent que de petites parcelles de terre, et des ménages dirigés par une femme.

Tout comme l'aide ne peut pas à elle seule résoudre le problème de la pauvreté, elle ne peut pas résoudre celui des inégalités. Toutefois, la façon dont l'aide est apportée peut influencer sur la prise en compte par les gouvernements des besoins de leurs citoyens, et donc sur la mesure dans laquelle les inégalités sont réduites.

Trop souvent, les initiatives des donateurs renforcent les rapports de force existants dans les pays partenaires, en aidant les élites à exercer un contrôle sur la répartition des ressources nationales et à conserver ce pouvoir.

D'un point de vue politique, social et géographique, les petits exploitants sont souvent exclus de la prise de décisions en matière de développement. Pour contribuer à lutter contre la pauvreté et les inégalités, l'aide doit aider les populations pauvres et marginalisées à s'exprimer et à exiger de voter sur la question de la répartition des ressources destinées au développement.

C'est un moyen d'échapper à toute emprise politique et de réduire les inégalités dans les possibilités offertes et les résultats obtenus.

Enfin, nous savons que les femmes ont un rôle essentiel à jouer en tant qu'élément moteur de la croissance économique et des progrès sociaux. Et pourtant elles continuent d'être confrontées à des inégalités importantes et persistantes dans le domaine de l'agriculture et dans les zones rurales. Un trop grand nombre d'investissements agricoles n'ont pas d'impact sur les femmes. Je n'ai pas le temps de vous en donner les raisons, mais je sais que vous les connaissez.

Mais surtout, nous ne devons pas oublier que les priorités d'investissement des femmes sont souvent complètement différentes de celles des hommes.

Par exemple, les femmes apprécient souvent les techniques qui leur font gagner du temps et l'ajout de valeur, tandis que les hommes pourraient préférer les gains de productivité.

Si vous demandez à un groupe de femmes dans un village de République-Unie de Tanzanie ou du nord de l'Ouganda, ou bien du Burkina Faso, quels investissements leur seraient les plus utiles, elles vous diront très probablement qu'elles voudraient une pompe à eau à proximité de leur village pour gagner quelques heures qu'elles pourraient utiliser de manière plus productive. Et ainsi de suite.

Nous ne devrions donc pas partir du principe que, parmi les agriculteurs, les femmes et les hommes voudront les mêmes choses. C'est ce que Ester Boserup nous a enseigné, dans les années 1970, dans son célèbre livre sur les paysannes africaines, mais nous n'avons pas encore retenu cette leçon.

Les donateurs – et nous-mêmes en tant qu'acteurs du développement rural – doivent respecter des critères beaucoup plus stricts en matière d'autonomisation des femmes. L'une des plus grandes priorités pour les décennies à venir sera de placer l'autonomisation économique et sociale des femmes au centre du développement rural.

* * *

En conclusion donc, 2015 sera une année cruciale pour le développement.

La Conférence d'Addis-Abeba sur le financement du développement; l'examen des objectifs de développement durable et de leur financement; les négociations en vue d'un nouvel accord sur le climat à Paris – toutes ces initiatives pourraient façonner le paysage du développement pour les prochaines décennies.

Depuis la création des Objectifs du Millénaire pour le développement, nous avons observé la réduction la plus rapide de la pauvreté de l'histoire de l'humanité. La proportion des personnes vivant avec moins d'un dollar par jour a été réduite de plus de la moitié – un demi-milliard de personnes sont sorties de la pauvreté.

Des engagements politiques sérieux, associés à l'aide au développement des donateurs, ont permis ces progrès.

Mais il reste d'importants défis à relever.

Dans le cadre du développement rural, le changement climatique, les inégalités et les droits des femmes continueront d'être les principaux enjeux de notre époque.

Les solutions à de nombreux problèmes de sécurité alimentaire ne sont pas seulement, ni même principalement, agronomiques. Elles sont sociales, politiques, environnementales. Nous avons constaté que, pour les mettre en œuvre, nous avons besoin du concours de nombreux, très nombreux donateurs – non seulement des gouvernements, non seulement des donateurs.

L'autonomisation et l'intégration sur le plan politique seront essentielles pour parvenir à un développement équitable et durable, et pour atteindre les objectifs de développement durable de l'après-2015.

Assez parlé. Mettons-nous maintenant au travail.

Merci beaucoup de votre attention.

**Discours du Président du Fonds international de développement agricole
M. Kanayo F. Nwanze clôturant la trente-huitième session du Conseil des
gouverneurs du FIDA**

Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs,
Excellences,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

Mesdames et Messieurs,

Le président du Conseil des gouverneurs, Son Excellence Luc Oyoubi, Ministre de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la sécurité alimentaire de la République gabonaise, s'apprête à clôturer officiellement cette trente-huitième session du Conseil des gouverneurs du FIDA, et je tiens à le remercier pour l'excellent travail qu'il a effectué cette année.

Je tiens également à remercier Madame Winnie Byanyima pour les paroles qu'elle a prononcées ce matin à l'occasion du cycle inaugural de conférences du FIDA. Elle nous a mis au défi de réfléchir à la fonction de l'aide et d'adopter un regard critique sur ce qui n'a pas fonctionné. Je partage son point de vue lorsqu'elle dit qu'"en fin de compte, nous devons faire en sorte de pouvoir nous dispenser de l'aide." C'est là le rêve que nous partageons tous.

Un monde libéré de la pauvreté. Un monde libéré de la faim. Un monde caractérisé par une croissance sans exclusive et une plus grande égalité.

L'aide ne cessera d'être nécessaire que lorsque nous serons parvenus à transformer le monde rural de manière à ce que les zones rurales puissent offrir des emplois, des services et des opportunités aux trois milliards de personnes qui y vivent, en particulier aux petits exploitants.

Au début de cette réunion, Son Excellence John Dramani Mahama, Président de la République du Ghana, a partagé sa vision d'une économie rurale plus diversifiée, mieux intégrée et plus moderne. Sa Majesté Tupou VI, Roi des Tonga, a abordé les principes directeurs d'un développement durable, et en particulier la nécessité de renforcer la résilience et de diversifier les moyens d'existence. Ce sont là des étapes importantes sur la voie de la transformation du monde rural.

Notre tâche consiste à œuvrer de concert afin que cette transformation devienne réalité.

Au cours des deux derniers jours, nous avons discuté de ce que le FIDA devait faire pour que cette transformation prenne corps. Lors de la table ronde des Gouverneurs, vous nous avez fait part directement, vous Gouverneurs, de ce qui est important à vos yeux. Vous nous avez parlé des problèmes engendrés par le manque d'infrastructures. Vous nous avez parlé de la nécessité d'adopter une approche multisectorielle. Vous avez souligné le rôle que jouent les femmes. Et vous avez également insisté sur la nécessité de tenir compte de la qualité des investissements, et ce dans tous les secteurs.

Nous avons également entendu les peuples autochtones nous faire part des changements qui, selon eux, doivent être opérés afin de préserver des systèmes alimentaires durables. Leur message sur la menace que constitue le changement climatique et sur l'importance des droits fonciers a sonné haut et clair.

Et il y a tout juste un instant, nous avons eu l'occasion de découvrir quelle est la meilleure façon de donner aux femmes les moyens de transformer les zones rurales.

Soyez assurés que nous avons entendu vos messages, et que vos suggestions façonneront l'action du FIDA au cours des années à venir. En ce qui nous concerne, nous ferons notre part du travail.

Cependant, comme Son Excellence Pier Carlo Padoan, Ministre de l'économie et des finances de la République italienne, nous le rappelait hier, l'appropriation et la prise en mains par les pays sont les conditions *sine qua non* du succès du programme pour l'après-2015.

Les efforts du FIDA ne pourront aboutir que s'ils sont étayés par des politiques économiques nationales durables et par des investissements nationaux en faveur du monde rural.

De plus, et cette remarque est essentielle, nous ne réussirons que si nous bénéficions de la participation pleine et authentique de tous nos États membres.

Comme je l'ai dit dans mon discours d'ouverture, la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA a fixé un objectif de 1,44 milliard d'USD pour que le FIDA puisse maintenir son programme de prêts et de dons à hauteur de 3 milliards d'USD.

Au cours des deux derniers jours, plusieurs États membres ont annoncé des contributions généreuses. Je suis par ailleurs heureux de vous informer que 52 pays ont déjà annoncé leurs contributions. Celles-ci représentent déjà plus de 70% de l'objectif que nous nous sommes fixé, pourcentage qui dépasse celui atteint à la même époque au titre de la neuvième reconstitution, à savoir 67%, nous mettant ainsi en droit de penser que nous sommes sur la bonne voie pour atteindre notre objectif global. J'espère que ceux qui n'ont pas encore fait une annonce de contribution saisiront cette occasion pour le faire maintenant.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Vous êtes les ambassadeurs du FIDA dans vos capitales, et les principaux militants en faveur de la cause des enfants, des femmes et des hommes pauvres qui vivent en milieu rural.

J'espère que, lorsque vous regagnerez vos pays, vous emporterez avec vous ce message de transformation du monde rural, et du besoin urgent de construire un monde où la pauvreté n'a pas sa place et où les populations rurales peuvent vivre dignement. J'espère également que vous ferez comprendre le rôle important que joue le FIDA s'agissant de dégager des fonds pour transformer les zones rurales, de partager ses savoirs et son expérience, et de défendre les populations rurales.

Je vous remercie de la confiance que vous placez dans le FIDA et de votre appui sans faille en faveur de l'institution.

Discours de clôture de son Excellence Luc Oyoubi, Président de la trente-huitième session du Conseil des gouverneurs du FIDA

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs et Mesdames et Messieurs les Délégués,
Mesdames et Messieurs,

Cette trente-huitième session du Conseil des gouverneurs touche à sa fin. Cette année, l'attention du Conseil était braquée sur la transformation du monde rural, clé du développement durable dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015.

Nous garderons en mémoire cette session et les discours liminaires prononcés par nos hôtes de marque à l'occasion de la cérémonie inaugurale.

Nous avons eu le privilège d'entendre Son Excellence Pier Carlo Padoan, Ministre de l'économie et des finances de la République italienne, réaffirmer au FIDA l'appui du pays hôte. Nous avons également écouté le discours de Son Excellence John Dramani Mahama, Président de la République du Ghana, qui a mis en exergue son engagement sans égal en faveur de l'agriculture et du développement rural, non seulement afin d'améliorer la vie des petits agriculteurs, mais aussi des populations urbaines.

Sa Majesté Tupou VI, Roi des Tonga, a prononcé une allocution inaugurale éloquente, rappelant combien la protection de l'environnement et la mise en place de stratégies intelligentes face au climat sont essentielles si l'on veut garantir une transformation durable et énergique du monde rural. L'appréciation qu'il a exprimée vis-à-vis du rôle de premier plan que joue le FIDA pour faire progresser la cause des populations rurales, femmes et hommes, est vraiment encourageante.

Les paroles prononcées par le Président Nwanze devant le Conseil n'ont fait que renforcer notre foi dans la noble mission de cette organisation. Sa passion et sa croyance dans l'action du FIDA, sa vision de la transformation du monde rural, de sa puissance et de ses potentialités sont vraiment convaincantes. Je me joins au Président Nwanze pour inviter tous les États membres du FIDA à œuvrer ensemble afin de donner corps à cette vision.

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

Les activités officielles de cette session ont commencé sur une note très positive, avec l'approbation des demandes d'admission émanant des États fédérés de Micronésie, de la République des Palaos et du Monténégro, portant ainsi à 176 les États membres du FIDA. La force d'une entité se mesure à l'aune de la somme de ses parties, et je suis certain que tous les Gouverneurs se joignent à moi pour souhaiter à ces nouveaux États membres la bienvenue parmi nous.

Nos activités se sont poursuivies avec l'approbation des états financiers consolidés vérifiés du FIDA pour 2013, des budgets du FIDA et de son Bureau indépendant de l'évaluation pour 2015, de l'exposé de la politique de placement du Fonds fiduciaire du FIDA pour le Plan d'assurance maladie après cessation de service ainsi que de la proclamation d'une Journée internationale des envois de fonds familiaux. Les Gouverneurs ont également pu prendre note des informations qui leur ont été fournies sur l'état des contributions à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA, la participation du FIDA à l'Initiative PPTTE, la mise en œuvre du SAFF au FIDA, ainsi que du Rapport sur la fonction du FIDA en tant qu'organisme d'accueil du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique.

Nous tenons à remercier et à féliciter nos collègues de la Consultation sur FIDA10 pour leur dévouement et leur engagement au service du Fonds. En approuvant le rapport final de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA, le Conseil a donné son aval à l'orientation des politiques proposée pour la période couverte par

FIDA10, ce qui aura un impact notable sur les activités et les modèles financiers du FIDA. Par ailleurs, nous avons pris acte de la pertinence de la mission du FIDA et de la nécessité de garantir à notre organisation les ressources dont elle a besoin pour pouvoir aller de l'avant et redoubler d'efforts afin de libérer de la pauvreté les populations rurales, femmes et hommes. J'invite donc les États membres qui n'ont pas encore annoncé leur contribution à le faire dès que possible.

Le Conseil a élu les 18 nouveaux membres et membres suppléants du Conseil d'administration pour un mandat de trois ans, de 2015 à 2017. Permettez-moi de féliciter ces nouveaux membres. Nous comptons sur leurs directives avisées et nous remercions les membres sortants du Conseil pour leur engagement au service du Fonds.

Ces deux derniers jours, nous avons entendu les Gouverneurs du FIDA prononcer des déclarations de poids confirmant l'importance que nous accordons à l'action du FIDA et réitérant notre détermination à transformer le monde rural et à bâtir des économies résilientes et diversifiées au profit des petits agriculteurs.

Mesdames et Messieurs les Délégués,

Durant ce Conseil des gouverneurs, le programme des activités et les conférences-débats nous ont donné l'occasion d'être les témoins de l'action du FIDA sur le terrain, ce dans plusieurs domaines transversaux majeurs – de l'appui aux peuples autochtones à la fourniture de services financiers novateurs en passant par l'autonomisation des femmes rurales.

La table ronde des gouverneurs sur le thème "Surmonter les obstacles à la transformation du monde rural dans le cadre des objectifs de développement durable pour l'après-2015" a été pour les Gouverneurs une occasion d'échanger des idées et de débattre de la façon d'aborder des problèmes cruciaux, notamment le rôle que le FIDA devrait jouer dans le cadre des efforts déployés à l'échelle mondiale afin de stimuler les investissements en faveur de la transformation du monde rural. Le rapport sur la table ronde des Gouverneurs, qui nous a été présenté ce matin, illustre ces précieux échanges.

Ce Conseil des gouverneurs nous a également offert l'occasion d'assister à la série inaugurale de conférences du FIDA, durant laquelle Winnie Byanyima, Directrice exécutive d'Oxfam International, nous a donné un aperçu d'idées intéressantes et fort pertinentes sur "L'avenir de l'aide".

Tous ces événements m'ont permis, à l'instar de toutes les personnes ici présentes, de mieux comprendre l'importance que revêt l'action du FIDA en termes de transformation du monde rural, et le cadre dans lequel elle s'inscrit.

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

J'ai été honoré d'avoir présidé cette importante session du Conseil des gouverneurs, et je tiens à remercier mes collègues du Bureau et le Secrétaire du FIDA pour m'avoir assisté dans cette tâche.

Je voudrais également transmettre les remerciements du Conseil au personnel du FIDA, à qui va toute notre gratitude pour le travail exceptionnel accompli afin d'organiser une conférence hautement innovante et couronnée de succès. Je tiens également à remercier spécialement tous ceux qui sont en coulisses, et sans lesquels toute conférence serait impossible, non des moindres les interprètes et le personnel technique, sans oublier bien entendu les auxiliaires de salle.

Mesdames et Messieurs,

Alors que nous dépassons les Objectifs du Millénaire pour le développement pour nous diriger vers le programme de développement pour l'après-2015, soyons confiants que le FIDA fait tout ce qui est en son pouvoir, en sa qualité de seule institution financière internationale qui se consacre exclusivement à investir dans les populations rurales et à

œuvrer, aux côtés des petits agriculteurs, afin de parvenir à transformer durablement le monde rural.

Sur ces mots, je déclare close cette trente-huitième session du Conseil des gouverneurs.

Document: GC 38/INF.4
Date: 25 February 2015
Distribution: Public
Original: Arabic/French/Spanish/English



Investing in rural people
Investir dans les populations rurales
Invertir en la población rural
الاستثمار في السكان الريفيين

قائمة المندوبين في الدورة الثامنة والثلاثين لمجلس المحافظين

Delegations at the thirty-eighth session of the Governing Council

Délégations de la trente-huitième session du Conseil des Gouverneurs

Delegaciones del 38 ° período de sesiones del Consejo de Gobernadores

رئيس المجلس:

Chairperson: Luc Oyoubi (Gabon)

Président:

Presidente:

نائب رئيس المجلس:

Vice-Chairpersons: Afonso Pedro Canga (Angola)

Vice-Présidents: Pio Wennubst (Switzerland)

Vicepresidentes:

Governing Council — Thirty-eighth Session
Rome, 16-17 February 2015

For: **Information**

الدول الأعضاء

MEMBER STATES
ÉTATS MEMBRES
ESTADOS MIEMBROS

AFGHANISTAN

Adviser	Abdul Razak AYAZI Agricultural Attaché Alternate Permanent Representative of the Islamic Republic of Afghanistan to IFAD Rome
Adviser	Mohammad Hamed KHURASANI Third Secretary (Multilateral Affairs) Alternate Permanent Representative of the Islamic Republic of Afghanistan to IFAD Rome

ALGERIA

Gouverneur	Abdelwahab NOURI Ministre de l'agriculture et du développement rural Alger
Gouverneur suppléant	Rachid MARIF Ambassadeur Représentant permanent de la République algérienne démocratique et populaire auprès des organisations spécialisées des Nations Unies Rome
	Mohamed Seghir NOUAL Directeur général des forêts Ministère de l'agriculture et du développement rural Alger

* في كل مرة تظهر إشارة (◊) في القائمة، فهي تعني أن التفويض لهذه الدورة فقط.

Note: The lozenge symbol (◊) indicates that the accreditation is for this session only.

Note: Le losange (◊) signifie que l'accréditation concerne uniquement la présente session.

Nota: Donde quiera que figure un rombo (◊) en la lista, significa que la acreditación es sólo para esta sesión.

ALGERIA (cont'd)

Mohamed MELLAH
Ministre Plénipotentiaire
Représentant permanent suppléant de
la République algérienne démocratique
et populaire auprès des organisations
spécialisées des Nations Unies
Rome

Scander MEKERSI
Directeur de la programmation des
investissements et des études économiques
Ministère de l'agriculture et
du développement rural
Alger

Saida ZOUGGAR
Chargée d'études et de synthèse
Ministère de l'agriculture et
du développement rural
Alger

Fatiha BAGHOUS
Chargée d'études et de synthèse
Ministère de l'agriculture et
du développement rural
Alger

Mohamed LAMINI
Inspecteur
Ministère de l'agriculture et
du développement rural
Alger

Belhadad SLIMANE
Chef de Bureau des institutions
financières internationales
Direction générale des relations économiques
et de la coopération internationale
Ministère des affaires étrangères
Alger

Karima BOUBEKEUR
Secrétaire des affaires étrangères
Représentant permanent suppléant de
la République algérienne démocratique
et populaire auprès des organisations
spécialisées des Nations Unies
Rome

ANGOLA

Gouverneur

Afonso Pedro CANGA
Ministre de l'agriculture
Luanda

ANGOLA (cont'd)

	<p>Antonia NELUMBA Secrétaire d'État Ministère des pêches Luanda</p>
Gouverneur suppléant	<p>Florêncio DA CONCEIÇÃO DE ALMEIDA Ambassadeur Représentant permanent de la République d'Angola auprès du FIDA Rome</p> <p>Carlos Alberto AMARAL Conseiller Représentant permanent suppléant de la République d'Angola auprès du FIDA Rome</p> <p>Tomás Éder Miguel DE SOUSA Technicien Ministère des finances Luanda</p> <p>Stella MONTEIRO Technicien du Cabinet des relations internationales Ministère de l'agriculture Luanda</p> <p>José QUINTERA Assistant du Secrétaire d'État Ministère des pêches Luanda</p> <p>Nkosi LUYEYE Directeur général Ministère des pêches Luanda</p>
ARGENTINA	
Gobernador	<p>Claudio Javier ROZENCWAIG Embajador Representante Permanente de la República Argentina ante la FAO, el FIDA y el PMA Roma</p>

ARGENTINA (cont'd)

Gobernador Suplente ◊

Gustavo O. INFANTE
 Ministro Plenipotenciario
 Representante Permanente Adjunto
 de la República Argentina ante
 la FAO, el FIDA y el PMA
 Roma

Asesor

Fernando FALBO
 Funcionario
 Ministerio de Economía
 y Finanzas Públicas
 Buenos Aires

AUSTRIA

Governor ◊

Wolfgang P.E. MÜLLER
 Ministerial Counsellor
 International Financial Institutions
 Federal Ministry of Finance
 Vienna

AZERBAIJAN

Governor

Vaqif SADIQOV
 Ambassador
 Permanent Representative
 of the Republic of Azerbaijan
 to the United Nations Agencies
 for Food and Agriculture
 Rome

Adviser

Zaur GADIMALIYEV
 Second Secretary
 Deputy Permanent Representative-designated
 of the Republic of Azerbaijan
 to the United Nations Agencies
 for Food and Agriculture
 Rome

BAHAMAS (THE)

Governor ◊

William J. Godfrey ENEAS
 Ambassador
 Permanent Representative of the
 Commonwealth of The Bahamas
 to the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Nassau

BANGLADESH

Governor ◊

Md. Qamrul ISLAM
Minister for Food
Dhaka

Mohammed Shahdat HOSSAIN
Ambassador
Permanent Representative of
the People's Republic of
Bangladesh to IFAD
Rome

Mahmuda BEGUM
Additional Secretary
Economic Relations Division
Ministry of Finance
Dhaka

Md. Mafizur RAHMAN
Economic Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic
of Bangladesh to IFAD
Rome

Mohammed Karinul ISLAM BHUIYAN
Assistant and Private Secretary
to the Minister
Ministry of Food
Dhaka

BELGIUM

Gouverneur

Vincent MERTENS DE WILMARS
Ambassadeur
Représentant permanent de la Belgique
auprès des organisations spécialisées
des Nations Unies
Rome

Guy BERINGHS
Ministre Conseiller
Représentant permanent adjoint de
la Belgique auprès des organisations
spécialisées des Nations Unies
Rome

Lieselot GERMONPREZ
Attaché
Représentant permanent suppléant de
la Belgique auprès des organisations
spécialisées des Nations Unies
Rome

BENIN

Gouverneur suppléant

Rosemonde DEFFON YAKOUBOU
Ambassadeur
Représentant permanent de
la République du Bénin
auprès du FIDA
Rome

Emilienne AGOSSA
Attachée
Ambassade de la République du Bénin
Rome

BHUTAN

Governor

Yeshey DORJI
Minister for Agriculture and Forests
Thimphu

Adviser

Lhap DORJI
Program Director
Renewable Natural Resources
Research Development Centre
Ministry of Agriculture and Forests
Thimphu

Adviser

Tashi YANGZOM
Planning Officer
Policy and Planning Division
Ministry of Agriculture and Forests
Thimphu

BOLIVIA (PLURINATIONAL STATE OF)

Gobernador

Antolín AYAVIRI GÓMEZ
Embajador
Representante Permanente del
Estado Plurinacional de Bolivia
ante el FIDA
Roma

Gobernador Suplente

Roxana OLLER CATOIRA
Segundo Secretario
Representante Permanente Alterno
del Estado Plurinacional de Bolivia
ante el FIDA
Roma

Asesor

Maria Eugenia GAZAUI
Asistente del Embajador
Embajada del Estado Plurinacional de Bolivia
Roma

BOSNIA AND HERZEGOVINA

Governor

Nerkez ARIFHODZIC
 Ambassador
 Permanent Representative
 of Bosnia and Herzegovina to
 the United Nations Food and
 Agricultural Agencies
 Rome

Alternate Governor

Vesela PLANINIC
 Minister Counsellor
 Alternate Permanent Representative
 of Bosnia and Herzegovina to
 the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

BOTSWANA

Alternate Governor

Micus CHIMBOMBI
 Permanent Secretary
 Ministry of Agriculture
 Gaborone

Galeitsiwe Taelo RAMOKAPANE
 Director of Crop Production and Forestry
 Ministry of Agriculture
 Gaborone

Michael MANOWE
 Agricultural Attaché
 Permanent Mission of the
 Republic of Botswana to the
 United Nations Office and other
 International Organizations
 Geneva

BRAZIL

Alternate Governor

Claudio Alberto Castelo Branco PUTY
 Secretary for International Affairs
 Ministry of Planning, Budget and
 Management
 Brasilia

Adviser

Olyntho VIEIRA
 Minister
 Deputy Permanent Representative
 of the Federative Republic of Brazil
 to the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

BRAZIL (cont'd)

Adviser

Luiz Maria PIO CORREA
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Federative Republic of Brazil
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

BURKINA FASO

Gouverneur

Jean Gustave SANON
Ministre de l'économie et des finances
Ouagadougou

Raymond BALIMA
Ambassadeur
Représentant permanent
du Burkina Faso auprès
du FIDA
Rome

Aoua Toure SAKO
Premier Conseiller
Ambassade du Burkina Faso
Rome

K. Appolinaire OUEDRAOGO
Conseiller des affaires étrangères
Ministère des affaires étrangères
et de la coopération régionale
Ouagadougou

BURUNDI

Gouverneur

Tabu Abdallah MANIRAKIZA
Ministre des finances et de la planification
du développement économique
Bujumbura

Gouverneur suppléant

Odette KAYITESI
Ministre de l'agriculture et de l'élevage
Bujumbura

Justine NISUBIRE
Ambassadeur
Représentant permanent de
la République du Burundi
auprès du FIDA
Rome

BURUNDI (cont'd)

Gérard NIYOKWIZIGIRA
 Conseiller technique
 Ministère des finances et de la planification
 du développement économique
 Bujumbura

CABO VERDE

Gouverneur

Manuel AMANTE DA ROSA
 Ambassadeur
 Représentant permanent de
 la République de Cabo Verde auprès
 des organisations spécialisées
 des Nations Unies
 Rome

Gouverneur suppléant

Sónia Cristina MARTINS
 Conseillère
 Représentante permanente adjointe de
 la République de Cabo Verde auprès
 des organisations spécialisées
 des Nations Unies
 Rome

CAMEROON

Gouverneur

Clémentine ANANGA MESSINA
 Ministre déléguée auprès du
 Ministre de l'agriculture et du
 développement rural
 Yaoundé

Gouverneur suppléant

Dominique AWONO ESSAMA
 Ambassadeur
 Représentant permanent de la
 République du Cameroun auprès
 du FIDA
 Rome

Conseiller

Médi MOUNGUI
 Deuxième Conseiller
 Représentant permanent adjoint
 de la République du Cameroun
 auprès du FIDA
 Rome

Conseiller

Patrick MVONDO NNA
 Directeur des études, des programmes
 et de la coopération
 Ministère de l'agriculture et du
 développement rural
 Yaoundé

CANADA

Governor ◊

Peter McGOVERN
Ambassador
Permanent Representative
of Canada to the United Nations
Food and Agricultural Agencies
Rome

Adviser

Michael GORT
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Canada to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Adviser

Courtney HOOD
Programme Officer
Permanent Mission of Canada
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

CENTRAL AFRICAN REPUBLIC

Gouverneur

David BANZOUKOU
Ministre en charge du développement
du monde rural
Bangui

Honoré FEIZOURE
Expert
Chargé de mission agriculture
Ministère en charge du développement
du monde rural
Bangui

Joseph BISSI-YANDIA
Coordonnateur du Projet de relance
des cultures vivrières et du petit
élevage dans les savanes (PREVES)
Ministère en charge du développement
du monde rural
Bangui

CHAD

Gouverneur

Amane Rosine BAÏWONG DJIBERGUI
Ministre de l'agriculture et
de l'environnement
N'Djamena

CHAD (cont'd)

Oumar Tahar YAÏDE
Conseiller au développement
à la Primature
N'Djamena

Djamal AL-FAROUK
Directeur général de la production agricole
et de la formation
Ministère de l'agriculture et
de l'environnement
N'Djamena

Nadji Telro WAÏ
Directeur des luttes contre
les changements climatiques,
les pollutions et les nuisances
Ministère de l'agriculture et
de l'environnement
N'Djamena

CHILE

Asesor

Margarita VIGNEAUX
Asesora
Embajada de la República
de Chile
Roma

CHINA

Alternate Governor

YANG Shaolin
Director-General
Department of International Economic
and Financial Cooperation
Ministry of Finance
Beijing

PENG Zhengyuan
Director
Department of International Economic
and Financial Cooperation
Ministry of Finance
Beijing

GUAN Xiuzhen
Senior Advisor
Department of International Economic
and Financial Cooperation
Ministry of Finance
Beijing

CHINA (cont'd)

ZHANG Zhengwei
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

WANG Rui
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

DANG Libin
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

COLOMBIA

Gobernador ◊

Juan Carlos SARMIENTO UMBARILA
Ministro Consejero
Representante Permanente Adjunto
de la República de Colombia
ante el FIDA
Roma

Gobernador Suplente ◊

Felipe STEINER FRASER
Primer Secretario
Representante Permanente Alterno
de la República de Colombia
ante el FIDA
Roma

Asesor

Esperanza CASTRO DUQUE
Ministra Plenipotenciaria
Representante Permanente Adjunta
de la República de Colombia
ante el FIDA
Roma

CONGO

Gouverneur suppléant

Mamadou KAMARA DEKAMO
Ambassadeur
Représentant permanent de
la République du Congo
auprès du FIDA
Rome

Conseiller

Marc MANKOUSSOU
Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République du Congo
auprès du FIDA
Rome

COSTA RICA

Gobernador

Marco Vinicio VARGAS PEREIRA
Embajador
Representante Permanente
de la República de Costa Rica
ante la FAO, el FIDA y el PMA
Roma

Gobernador Suplente

Estela BLANCO SOLÍS
Ministra Consejera
Representante Permanente Alternativa
de la República de Costa Rica
ante la FAO, el FIDA y el PMA
Roma

CÔTE D'IVOIRE

Gouverneur ◊

Janine TAGLIANTE-SARACINO
Ambassadeur
Représentant permanent de la
République de Côte d'Ivoire
auprès du FIDA
Rome

Conseiller

Seydou CISSÉ
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République de Côte d'Ivoire
auprès du FIDA
Rome

Conseiller

Kouame KANGA
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République de Côte d'Ivoire
auprès du FIDA
Rome

CÔTE D'IVOIRE (cont'd)

Conseiller

Wroly Danielle SEPE NEE SERVY
 Conseillère
 Représentante permanente suppléante
 de la République de Côte d'Ivoire
 auprès du FIDA
 Rome

CUBA

Gobernador Suplente

Alba Beatriz SOTO PIMENTEL
 Embajadora
 Representante Permanente de
 la República de Cuba
 ante el FIDA
 Roma

Asesor

Silvia María ÁLVAREZ ROSSELL
 Primer Secretario
 Representante Permanente Adjunta
 de la República de Cuba
 ante el FIDA
 Roma

Asesor

Luís Alberto MARÍN LLANES
 Tercer Secretario
 Representante Permanente Alterno
 de la República de Cuba
 ante el FIDA
 Roma

CYPRUS

Governor

George F. POULIDES
 Ambassador
 Permanent Representative
 of the Republic of Cyprus
 to the United Nations Food
 and Agriculture Agencies
 Rome

Alternate Governor

Spyridon ELLINAS
 Agricultural Attaché
 Alternate Permanent Representative
 of the Republic of Cyprus to the
 United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

DEMOCRATIC PEOPLE'S REPUBLIC OF KOREA

Governor	KIM Chun Guk Ambassador Permanent Representative of the Democratic People's Republic of Korea to IFAD Rome
Adviser	PANG Kwang Hyok Counsellor Deputy Permanent Representative of the Democratic People's Republic of Korea to IFAD Rome
Adviser	KIM Jong Hyok Second Secretary Alternate Permanent Representative of the Democratic People's Republic of Korea to IFAD Rome

DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO

Gouverneur	Isidore KABWE MWEWU LONGO Ministre de l'agriculture, pêche et élevage Kinshasa
Gouverneur suppléant	Hubert ALI RAMAZANI Secrétaire général à l'agriculture, pêche et élevage Ministère de l'agriculture, pêche et élevage Kinshasa
Conseiller	Albert TSHISELEKA FELHA Ambassadeur Représentant permanent de la République démocratique du Congo auprès du FIDA Rome
Conseiller	Marcel KAPAMBWE NYOMBO Directeur-adjoint du Cabinet du Ministre Ministère de l'agriculture, pêche et élevage Kinshasa
Conseiller	Nono KABWE Chargé de Mission du Ministre Ministère de l'agriculture, pêche et élevage Kinshasa

DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO (cont'd)

Conseiller Placide GUWENDA A MUKELANGE
Administrateur du Bureau FIDA en la
République démocratique du Congo
Kinshasa

Conseiller Maurice PHOBA DINKA
Chargé du Protocol
Ambassade de la République
démocratique du Congo
Rome

DENMARK

Governor Morten JESPERSEN
Under-Secretary for Global
Development and Cooperation
Ministry of Foreign Affairs
Copenhagen

Jonas Helth LØNBORG
Head of Section
Development Policy and Global Cooperation
Ministry of Foreign Affairs
Copenhagen

Alternate Governor Vibeke GRAM MORTENSEN
Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Kingdom of Denmark to IFAD
Rome

Simone GUNDTOFT
Intern
Royal Danish Embassy
Rome

DJIBOUTI

Ahmed Darar DJIBRIL
Directeur de la pêche
Ministère de l'agriculture,
de la pêche, de l'élevage et
des ressources halieutiques
Djibouti

Djama Mahamoud DOUALEH
Conseiller technique au Cabinet du
Ministre de l'agriculture,
de la pêche, de l'élevage et
des ressources halieutiques
Djibouti

DOMINICAN REPUBLIC

Gobernador ◊	Antonio VARGAS HERNÁNDEZ Director-General de Cooperación Multilateral Ministerio de Economía, Planificación y Desarrollo Santo Domingo
Gobernador Suplente ◊	Emerson VEGAZO Director del Sector Económico y Apoyo al Sector Privado Dirección General de Cooperación Multilateral Ministerio de Economía, Planificación y Desarrollo Santo Domingo
Asesor	Sandra Janet FRANCISCO Oficial de la Dirección General de Cooperación Multilateral Ministerio de Economía, Planificación y Desarrollo Santo Domingo
Asesor	Mario ARVELO CAAMAÑO Embajador Representante Permanente de la República Dominicana ante el FIDA Roma
Asesor	Julia VICIOSO VARELAS Ministra Consejera Representante Permanente Alternativa de la República Dominicana ante el FIDA Roma
Asesor	Rawell TAVERAS ARBAJE Consejero Representante Permanente Alternativo de la República Dominicana ante el FIDA Roma
Asesor	María Cristina LAUREANO PEÑA Primera Secretaria Representante Permanente Alternativa de la República Dominicana ante el FIDA Roma

ECUADOR

Gobernador ◊

Juan Fernando HOLGUÍN FLORES
Embajador
Representante Permanente
de la República del Ecuador
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

Asesor

José Antonio CARRANZA BARONA
Consejero
Representante Permanente Alterno
de la República del Ecuador
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

Asesor

Nelson David TROYA ESQUIVEL
Tercer Secretario
Representante Permanente Alterno
de la República del Ecuador
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

EGYPT

Governor

Adel Tawfek EL-BELTAGY
Minister for Agriculture
and Land Reclamation
Cairo

Alternate Governor

Amr Mostafa Kamal HELMY
Ambassador
Permanent Representative of
the Arab Republic of Egypt to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Magdy MADK HOUR
Supervisor of Foreign
Agriculture Relations
Ministry of Agriculture
and Land Reclamation
Cairo

Abdelbaset Ahmed Aly SHALABY
Agricultural Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Arab Republic of Egypt to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

EGYPT (cont'd)

Anas S.A. SHADI
 Second Secretary
 Alternate Permanent Representative
 of the Arab Republic of Egypt to
 the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

EL SALVADOR

Gobernador

Aida Luz SANTOS DE ESCOBAR
 Embajadora
 Representante Permanente de
 la República de El Salvador
 ante el FIDA
 Roma

Gobernador Suplente

María Eulalia JIMÉNEZ ZEPEDA
 Ministro Consejero
 Representante Permanente Adjunto
 de la República de El Salvador
 ante el FIDA
 Roma

EQUATORIAL GUINEA

Gobernador

Alfredo MITOGO MITOGO ADA
 Ministro de Agricultura y Bosques
 Malabo

Asesor

Crisantos OBAMA ONDO
 Embajador
 Representante Permanente de la
 República de Guinea Ecuatorial
 ante los Organismos de las
 Naciones Unidas
 Roma

Asesor

Gabriel Martin ESONO NDONG
 Director General de Ganadería
 Ministerio de Agricultura y Bosques
 Malabo

Asesor

Sinforiano SYDNEY NELA
 Director General del Gabinete del Ministro
 Ministerio de Agricultura y Bosques
 Malabo

EQUATORIAL GUINEA (cont'd)

Asesor

Mateo NSOGO NGUERE MICUE
 Funcionario Administrativo
 Misión Permanente de Guinea Ecuatorial
 ante los Organismos de las Naciones Unidas
 Roma

ERITREA

Governor

Arefaine BERHE
 Minister for Agriculture
 Asmara

Tewolde KELATI
 Minister for Marine Resources
 Asmara

Alternate Governor

Fessahazion PIETROS
 Ambassador
 Permanent Representative
 of the State of Eritrea to IFAD
 Rome

Yohannes TENSUE
 First Secretary
 Alternate Permanent Representative
 of the State of Eritrea to IFAD
 Rome

ESTONIA

Alternate Governor

Siim TIIDEMANN
 Minister Counsellor
 Permanent Representative of
 the Republic of Estonia to the
 United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

ETHIOPIAGovernor [◇]

Abreha Ghebrai ASEFFA
 Minister Plenipotentiary
 Deputy Permanent Representative
 of the Federal Democratic Republic
 of Ethiopia to IFAD
 Rome

Tarkegn Tsigie HAILE
 Minister Counsellor
 Alternate Permanent Representative
 of the Federal Democratic Republic
 of Ethiopia to IFAD
 Rome

FIJI

Governor

Inia Batikoto SERUIRATU
Minister for Agriculture,
Rural and Maritime Development
and National Disaster Management
Suva

FINLAND

Alternate Governor ◊

Laura TORVINEN
Director
Unit for Development Financing Institutions
Department for Development Policy
Ministry of Foreign Affairs
Helsinki

Adviser

Christian LINDHOLM
Counsellor
Unit for Development Financing Institutions
Department for Development Policy
Ministry of Foreign Affairs
Helsinki

Adviser

Merja Ethel SUNDBERG
Minister Counsellor
Permanent Representative
of the Republic of Finland
to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

Adviser

Tanja RAJAMÄKI
Programme Officer
Embassy of the Republic
of Finland
Rome

FRANCE

Gouverneur

Anthony REQUIN
Chef du Service des affaires multilatérales
et du développement (SAMD)
Direction générale du Trésor
Ministère des Finances et
des Comptes publics
Paris

Serge TOMASI
Ambassadeur
Représentant permanent
de la République française
auprès de l'OAA, PAM et FIDA
Rome

FRANCE (cont'd)

Donatienne HISSARD
 Conseillère
 Représentante permanente adjointe
 de la République française
 auprès de l'OAA, PAM et FIDA
 Rome

Martin LANDAIS
 Conseiller économique
 Adjoint au Chef du
 service économique régional
 Ambassade de France
 Rome

Bruno MENAT
 Adjoint au Chef du Bureau de l'aide au
 développement et des institutions
 multilatérales de développement
 Direction générale du Trésor
 Ministère des Finances et
 des Comptes publics
 Paris

GABON

Gouverneur

Luc OYOUBI
 Ministre de l'agriculture, de l'élevage,
 de la pêche et de la sécurité alimentaire
 Libreville

Charles ESSONGHÉ
 Ambassadeur
 Représentant permanent de
 la République gabonaise
 auprès du FIDA
 Rome

Jean Claude MOUSSOUNDA
 Premier Conseiller
 Ambassade de la République gabonaise
 Rome

GAMBIA (THE)

Governor

Solomon OWENS
 Minister for Agriculture
 Banjul

Salimatou JALLOW
 Counsellor
 Embassy of the Republic
 of The Gambia
 Madrid

GEORGIA

Governor

Otar DANELIA
Minister for Agriculture
Tbilisi

Nodar KHADURI
Minister for Finance
Tbilisi

Alternate Governor

Karlo SIKHARULIDZE
Ambassador
Permanent Representative
of Georgia to IFAD
Rome

Nodar KERESLIDZE
Deputy Minister for Agriculture
Tbilisi

David LEZHAVA
Deputy Minister for Finance
Tbilisi

Nana CHINCHILAKASHVILI
Deputy Head
Department of Public Relations
Ministry of Agriculture
Tbilisi

Zaal MARGVELASHVILI
Senior Counsellor
Alternate Permanent Representative
of Georgia to IFAD
Rome

Davit BAZERASHVILI
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of Georgia to IFAD
Rome

GERMANY

Thomas WRIESSNIG
Ambassador
Permanent Representative of the
Federal Republic of Germany to FAO and
the other International Organizations
Rome

GERMANY (cont'd)

Alternate Governor ◊

Rolf-Dieter DRESCHER
 Head of Division
 Regional Development Banks and Funds
 Federal Ministry of Economic
 Co-operation and Development
 Berlin

Otmar GREIFF
 Minister Counsellor
 Alternate Permanent Representative of
 the Federal Republic of Germany to FAO and
 the other International Organizations
 Rome

Christiane AMARI
 Deputy Head of Division
 Regional Development Banks and IFAD
 Federal Ministry of Economic
 Co-operation and Development
 Berlin

Martha KAUTZKY
 Trainee
 Permanent Representation of the
 Federal Republic of Germany to FAO and
 the other International Organizations
 Rome

GHANA

Governor

Fifi Fiavi Franklin KWETEY
 Minister for Food and Agriculture
 Accra

Alternate Governor ◊

Molly ANIM-ADDO
 Ambassador
 Permanent Representative-designate
 of the Republic of Ghana to IFAD
 Rome

Adviser

Joseph BOAMAH
 Agriculture Chief Director
 Ministry of Food and Agriculture
 Accra

Adviser

Angela DANNSON
 Director
 Projects Coordinating Unit
 Ministry of Food and Agriculture
 Accra

GHANA (cont'd)

Adviser	Roy AYARIGA Coordinator Ghana Agricultural Sector Investment Programme (GASIP) Accra
Adviser	Atta ANTWI Coordinator Rural Enterprises Programme Accra
Adviser	Nii QUAYE-KUMAH Minister Counsellor Alternate Permanent Representative of the Republic of Ghana to IFAD Rome

GREECE

Governor	Themistoklis DEMIRIS Ambassador Permanent Representative of the Hellenic Republic to IFAD Rome
Alternate Governor	Nike Ekaterini KOUTRAKOU Minister Counsellor Deputy Permanent Representative of the Hellenic Republic to IFAD Rome
	Marios LYBEROPOULOS Minister Counsellor Embassy of the Hellenic Republic Rome
	Sarandis ANDRICOPOULOS Special Advisor Embassy of the Hellenic Republic Rome

GUATEMALA

Gobernador	Stephanie HOCHSTETTER SKINNER-KLÉE Embajadora Representante Permanente de la República de Guatemala ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma
------------	--

GUATEMALA (cont'd)

Gobernador Suplente

Sylvia WOHLERS DE MEIE
 Ministro Consejero
 Representante Permanente Adjunto
 de la República de Guatemala ante los
 Organismos de las Naciones Unidas
 Roma

GUINEA

Gouverneur

Jacqueline SULTAN
 Ministre de l'agriculture
 Conakry

Conseiller

Mohamed DIOUMESSI
 Conseiller technique
 Ministère de l'agriculture
 Conakry

Conseiller

Abdoulaye TRAORE
 Conseiller économique
 Chargé d'affaires, a.i.
 Ambassade de la République de Guinée
 Rome

Conseiller

Mohamed Nassir CAMARA
 Conseiller
 Représentant permanent suppléant
 de la République de Guinée
 auprès du FIDA
 Rome

HAITI

Jean Bony ALEXANDRE
 Ministre Conseiller
 Représentant permanent suppléant
 de la République d'Haïti
 auprès du FIDA
 Rome

Marie-Laurence DURAND
 Premier Secrétaire
 Représentant permanent suppléant
 de la République d'Haïti
 auprès du FIDA
 Rome

Yves THEODORE
 Conseiller
 Représentant permanent suppléant
 de la République d'Haïti
 auprès du FIDA
 Rome

HUNGARY

Alternate Governor

Zoltán KÁLMÁN
 Counsellor
 Permanent Representative
 of Hungary to the United Nations
 Food and Agriculture Agencies
 Rome

ICELAND

Alternate Governor

Jón Erlingur JÓNASSON
 Minister Plenipotentiary
 Permanent Representative of
 the Republic of Iceland to the
 United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

INDIA

Governor ◊

Tarun BAJAJ
 Joint Secretary
 Department of Economic Affairs
 Ministry of Finance
 New Delhi

Vimlendra SHARAN
 Minister (Agriculture)
 Alternate Permanent Representative of the
 Republic of India to the United Nations
 Food and Agriculture Agencies
 Rome

INDONESIA

Governor

Andin HADIYANTO
 Expert Staff of Macro Economy
 and International Finance
 Ministry of Finance
 Jakarta

Alternate Governor ◊

August PARENGKUAN
 Ambassador
 Permanent Representative of
 the Republic of Indonesia
 to IFAD
 Rome

Adviser

Hari PRIYONO
 Secretary-General
 Ministry of Agriculture
 Jakarta

INDONESIA (cont'd)

Adviser	Des ALWI Minister Deputy Chief of Mission Deputy Permanent Representative of the Republic of Indonesia to IFAD Rome
Adviser	Syurkani Ishak KASIM Director Center for Climate Finance and Multilateral Policy Ministry of Finance Jakarta
Adviser	Mesah TARIGAN Director Centre for International Co-operation Ministry of Agriculture Jakarta
Adviser	Agus Prihatin SAPTONO Minister Counsellor for Multilateral Affairs Alternate Permanent Representative of the Republic of Indonesia to IFAD Rome
Adviser	Tazwin HANIF Counsellor Alternate Permanent Representative of the Republic of Indonesia to IFAD Rome
Adviser	Yusral TAHIR Agricultural Attaché Embassy of the Republic of Indonesia Rome
Adviser	Royhan WAHAB Second Secretary Embassy of the Republic of Indonesia Rome
Adviser	Vivi FERIANY Third Secretary Alternate Permanent Representative of the Republic of Indonesia to IFAD Rome

INDONESIA (cont'd)

Adviser

Nevo BOFFILLIA PIUNTI
 Head of Section
 International Funding,
 Fiscal Policy Agency
 Ministry of Finance
 Jakarta

Adviser

Fazri REZA
 Staff
 Center for Climate Finance
 and Multilateral Policy
 Ministry of Finance
 Jakarta

IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF)Governor [◇]

Alireza MOHAJER
 Attaché
 Chargé d'affaires, a.i.
 Permanent Mission of the
 Islamic Republic of Iran to the
 United Nations Agencies
 Rome

Ali FERAYDONI
 Attaché
 Alternate Permanent Representative
 of the Islamic Republic of Iran to
 the United Nations Food and
 Agriculture Agencies in Rome
 Rome

IRAQ

Alternate Governor

Saywan Sabir Mustafa BARZANI
 Ambassador
 Permanent Representative of
 the Republic of Iraq to IFAD
 Rome

Aghadir AL-NAKIB
 First Secretary
 Alternate Permanent Representative
 of the Republic of Iraq to IFAD
 Rome

IRELAND

Earnán O'CLÉIRIGH
 Senior Development Specialist/Policy Lead
 Inclusive Economic Growth Policy Team
 Development Co-operation Directorate
 Irish Aid
 Department of Foreign Affairs and Trade
 Limerick

Alternate Governor

Damien KELLY
 First Secretary (Agriculture)
 Deputy Permanent Representative
 of Ireland to the United Nations
 Food and Agriculture Agencies
 Rome

ITALY

Governor

Enrico MORANDO
 Deputy Minister for Economy and Finance
 Rome

Gianni GHISI
 Ambassador
 Permanent Representative of
 the Italian Republic to IFAD
 Rome

Stefania BAZZONI
 Director
 Service in charge of Multilateral
 Development Banks (Office X)
 Directorate General for International
 Financial Relations (Directorate III)
 Department of the Treasury
 Ministry of Economy and Finance
 Rome

Valentina MUIESAN
 Counsellor
 Alternate Permanent Representative
 of the Italian Republic to IFAD
 Rome

Stefano LIGRONE
 Secretary of Legation
 Directorate General for Development
 Co-operation (DGCS)
 Ministry of Foreign Affairs and
 International Co-operation
 Rome

ITALY (cont'd)

Diletta SVAMPA
 Adviser
 Service in charge of Multilateral
 Development Banks (Office IX)
 Directorate General for International
 Financial Relations (Directorate III)
 Department of the Treasury
 Ministry of Economy and Finance
 Rome

Nicola PISANI
 Expert
 Office of Relations with non-financial
 International Organizations (Office II)
 Directorate General for Development
 Co-operation (DGCS)
 Ministry of Foreign Affairs and
 International Co-operation
 Rome

Loredana MAGNI
 Expert
 Directorate General for Development
 Co-operation (DGCS)
 Ministry of Foreign Affairs and
 International Co-operation
 Rome

Erika GROSSI
 Intern
 Permanent Representation
 of the Italian Republic to the
 United Nations Agencies
 Rome

JAMAICA

Alternate Governor

Wayne McCOOK
 Ambassador
 Permanent Representative of
 Jamaica to the United Nations
 Specialized Agencies in Geneva
 Geneva

JAPAN

Governor

Kazuyoshi UMEMOTO
 Ambassador
 Permanent Representative of Japan
 to the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

JAPAN (cont'd)

Adviser

Osamu KUBOTA
 Minister Counsellor
 Deputy Permanent Representative
 of Japan to the United Nations
 Food and Agriculture Agencies
 Rome

JORDAN

Governor ◊

Radi AL-TARAWNEH
 Secretary-General
 Ministry of Agriculture
 Amman

Alternate Governor ◊

Malik BREIZAT
 Director for Arab and
 Islamic Relations
 Ministry of Planning and
 International Co-operation
 Amman

Adviser

Fiesal Rasheed Salamh AL ARGAN
 Agricultural Attaché
 Deputy Permanent Representative
 of the Hashemite Kingdom
 of Jordan to IFAD
 Rome

KAZAKHSTAN

Alternate Governor

Dina SATTYBAYEVA
 Head of the Livestock Strategy Division
 Department of Production and
 Processing of Animal Products
 Ministry of Agriculture
 Astana

Adviser

Nurlan ZHALGAZBAYEV
 Minister Counsellor
 Deputy Head of Mission
 Alternate Permanent Representative of
 the Republic of Kazakhstan to IFAD
 Rome

KENYA

Governor

Felix Kiptarus KOSKEI
 Cabinet Secretary for Agriculture,
 Livestock and Fisheries
 Nairobi

KENYA (cont'd)

Alternate Governor

Sicily KARIUKI
Principal Secretary
State Department of Agriculture
Ministry of Agriculture,
Livestock and Fisheries
Nairobi

Josephine Wangari GAITA
Ambassador
Permanent Representative
of the Republic of Kenya to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Aboud MOEVA
Personal Assistant to the Principal Secretary
State Department of Agriculture
Ministry of Agriculture,
Livestock and Fisheries
Nairobi

Fabian MUYA
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Kenya
to IFAD
Rome

Ericsson BAND
Personal Assistant to the Cabinet Secretary
Ministry of Agriculture, Livestock
and Fisheries
Nairobi

KIRIBATI

Alternate Governor

Timi KAIEKIEKI
Secretary
Ministry of Environment, Lands
and Agricultural Development
Tarawa

Rota MANAKO
Director of Agriculture Division
Ministry of Environment, Lands
and Agricultural Development
Tarawa

Iete TIMEA
Senior Agricultural Officer
Ministry of Environment, Lands
and Agricultural Development
Tarawa

KUWAIT

Alternate Governor

Hesham I. AL-WAQAYAN
Deputy Director-General
Kuwait Fund for Arab
Economic Development
Kuwait City

Yousef Ghazi AL-BADER
Regional Manager for Central
Asian and European Countries
Operations Department
Kuwait Fund for Arab
Economic Development
Kuwait City

LAO PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC

Governor ◊

Thipphakone CHANTHAVONGSA
Vice-Minister for Finance
Vientiane

Alternate Governor ◊

Phouangparisak PRAVONGVIENGKHAM
Vice-Minister for Agriculture and Forestry
Vientiane

Adviser

Phaymany HEUANGKHAMSAY
Acting Director-General
External Finance Department
Ministry of Finance
Vientiane

Adviser

Sousath SAYAKOUMMANE
Deputy Permanent Secretary
Ministry of Agriculture and Forestry
Vientiane

Adviser

Phommy INTCHACK
Deputy Divisional Director
Planning and Cooperation Department
Ministry of Agriculture and Forestry
Vientiane

Adviser

Thipphavong OUNLA
Secretary of the Vice-Minister
Ministry of Agriculture and Forestry
Vientiane

Adviser

Khuanchai SIPHAKANLAYA
Member of the National Chamber
of Commerce and Industry
Vientiane

LEBANON

Gouverneur

Gloria ABOUZEID
Présidente du Comité exécutif du Plan vert
Beyrouth

LESOTHO

Alternate Governor ◊

Nchemo MAILE
Principal Secretary
Ministry of Agriculture and Food Security
Maseru

Adviser

Joseph Sempe LEJAHA
Ambassador
Permanent Representative
of the Kingdom of Lesotho
to IFAD
Rome

Adviser

Mathoriso MOLUMELI
Director
Ministry of Agriculture and Food Security
Maseru

Adviser

Malikopo Patricia RAKOOTJE
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of Lesotho to IFAD
Rome

Adviser

Mosotho J. MOKOROTLOANE
Farmer
Maseru

LIBERIA

Governor

Florence CHENOWETH
Minister for Agriculture
Monrovia

Mohammed S.L. SHERIFF
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of the
Republic of Liberia to the United Nations
Agencies for Food and Agriculture
Rome

A. Haruna-Rashid KROMAH
Secretary
Embassy of the Republic of Liberia
Rome

LIBERIA (cont'd)

Paola TRIPODO
Secretary
Embassy of the Republic of Liberia
Rome

LIBYA

Governor ◊

Mahmud K. AL-TELLISI
Ambassador
Permanent Representative of Libya
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Elahadi E. E. ELZANATI
Counsellor
Deputy Permanent Representative of
Libya to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

Salem HAROUN
Agricultural Counsellor
Alternate Permanent Representative of
Libya to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

LUXEMBOURG

Gouverneur suppléant

Manuel TONNAR
Directeur-adjoint de la
coopération au développement
et de l'action humanitaire
Ministère des affaires étrangères
et européennes
Luxembourg

Janine FINCK
Ambassadeur
Représentant permanent du
Grand-Duché de Luxembourg
auprès du FIDA
Rome

Michel GRETHEN
Premier Secrétaire
Représentant permanent adjoint
du Grand-Duché de Luxembourg
auprès du FIDA
Rome

LUXEMBOURG (cont'd)

Mirella SENATORE
 Attachée
 Ambassade du Grand-Duché
 de Luxembourg
 Rome

MADAGASCAR

Gouverneur

RAVATOMANGA Rolland
 Ministre de l'agriculture
 et du développement rural
 Antananarivo

Conseiller

RATSIMBAZAFY Josiane R.
 Conseiller
 Chargé d'affaires, a.i.
 Ambassade de la République de Madagascar
 Rome

Conseiller

RASELISON Julien Mamiarivao
 Directeur général de
 la planification et du contrôle
 Ministère de l'agriculture
 et du développement rural
 Antananarivo

Conseiller

MONJA Ernest
 Conseiller
 Représentant permanent adjoint
 de la République de Madagascar
 auprès du FIDA
 Rome

Conseiller

RATOHARIJAONA RAKOTOARISOLO Suzelin
 Chargé des relations multilatérales
 Ministère de l'agriculture
 et du développement rural
 Antananarivo

Conseiller

RAHARINIRINA Jeanine
 Conseillère technique
 Ministère de l'agriculture
 et du développement rural
 Antananarivo

MALAYSIA

Alternate Governor

Halimah ABDULLAH
 Ambassador
 Permanent Representative of Malaysia
 to the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

MALAYSIA (cont'd)

Dzulkifli BIN ABD WAHAB
 Counsellor (Agriculture)
 Alternate Permanent Representative
 of Malaysia to the United Nations
 Food and Agriculture Agencies
 Rome

Ahmad Fahmi Bin Ahmad SARKAWI
 Counsellor
 Alternate Permanent Representative
 of Malaysia to the United Nations
 Food and Agriculture Agencies
 Rome

Amir Hamzah HARUN
 Second Secretary (Agriculture)
 Alternate Permanent Representative
 of Malaysia to the United Nations
 Food and Agriculture Agencies
 Rome

MALI

Gouverneur

Bokary TRETA
 Ministre du développement rural
 Bamako

Gouverneur suppléant

Bruno MAIGA
 Ambassadeur de la
 République du Mali auprès
 de la République italienne
 Rome

Conseiller

Bah KONIPO
 Deuxième Conseiller
 Représentant permanent adjoint
 de la République du Mali
 auprès du FIDA
 Rome

Conseiller

Siaka FOFANA
 Conseiller technique
 Ministère du développement rural
 Bamako

Conseiller

Kassoum DENON
 Coordinateur de la cellule de
 coopération internationale agricole
 Ministère du développement rural
 Bamako

MALI (cont'd)

Conseiller

Mamadou NADIO
 Coordonnateur national des projets
 et programmes du FIDA au Mali
 Ministère du développement rural
 Bamako

Conseiller

Dramane SIDIBE
 Directeur du projet micro finance rural
 Ministère du développement rural
 Bamako

MALTA

Governor

Justin ZAHRA
 Director for Agriculture
 Department for Rural Affairs and Aquaculture
 Ministry of Sustainable Development,
 the Environment and Climate Change
 Valletta

MAURITANIA

Gouverneur

Sidi Ould TAH
 Ministre des affaires économiques
 et du développement
 Nouakchott

Gouverneur suppléant

Marièm AOUFFA
 Ambassadrice
 Représentante permanente de
 la République islamique de
 Mauritanie auprès du FIDA
 Rome

Mohamed Lemine OULD AHMED TAR
 Conseiller technique Chargé du
 développement économique et social
 Ministère des affaires économiques
 et du développement
 Nouakchott

MAURITIUS

Governor

Mahen Kumar SEERUTTUN
 Minister for Agro-Industry and
 Food Security
 Port Louis

MEXICO

Gobernador

Miguel RUIZ CABAÑAS IZQUIERDO
Embajador
Representante Permanente de
los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

Asesor

Georgina TRUJILLO ZENTELLA
Subsecretaria de Desarrollo Agrario,
Territorial y Urbano
Ciudad de México

Gobernador Suplente ◊

Perla CARVALHO
Embajadora
Representante Permanente Alternativa
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

Asesor

Benito JIMÉNEZ SAUMA
Segundo Secretario
Representante Permanente Alternativo
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

MONGOLIA

Alternate Governor

Shijeekhuu ODONBAATAR
Ambassador
Permanent Representative of
Mongolia to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Adviser

Budbazar ENKHBAYAR
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of Mongolia to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

MONTENEGRO

Antun SBUTEGA
Ambassador-designate
of Montenegro to Italy
Rome

MONTENEGRO (cont'd)

Aleksandar DRLJEVIĆ
First Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Montenegro to FAO
Rome

MOROCCO

Hassan ABOUYOUB
Ambassadeur
Représentant permanent
du Royaume du Maroc
auprès du FIDA
Rome

Gouverneur ◊

Mohamed SADIKI
Secrétaire général
Ministère de l'agriculture
et de la pêche maritime
Rabat

Gouverneur suppléant ◊

Mohammed EL GHOLABZOURI
Adjoint au Directeur du trésor
et des finances extérieures
Chargé du Pôle financements et
relations extérieures
Ministère de l'économie et des finances
Rabat

Jaouad ZHAR
Chef du Service des relations avec
les organismes financiers internationaux
Direction du trésor et des finances extérieures
Ministère de l'économie et des finances
Rabat

Mostafa NAHI
Ministre plénipotentiaire
Représentant permanent adjoint
du Royaume du Maroc
auprès du FIDA
Rome

Khouloud BOUGHLALA
Conseillère
Représentant permanent suppléant
du Royaume du Maroc
auprès du FIDA
Rome

MOZAMBIQUE

Governor ◊

Carla Elisa MUCAVI
Ambassador
Permanent Representative of
the Republic of Mozambique to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Adviser

Adriano Isaias UBISSE
Adviser
National Director
Ministry of Economy and Finance
Maputo

Adviser

Silvina DE ABREU
Adviser
Foreign Department Director
Central Bank of Mozambique
Maputo

Adviser

Fernando Lissete MAVIE
Adviser
National Director
Ministry of Agriculture and
Food Security
Maputo

Adviser

Fátima GIMO
Adviser
Ministry of Economy and Finance
Maputo

Adviser

Anchia Nhaca Guebuza Espírito SANTO
Adviser
Central Bank of Mozambique
Maputo

Adviser

Inácio Tomás MUZIME
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Mozambique to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

MYANMAR

Alternate Governor

MYINT Naung
Ambassador
Permanent Representative-designate
of the Republic of the Union of Myanmar
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

MYANMAR (cont'd)

Adviser

KAY THI Soe
Minister Counsellor
Deputy Chief of Mission
Embassy of the Republic
of the Union of Myanmar
Rome

NEPAL

Governor

Hari Prasad PARAJULI
Minister for Agricultural Development
Kathmandu

Adviser

Dinesh Prasad PARAJULI
Joint Secretary
Agribusiness Promotion and Statistics Division
Ministry of Agricultural Development
Kathmandu

NETHERLANDS

Alternate Governor

Gerda VERBURG
Ambassador
Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

Adviser

Wierish RAMSOEKH
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

Adviser

Bart VAN ZWIETEN
Coordinating Policy Officer
International Financial Institutions Division
United Nations and International
Financial Institutions Department
Ministry of Foreign Affairs
The Hague

Adviser

Christiaan DUIJST
Intern
Permanent Representation of the
Kingdom of the Netherlands to
the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

NEW ZEALAND

Governor ◊

Patrick John RATA
Ambassador
Permanent Representative-designate
of New Zealand to the United Nations
Agencies for Food and Agriculture
Rome

Alternate Governor

Anthe CRAWLEY
First Secretary and Consul
Deputy Head of Mission
Alternate Permanent Representative of
New Zealand to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Claudia GROSSO
Policy Adviser
Embassy of New Zealand
Rome

NICARAGUA

Gobernador

Mónica ROBELO RAFFONE
Embajadora
Representante Permanente de
la República de Nicaragua
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

Asesor

Junior Andrés ESCOBAR FONSECA
Agregado Técnico para
Asuntos de Cooperación
Representante Permanente Alterno
de la República de Nicaragua
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

NIGER

Gouverneur suppléant ◊

Amadou TOURÉ
Ambassadeur
Représentant permanent
de la République du Niger
auprès du FIDA
Rome

NIGERIA

Echono SUNDAY S.T.
 Permanent Secretary
 Federal Ministry of Agriculture
 and Rural Development
 Abuja

Musibau Olumuyiwa AZEEZ
 Director
 Rural Development
 Federal Ministry of Agriculture
 and Rural Development
 Abuja

Yaya O. OLANIRAN
 Minister
 Permanent Representative of the
 Federal Republic of Nigeria
 to the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

Ibrahim Matazu ABUBAKER
 Assistant Chief Admin Officer II
 (Agriculture)
 IFAD Desk Officer
 Federal Ministry of Finance
 Abuja

NORWAY

Alternate Governor

Mariann MURVOLL
 Deputy Director
 Section for United Nations Policy
 Department for United Nations,
 Peace and Humanitarian Affairs
 Royal Norwegian Ministry
 of Foreign Affairs
 Oslo

Jostein LEIRO
 Ambassador
 Permanent Representative of
 the Kingdom of Norway to IFAD
 Rome

Inge NORDANG
 Senior Adviser
 Section for United Nations Policy
 Department for United Nations,
 Peace and Humanitarian Affairs
 Royal Norwegian Ministry
 of Foreign Affairs
 Oslo

NORWAY (cont'd)

Margot SKARPETEIG
Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Kingdom of Norway to IFAD
Rome

Anna BOYE KOLDAAS
Intern
Royal Norwegian Embassy
Rome

OMAN

Governor

Isshaq AL-ROQQEISHY
Adviser to the Minister
Ministry of Agriculture and Fisheries
Muscat

Ahmed Salim BAOMAR
Ambassador
Permanent Representative of
the Sultanate of Oman to IFAD
Rome

Ya'qoub Bader Ali Mohammed AL-RUQEISHI
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Sultanate of Oman to IFAD
Rome

Rasmi MAHMOUD
Coordinator with the United Nations
Food and Agriculture Agencies in Rome
Embassy of the Sultanate of Oman
Rome

PAKISTAN

Governor

Sikandar Hayat KHAN BOSAN
Federal Minister for National Food
Security and Research
Islamabad

Alternate Governor [◇]

Tehmina JANJUA
Ambassador
Permanent Representative of the
Islamic Republic of Pakistan to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

PAKISTAN (cont'd)

Ishtiaq Ahmed AKIL
Counsellor
Deputy Head of Mission
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Khalid MEHBOOB
Adviser
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Ahmad FAROOQ
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Amir SAEED
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Stefania TESTA
Adviser
Embassy of the Islamic Republic
of Pakistan
Rome

Francesca FERLITO
Intern
Embassy of the Islamic Republic
of Pakistan
Rome

PANAMA

Gobernador ◊

Rogelio ALVARADO
Director de Análisis Económico y Social
Ministerio de Economía y Finanzas
Panamá

PANAMA (cont'd)

Fernando BERGUIDO
Embajador
Representante permanente-designado
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

Margarita Daisy QUIÑONES RUEDA
Agregada Comercial
Representante Permanente Alternativa
de la República de Panamá
ante el FIDA
Roma

PARAGUAY

Gobernador ◊

José Raúl GATTINI FERREIRA
Ministro de Agricultura y Ganadería
Asunción

Gobernador Suplente

Pedro Daniel CORREA RAMÍREZ
Viceministro de Economía
Asunción

Asesor

Amanda LEÓN
Presidenta del Consejo Directivo del
Crédito Agrícola de Habilitación
del Paraguay (CAH)
Asunción

Asesor

Mirko SOTO SAPRIZA
Consejero
Encargado de Negocios, a.i.
Embajada de la República
del Paraguay
Roma

PERU

Gobernador ◊

Pedro Roberto REÁTEGUI GAMARRA
Ministro
Encargado de Negocios, a.i.
Embajada de la República
del Perú
Roma

Asesor

Carla Stella MARIS CHIRINOS LLERENA
Consejera
Representante Permanente Alternativa
de la República del Perú ante
los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

PHILIPPINES

Governor ◊	Francis N. PANGILINAN Presidential Assistant for Food Security and Agricultural Modernization (PAFSAM) Manila
Alternate Governor ◊	Virgilio R. DE LOS REYES Secretary for Agrarian Reform Quezon City
Adviser	Leila C. LORA-SANTOS Minister and Consul General Chargé d'affaires, a.i. Embassy of the Republic of the Philippines Rome
Adviser	Lupino J. LAZARO Agricultural Attaché Deputy Permanent Representative of the Republic of the Philippines to IFAD Rome
Adviser	Enrique Voltaire G. PINGOL First Secretary Alternate Permanent Representative of the Republic of the Philippines to IFAD Rome
Adviser	Marion L. REYES Attaché Embassy of the Republic of the Philippines Rome
Adviser	Maria Luisa GAVINO Assistant Agricultural Embassy of the Republic of the Philippines Rome

PORTUGAL

Governor	Cláudia COSTA PEREIRA Deputy Director Planning and Policies Office Ministry of Agriculture and Sea Lisbon
----------	---

PORTUGAL (cont'd)

Alternate Governor

Rosa Maria LOURENÇO CAETANO
 Director for International Affairs
 Office for Economic Policy and
 International Affairs (GPEARI)
 Ministry of Finance
 Lisbon

Adviser

Ana Margarida FERREIRA
 Head of Division for Multilateral Affairs
 Office for Economic Policy and
 International Affairs (GPEARI)
 Ministry of Finance
 Lisbon

QATAR

Governor ◊

Ahmed Amer Mohamed AL HUMAIDI
 Minister for Environment
 Doha

Meshaal MOHAMED A.R. AL-KUBAISI
 Counsellor
 Embassy of the State of Qatar
 Rome

Tamader Saleh A.S. AL KHULEIFI
 Third Secretary
 Alternate Permanent Representative
 of the State of Qatar to IFAD
 Rome

Mohammed Saad A.H. AL-MUHANNADI
 Third Secretary
 Embassy of the State of Qatar
 Rome

Sara Khalid J.M. AL-MEADADI
 Third Secretary
 Embassy of the State of Qatar
 Rome

Ali Mohammed AL NAMAA
 International Relations Expert
 Department of International Co-operation
 Ministry of Environment
 Doha

Abdulla BAYAT AL ASSIRI
 Assistant to the Director
 Ministry of Environment
 Doha

QATAR (cont'd)

Akeel HATOOR
 Adviser
 Embassy of the State of Qatar
 Rome

REPUBLIC OF KOREA

LEE Jun Won
 Deputy Minister for Agriculture,
 Food and Rural Affairs
 Sejong-si

Alternate Governor

LEE Eun Jeong
 Counsellor (Agricultural Attaché)
 Alternate Permanent Representative of the
 Republic of Korea to the United Nations
 Food and Agriculture Agencies
 Rome

KWON Taehoon
 Deputy Director
 General Division of International Cooperation
 Ministry of Agriculture, Food
 and Rural Affairs
 Sejong-si

REPUBLIC OF MOLDOVA

Governor

Vlad LOGHIN
 Deputy Minister for Agriculture
 and Food Industry
 Chisinau

Adviser

Stela STINGACI
 Ambassador
 Permanent Representative of
 the Republic of Moldova
 to IFAD
 Rome

Adviser

Tudor VASILICA
 Counsellor
 Alternate Permanent Representative
 of the Republic of Moldova
 to IFAD
 Rome

ROMANIA

Gouverneur suppléant

Dana Manuela CONSTANTINESCU
Ambassadeur
Représentant permanent de
la Roumanie auprès du FIDA
Rome

Conseiller

Alina POPESCU
Première Secrétaire
Représentante permanente adjointe
de la Roumanie auprès du FIDA
Rome

RUSSIAN FEDERATION

Alternate Governor

Vladimir KUZNETSOV
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Russian Federation to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Denis ZHOKIN
Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Russian Federation to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

RWANDA

Governor

Géraldine MUKESHIMANA
Minister for Agriculture and
Animal Resources
Kigali

Jacques KABALE NYANGEZI
Ambassador
Permanent Representative of
the Republic of Rwanda to IFAD
Paris

Francesco ALICICCO
Honorary Consul of the
Republic of Rwanda
to Italy
Rome

SAUDI ARABIA

Governor ◊

Jaber bin Mohammed AL SHIHRI
Deputy Minister
Research and Agricultural Development
Ministry of Agriculture
Riyadh

Bandar bin Abdel Mohsin AL-SHALHOOB
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of the
Kingdom of Saudi Arabia to FAO
Rome

Salah bin AbdelRazaq AL KHODER
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of Saudi Arabia
to FAO
Rome

SENEGAL

Gouverneur suppléant

Seynabou BADIANE
Ambassadeur
Représentant permanent de
la République du Sénégal
auprès du FIDA
Rome

Conseiller

Ngouda KANE
Premier Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République du Sénégal
auprès du FIDA
Rome

Conseiller

Fatoumata Diene GUEYE
Premier Conseiller
Ambassade de la République du Sénégal
Rome

SEYCHELLES

Governor

Bernard Francis SHAMLAYE
Ambassador
Permanent Representative of
the Republic of Seychelles
to IFAD
Paris

SIERRA LEONE

Governor

Joseph Sam SESAY
Minister for Agriculture, Forestry
and Food Security
Freetown

Festus A. TARAWALIE
Liaison Officer
United Nations Offices
Rome

SOMALIA

Alternate Governor

Ibrahim Hagi ABDULKADIR
Ambassador
Permanent Representative of the
Federal Republic of Somalia
to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

Giorgio FRANCESCHETTI
Senior Advisor of the Minister
for Natural Resources of the
Federal Republic of Somalia
Rome

Pierluigi CAMMELLI
Officer
Embassy of the Federal
Republic of Somalia
Rome

SOUTH AFRICA

Governor

Nomatemba TAMBO
Ambassador
Permanent Representative of the
Republic of South Africa to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Alternate Governor [◇]

Edith V. VRIES
Director-General
Department of Agriculture,
Forestry and Fisheries
Pretoria

Adviser

Nthutang Khumoetsile SELEKA
Director
Department of International Relations
and Co-operation
Pretoria

SOUTH AFRICA (cont'd)

Adviser

Moshibudi Priscilla RAMPEDI
 Counsellor (Agricultural Affairs)
 Alternate Permanent Representative
 of the Republic of South Africa
 to the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

Adviser

Muriel Nomathamsanqa MAKANA
 Personal Assistant to the Director-General
 Department of Agriculture,
 Forestry and Fisheries
 Pretoria

SPAIN

Gobernador

Francisco Javier ELORZA CAVENGT
 Embajador
 Representante Permanente de España
 ante los Organismos de las
 Naciones Unidas
 Roma

Asesor

Francisco CAPOTE
 Consejero
 Embajada de España
 Roma

SRI LANKA

Governor

Nawalage Bennet COORAY
 Ambassador
 Permanent Representative of the
 Democratic Socialist Republic
 of Sri Lanka to IFAD
 Rome

Alternate Governor

Dolugala Watte JINADASA
 Minister (Commercial Affairs)
 Deputy Permanent Representative
 of the Democratic Socialist Republic
 of Sri Lanka to IFAD
 Rome

Adviser

Ketma Rajapaksha YAPA
 Second Secretary
 Alternate Permanent Representative
 of the Democratic Socialist Republic
 of Sri Lanka to IFAD
 Rome

SUDAN

Governor

Ibrahim Mahmoud HAMED
Federal Minister for Agriculture and Irrigation
Khartoum

Amira Daoud HASSAN GORNASS
Ambassador
Permanent Representative of
the Republic of the Sudan to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Elamien Hassan ELAMIEN MOHAMED
Director-General
International Co-operation and Investment
Ministry of Agriculture and Irrigation
Khartoum

Ebtisam Hassan Ali GADAA
Director of Development
Ministry of Finance and National Economy
Khartoum

Abla Malik OSMAN
Agricultural Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Republic of the Sudan to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Mohammed Elghazali Eltigani SIRRAG
Minister Plenipotentiary
Embassy of the Republic of the Sudan
Rome

Anwar Ahmed Mohamed KHALIFA
Executive Director of the Minister's Office
Ministry of Agriculture and Irrigation
Khartoum

SWAZILAND

Governor

Moses VILAKATI
Minister for Agriculture
Mbabane

Alternate Governor

Bongani S. MASUKU
Director of Agriculture and Extension
Ministry of Agriculture
Mbabane

SWAZILAND (cont'd)

Mahlaba Almon MAMBA
Counsellor
Permanent Mission of the
Kingdom of Swaziland
Chambesy

SWEDEN

Governor ◊

Ruth Evelyn JACOBY
Ambassador
Permanent Representative
of Sweden to IFAD
Rome

Adviser

Margaretha ARNESSON-CIOTTI
Programme Officer
Embassy of Sweden
Rome

SWITZERLAND

Gouverneur

Pio WENNUBST
Vice-directeur de la Direction du
développement et de la coopération (DDC)
Chef du Domaine de direction
coopération globale
Département fédéral des affaires étrangères
Berne

Christina E. GRIEDER
Ministre
Représentante permanente de
la Confédération suisse auprès
de la FAO, du FIDA et du PAM
Rome

Dimka STANTCHEV SKEIE
Chargée de programme
Section Programme global
sécurité alimentaire
Direction du développement et
de la coopération (DDC)
Département fédéral des affaires étrangères
Berne

THAILAND

Alternate Governor

Sompong NIMCHUAR
 Minister (Agriculture)
 Permanent Representative of
 the Kingdom of Thailand to
 the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

Adviser

Jirapa TROCHIM
 First Secretary
 Alternate Permanent Representative
 of the Kingdom of Thailand to
 the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIAGovernor [◇]

Elisaveta PANOVSKA
 First Secretary
 Chargé d'affaires, a.i.
 Embassy of The former Yugoslav Republic
 of Macedonia to the Holy See
 Rome

TOGO

Gouverneur

Ouro Koura AGADAZI
 Ministre de l'agriculture,
 de l'élevage et de la pêche
 Lomé

Conseiller

Calixte Batossie MADJOLBA
 Ambassadeur
 Représentant permanent de
 la République togolaise
 auprès du FIDA
 Paris

Conseiller

Pascal-Firmin NDIRIRA
 Conseiller spécial
 du Président de la République
 Lomé

Conseiller

Tezike MADADOZI
 Directeur des politiques, de la planification
 et de suivi-évaluation
 Ministère de l'agriculture,
 de l'élevage et de la pêche
 Lomé

TOGO (cont'd)

Conseiller

Pakponedong K. ALI-TILOH SOLITOKÉ
Premier Secrétaire
Chargée des dossiers du FIDA
Ambassade de la République togolaise
Paris

TONGA

Semisi Taelangi FAKAHAU
Minister for Agriculture, Food,
Forestry and Fisheries
Nuku'alofa

Taniela HOPONOA
Deputy Chief Executive Officer
Ministry of Agriculture, Food,
Forestry and Fisheries
Nuku'alofa

Sione Sonata TUPOU
First Secretary
Chargé d'affaires, a.i.
High Commission of the
Kingdom of Tonga
London

Soane PATOLO
Chief Executive Officer
Mainstreaming of Rural Development
Innovations (MORDI)
Nuku'alofa

Ainise Kilinalivoni T. SEVELE
Board Member
Mainstreaming of Rural Development
Innovations (MORDI)
Nuku'alofa

Minoru Patrick NISHI
Board Member
Mainstreaming of Rural Development
Innovations (MORDI)
Nuku'alofa

TUNISIA

Gouverneur ◊

Naceur MESTIRI
Ambassadeur
Représentant permanent de
la République tunisienne
auprès des Organisations
des Nations Unies
Rome

TUNISIA (cont'd)

Conseiller

Hazar SASSI NAILI
 Conseiller
 Représentant permanent suppléant
 de la République tunisienne auprès
 des organisations spécialisées
 des Nations Unies
 Rome

TURKEY

Governor

Mehmet Mehdi EKER
 Minister for Food, Agriculture and Livestock
 Ankara

Alternate Governor

Aydin Adnan SEZGIN
 Ambassador
 Permanent Representative
 of the Republic of Turkey to the

United Nations Food and Agriculture
 Agencies
 Rome

Adviser

Masum BURAK
 General Director
 Agricultural Research and Policy
 Ministry of Food, Agriculture and Livestock
 Ankara

Adviser

Gürsel KÜSEK
 Acting Director-General
 Agriculture Reform General Directorate
 Ministry of Food, Agriculture and Livestock
 Ankara

Adviser

Çınar Bahçeci
 Acting Director-General
 European Union and Foreign Relations
 Ministry of Food, Agriculture and Livestock
 Ankara

Adviser

Kayhan R. ÜNAL
 Deputy Director-General
 Turkish Grain Board
 Ministry of Food, Agriculture and Livestock
 Ankara

Adviser

Sinem MINGAN
 First Counsellor
 Embassy of the Republic of Turkey
 Rome

TURKEY (cont'd)

Adviser	Hilmi Ergin DEDEOĞLU Counsellor (Agricultural Affairs) Alternate Permanent Representative of the Republic of Turkey to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Mustafa BAHAR Head of Department Turkish Grain Board Ministry of Food, Agriculture and Livestock Ankara
Adviser	Ayhan BARAN Acting Head of Department European Union and Foreign Relations Ministry of Food, Agriculture and Livestock Ankara
Adviser	Hale ÖZSARAÇ Deputy Head of Department Turkish Grain Board Ministry of Food, Agriculture and Livestock Ankara
Adviser	Sefa ÖZTÜRK Second Secretary Embassy of the Republic of Turkey Rome
Adviser	Serhat Burak GÜRESINLI Assistant European Union Expert European Union and Foreign Relations Ministry of Food, Agriculture and Livestock Ankara

UGANDA

Governor [◇]	Bright RWAMIRAMA Minister of State for Agriculture, Animal Industry and Fisheries Entebbe
	Mumtaz KASSAM Minister Plenipotentiary Chargé d'affaires a.i. Alternate Permanent Representative of the Republic of Uganda to IFAD Rome

UGANDA (cont'd)

Geoffrey Tumwine TURYAMUHIKA
Senior Economist
Ministry of Finance, Planning
and Economic Development
Kampala

Gertrude Aerone BASIIMA
Senior Economist
Ministry of Finance, Planning
and Economic Development
Kampala

UNITED ARAB EMIRATES

Governor [◇]

Sager Nasser Ahmed Abdullah ALRAISI
Ambassador
Permanent Representative-designate
of the United Arab Emirates to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Alternate Governor

Younis Haji AL KHOURI
Under-Secretary
Ministry of Finance
Abu Dhabi

Adviser

Ali HAMDAN AHMED
Director
International Financial Relations Department
Ministry of Finance
Abu Dhabi

Adviser

Yousuf Mohammed BIN HAJAR
Deputy Director
International Financial Relations Department
Ministry of Finance
Abu Dhabi

UNITED KINGDOM

Governor

Neil BRISCOE
Ambassador
Permanent Representative of the
United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

UNITED KINGDOM (cont'd)

Alternate Governor

Elizabeth NASSKAU
First Secretary
Deputy Permanent Representative of
the United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Lorenzo De SANTIS
Multilateral Policy Officer
Permanent Representation of the
United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

UNITED REPUBLIC OF TANZANIA

Governor

Stephen Masato WASIRA
Minister for Agriculture, Food
Security and Cooperatives
Dar es Salaam

Alternate Governor

James Alex MSEKELA
Ambassador
Permanent Representative of the
United Republic of Tanzania to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Joseph Andrew LUBILOH
Private Assistant to the Minister
Ministry of Agriculture, Food
Security and Cooperatives
Dar es Salaam

Ayoub J. MNDEME
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative of
the United Republic of Tanzania to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

UNITED STATES

David J. LANE
 Ambassador
 Permanent Representative of
 the United States of America to
 the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

Christopher SHEPHERD-PRATT
 Senior Humanitarian and
 Development Advisor
 Alternate Permanent Representative
 of the United States of America to
 the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

URUGUAY

Gobernador ◊

María Gabriela CHIFFLET
 Ministra
 Encargada de Negocios, a.i.
 Embajada de la República
 Oriental del Uruguay
 Roma

Gobernador Suplente ◊

Ernesto Alfredo MESSANO DE MELLO
 Segundo Secretario
 Representante Permanente Alterno de
 la República Oriental del Uruguay
 ante los Organismos de las
 Naciones Unidas
 Roma

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)

Gobernador Suplente

Gladys Francisca URBANEJA DURÁN
 Embajadora
 Representante Permanente de
 la República Bolivariana de
 Venezuela ante los Organismos
 de las Naciones Unidas
 Roma

Asesor

Luis Alberto ÁLVAREZ FERMIN
 Ministro Consejero
 Representante Permanente Alterno
 de la República Bolivariana de
 Venezuela ante los Organismos
 de las Naciones Unidas
 Roma

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF) (cont'd)

Asesor Hendrick Rafael Barreto SÁNCHEZ
Primer Secretario
Representante Permanente Alterno
de la República Bolivariana de
Venezuela ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

Asesor Manuel CLAROS OVIEDO
Segundo Secretario
Representante Permanente Alterno
de la República Bolivariana de
Venezuela ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

VIET NAM

Adviser DUONG Quynh Le
Head of Multilateral Division
Debt Management and
External Finance Department
Ministry of Finance
Hanoi

Adviser NGUYEN Thi Thuy Hang
Second Secretary
Deputy Permanent Representative of
the Socialist Republic of Viet Nam
to IFAD
Rome

YEMEN

Alternate Governor ◇ Haytham Abdulmomen SHOJA'AADIN
Counsellor
Chargé d'affaires, a.i.
Embassy of the Republic of Yemen
Rome

Abdullah Na'Ami Qutran AL-NA'AMI
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Yemen to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

YEMEN (cont'd)

Mahmoud Mohammed AL-ASHWAL
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Yemen to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Tariq Mohammed Hussein HATEM
Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Yemen to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

ZAMBIA

Victoria MUSHIBWE
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Zambia to IFAD
Rome

Derrick SIKOMBE
Chief Policy Officer
Ministry of Agriculture and Co-operatives
Lusaka

Kayoya MASUHWA
First Secretary (Agriculture)
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Zambia to IFAD
Rome

ZIMBABWE

Governor ◊

Godfrey MAGWENZI
Ambassador
Permanent Representative of
the Republic of Zimbabwe
to IFAD
Rome

Shepard GWENZI
Minister Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Zimbabwe
to IFAD
Rome

المراقبون من الدول الأعضاء في الأمم المتحدة

OBSERVERS FROM UNITED NATIONS MEMBER STATES
OBSERVATEURS D'ÉTATS MEMBRES DES NATIONS UNIES
OBSERVADORES DE LOS ESTADOS MIEMBROS DE LAS NACIONES UNIDAS

CZECH REPUBLIC

Jozef ŠPÁNIK
Counsellor
Permanent Representative of
the Czech Republic to FAO
Rome

الكرسي الرسولي

HOLY SEE
SAINT-SIÈGE
SANTA SEDE

Luigi TRAVAGLINO
Nonce Apostolique
Observateur permanent du
Saint-Siège auprès du FIDA
Rome

Vincenzo BUONOMO
Conseiller
Mission permanente d'observation
du Saint-Siège auprès des Institutions
des Nations Unies pour l'alimentation
et l'agriculture
Rome

Salvatore CAVALLO
Conseiller
Mission permanente d'observation
du Saint-Siège auprès des Institutions
des Nations Unies pour l'alimentation
et l'agriculture
Rome

منظمة فرسان مالطة

SOVEREIGN ORDER OF MALTA
ORDRE SOUVERAIN DE MALTE
SOBERANA ORDEN DE MALTA

Giuseppe BONANNO DI LINGUAGLOSSA
Ambassadeur de l'Ordre Souverain
Militaire Hospitalier de Saint-Jean
de Jérusalem de Rhodes et de Malte
Observateur permanent auprès des
Agences des Nations Unies et les
Organisations Internationales
Rome

السلطة الفلسطينية

**THE PALESTINEAN AUTHORITY
L'AUTORITÉ PALESTINIENNE
LA AUTORIDAD PALESTINA**

Abdallah Q.A. SALEH
Deputy Minister for Agriculture
Addis Ababa

Mai ALKAILA
Ambassador
Delegation of The Palestinian Authority
Rome

Mamoun BARGHOUTHY
Officer
Delegation of The Palestinian Authority
Rome

ممثلو وكالات الأمم المتحدة المتخصصة

REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES
REPRÉSENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES
REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS
ESPECIALIZADOS

ECONOMIC COMMISSION FOR AFRICA (ECA)

Stephen KARINGI
 Director
 Regional Integration and Trade Division
 Addis Ababa

FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS (FAO)

Gustavo A. MERINO JUAREZ
 Director
 Investment Centre Division
 Rome

Guy EVERS
 Deputy Director
 Investment Centre Division
 Rome

Mariam AHMED
 Senior Adviser
 Office of the Director-General
 Rome

Rimma DANKOVA
 Senior Adviser
 Investment Centre Division
 Rome

UNITED NATIONS CONVENTION TO COMBAT DESERTIFICATION (UNCCD)

Lyndle LINDOW
 Coordinator of Administration
 and Finance Services
 Bonn

Sven WALTER
 Programme Officer
 Liaison Office
 Rome

Louisa VANDERWEGEN
 Intern
 Liaison Office
 Rome

UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME (UNEP)

Marieta SAKALIAN
Senior Programme Management
Liaison Officer
Nairobi

UNITED NATIONS HUMAN SETTLEMENTS PROGRAMME (UN-HABITAT)

Paulius KULIKAUSKAS
Inter-Regional Advisor
Programme Division
Nairobi

UNITED NATIONS INDUSTRIAL DEVELOPMENT ORGANIZATION (UNIDO)

Karl SCHEBESTA
Chief
Food Systems Unit
Agribusiness Development Branch
Vienna

WORLD BANK (WORLD BANK)

Sergio LUGARESI
Head of Office, a.i.
Liaison Office
Rome

Julia BARRERA
International Affairs Associate
Liaison Office
Rome

WORLD FOOD PROGRAMME (WFP)

Stanlake SAMKANGE
Director
Policy and Programme Division
Rome

Mihoko TAMAMURA
Director
Rome-based Agencies and
Committee on World Food
Security Division
Rome

Sonsoles RUEDAS
Director
Gender Office
Rome

WORLD FOOD PROGRAMME (WFP) (cont'd)

Arif HUSAIN
Chief Economist
Analysis and Nutrition Service Unit
Policy and Programme Division
Rome

Kenneth DAVIES
Director
Purchase for Progress Unit
Policy and Programme Division
Rome

Andreas HANSEN
External Relations Officer
Rome-based Agencies and
Committee on World Food
Security Division
Rome

Siva JAMAL AZIZ
Policy Officer
Rome-based Agencies and
Committee on World Food
Security Division
Rome

WORLD METEOROLOGICAL ORGANIZATION (WMO)

Robert STEFANSKI
Chief
Agricultural Meteorology Division
Climate and Water Department
Geneva

المراقبون من المنظمات الحكومية الدولية

**OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES
OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES INTERGUBERNAMENTALES**

AFRICAN DEVELOPMENT BANK (AFDB)

Mohamed TOLBA
Chief Agricultural Economist
Tunis

ARAB BANK FOR ECONOMIC DEVELOPMENT IN AFRICA (BADEA)

Noureddine KAABI
Head of Projects Division
Khartoum

ARAB CENTER FOR THE STUDIES OF ARID ZONES AND DRY LANDS (ACSAD)

Mohammad ABDULLAH
Head of Agricultural Extension
Damascus

DEVELOPMENT BANK OF LATIN AMERICA (CAF)

María LAHORE
Ejecutiva Principal
Oficina en Europa
Madrid

EUROPEAN UNION (EU)

Laurence ARGIMON-PISTRE
Ambassadeur
Représentant permanent de
l'Union européenne auprès du Saint-Siège,
de l'Ordre de Malte et les organisations
des Nations Unies
Rome

Florence BUCHHOLZER
Ministre Conseillère
Délégation de la Union européenne auprès
du Saint-Siège, de l'Ordre de Malte et
les organisations des Nations Unies
Rome

EUROPEAN UNION (EU) (cont'd)

Willem OLTHOF
Premier Conseiller
Délégation de la Union européenne auprès
du Saint-Siège, de l'Ordre de Malte et
les organisations des Nations Unies
Rome

Lourdes MAGAÑA DE LARRIVA
Conseillère
Délégation de la Union européenne auprès
du Saint-Siège, de l'Ordre de Malte et
les organisations des Nations Unies
Rome

Federica VAGHETTI
Stagiaire
Délégation de l'Union européenne auprès
du Saint-Siège, de l'Ordre de Malte et
les organisations des Nations Unies
Rome

Eloisa ZERILLI
Stagiaire
Délégation de l'Union européenne auprès
du Saint-Siège, de l'Ordre de Malte et
les organisations des Nations Unies
Rome

Alessia D'APUZZO
Stagiaire
Délégation de l'Union européenne auprès
du Saint-Siège, de l'Ordre de Malte et
les organisations des Nations Unies
Rome

**INTERNATIONAL CENTER FOR AGRICULTURAL RESEARCH IN THE DRY AREAS
(ICARDA)**

Mahmoud SOLH
Director-General
Aleppo

Kamel SHIDEED
Assistant Director-General
International Cooperation
Aleppo

INTERNATIONAL CROPS RESEARCH INSTITUTE FOR THE SEMI-ARID TROPICS (ICRISAT)

David J. BERGVINSON
Director-General
Patancheru

INTERNATIONAL GRAINS COUNCIL (IGC)

Etsuo KITAHARA
Executive Director
London

INTERNATIONAL LIVESTOCK RESEARCH INSTITUTE (ILRI)

Jimmy SMITH
Director-General
Nairobi

LEAGUE OF ARAB STATES (LAS)

Nassif Youssef HITTI
Head of Mission
Mission of the League of
Arab States in Italy
Rome

Mariam ELMASRY
Representative
Mission of the League of
Arab States in Italy
Rome

NEW PARTNERSHIP FOR AFRICA'S DEVELOPMENT (NEPAD)

Haladou SALHA
Senior Liaison Officer to the Rome-based
United Nations Agencies
Rome

THE COOPERATION COUNCIL FOR THE ARAB STATES OF THE GULF (GCC)

Abdullah Jummah ALSHIBLY
Assistant Secretary-General for
Economic and Development Affairs
Riyadh

Hilal Saud AMBUSAIDI
Director
Agriculture and Fisheries
Resources Directorate
Riyadh

THE OPEC FUND FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT (OFID)

Belkacem OUZROUROU
Director
Africa Region
Public Sector Operations Department
Vienna

Namat Abu ALSOOF
Adviser
Corporate Planning and Economic
Services Unit
Vienna

WEST AFRICAN DEVELOPMENT BANK (BOAD)

Modibo KONE
Directeur
Département des opérations
Lomé

المراقبون من المنظمات غير الحكومية

**OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES
OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES NO GUBERNAMENTALES**

AFRICAN-ASIAN RURAL DEVELOPMENT ORGANIZATION (AARDO)

Wassfi Hassan EL-SREIHIN
Secretary-General
New Delhi

Sanjeeb Kumar BEHERA
Head
Administration Division
New Delhi

**AGRICULTURAL COOPERATIVE DEVELOPMENT INTERNATIONAL/VOLUNTEERS IN
OVERSEAS COOPERATION ASSISTANCE (ACDI/VOCA)**

Bill POLIDORO
President
Chief Executive Officer
Washington, D.C.

ARAB AGRONOMISTS UNION (AAU)

Yahia BAKOUR
Secretary-General
Damascus

Abdesselam EDDEBBARH
Deputy Secretary-General
Damascus

GIORDANO DELL'AMORE FOUNDATION (GIORDANO DELL'AMORE)

Maria Cristina NEGRO
General Secretary
Milan

HEIFER INTERNATIONAL (HEIFER)

Pierre FERRARI
President
Chief Executive Officer
Little Rock

HUMAN APPEAL INTERNATIONAL (HAI)

Mahmoud ASFA
Director
Italy Office
Milan

INTERNATIONAL COMMISSION ON IRRIGATION AND DRAINAGE (ICID)

Saeed NAIRIZI
President
New Delhi

Marco ARCIERI
Secretary-General
Italian National Committee
New Delhi

INTERNATIONAL FEDERATION OF ORGANIC AGRICULTURE MOVEMENTS (IFOAM)

Andre LEU
President
Bonn

Cristina GRANDI
Chief Food Security Campaigner
Rome

INTERNATIONAL FERTILIZER DEVELOPMENT CENTER (IFDC)

Prem BINDRABAN
Executive Director
Washington, D.C.

INTERNATIONAL INSTITUTE FOR ENVIRONMENT AND DEVELOPMENT (IIED)

Camilla TOULMIN
Director
London

NETHERLANDS ORGANIZATION FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT CO-OPERATION (NOVIB)

Gigi MANICAD
Senior Programme Manager
The Hague

OXFORD COMMITTEE FOR FAMINE RELIEF (OXFAM)

Winnie BYANYIMA
Executive Director
Oxford

ROTARY INTERNATIONAL (ROTARY INTERNATIONAL)

Marco Claudio RANDONE
Primary Rotary International
Representative to IFAD
Rome

Antonio LICO
Alternate Rotary International
Representative to IFAD
Rome

Cote du document:	<u>GC 38/L.1/Rev.1</u>	F
Point de l'ordre du jour:	<u>2</u>	
Date:	<u>16 février 2015</u>	
Distribution:	<u>Publique</u>	
Original:	<u>Anglais</u>	



Investir dans les populations rurales

Ordre du jour et programme des activités

Note aux Gouverneurs

Responsables:

Questions techniques:

Rašit Pertev
Secrétaire du FIDA
téléphone: +39 06 5459 2254
courriel: r.pertev@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Chef du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Ordre du jour

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Demandes d'admission en qualité de Membre non originaire
4. Discours du Président du FIDA
5. Déclarations générales
6. Rapport sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA
7. Dixième reconstitution des ressources du FIDA
8. États financiers consolidés du FIDA pour 2013
9. Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2015; programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2015 et plan indicatif pour 2016-2017 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA; et rapports de situation sur l'Initiative PPTTE et le SAFF
10. Plan d'assurance maladie du FIDA après cessation de service
11. Élection de membres et de membres suppléants au Conseil d'administration
12. Proposition visant à établir une Journée internationale des envois de fonds familiaux
13. Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
14. Questions diverses

Programme des activités organisées avant le Conseil des gouverneurs

Jeudi 12 février 2015

Deuxième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA

10 heures – 11 heures	Séance d'ouverture
11 heures – 13 heures	Séance plénière
13 heures – 14 h 30	Pause-déjeuner
14 h 30 – 17 h 15	Réunions parallèles des groupes de travail régionaux
17 h 30 – 18 heures	Initiative culturelle Innovations dans le secteur textile ethnique: Jeunesse autochtone

Vendredi 13 février 2015

Deuxième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA

9 heures – 12 h 30	Séance plénière
12 h 30 – 14 heures	Pause-déjeuner
14 heures – 15 h 20	Séance plénière
15 h 30 – 17 heures	Séance plénière finale ouverte aux Gouverneurs et aux représentants au Conseil d'administration
17 h 15 – 18 h 30	Événement spécial avec Carlo Petrini, Président du mouvement international Slow Food, sur le partenariat conjoint du FIDA et de Slow Food avec les peuples autochtones: Indigenous Terra Madre 2015 (Inde) et Expo 2015

Dimanche 15 février 2015

10 heures – 16 heures	FIDA et Fondation Rockefeller Leadership pour l'agriculture: Réseau pour les ministres africains des finances et de l'agriculture <i>Réunion ministérielle privée</i>
19 heures – 22 heures	FIDA et Fondation Rockefeller Dîner de gala officiel (Sheraton Roma Hotel)

Conseil des gouverneurs 2015

Programme des activités

Transformation du monde rural: la clé du développement durable

Première journée du Conseil des gouverneurs

Lundi 16 février 2015

9 h 30 – 9 h 33	Ouverture de la session par le Président du Conseil des gouverneurs
9 h 33 – 9 h 35	Allocution de bienvenue prononcée par le Président du FIDA
9 h 35 – 9 h 40	Orateur de marque – Son Excellence Pier Carlo Padoan, Ministre de l'économie et des finances de la République italienne
9 h 40 – 9 h 45	Adoption de l'ordre du jour et demandes d'admission en qualité de membres non originaires
9 h 45 – 9 h 50	Allocution de bienvenue prononcée par le Président du FIDA
9 h 50 – 10 heures	Orateur de marque – Son Excellence John Dramani Mahama, Président de la République du Ghana
10 heures – 10 h 10	Orateur de marque – Sa Majesté Tupou VI, Roi des Tonga
10 h 10 – 10 h 20	Discours du Président du FIDA, Kanayo F. Nwanze <i>Fin de la cérémonie d'ouverture</i>
10 h 20 – 11 h 50	Peuples autochtones et systèmes alimentaires durables Modératrice: Jane O'Brien Entretien en tête à tête: <ul style="list-style-type: none"> • Victoria Tauli-Corpuz, Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones <i>Invités:</i> <ul style="list-style-type: none"> • Mirna Cunningham, Présidente du Centre pour l'autonomie et le développement des peuples autochtones, Puerto Cabezas, Nicaragua • Adam Kuleit Ole Mwarabu Lemareka, Coordonnateur de l'Organisation communautaire de développement des pastoralistes indigènes de Parakuiyo • Harriet V. Kuhnlein, Professeure émérite de nutrition humaine et Directrice fondatrice du Centre pour la nutrition et l'environnement autochtones (CINE) de l'Université McGill • Rukka Sombolinggi, Coordonnatrice des activités internationales de plaidoyer de l'Aliansi Masyarakat Adat Nusantara • Adolfo Brizzi, Directeur de la Division des politiques et du conseil technique du FIDA
11 h 50 – 13 heures	Points de l'ordre du jour pour approbation et pour information
13 heures – 13 h 30	Déclarations générales
13 h 30 – 15 heures	Déjeuner pour les ministres et les hôtes de marque

15 heures – 18 heures	Table ronde des Gouverneurs: Surmonter les obstacles à la transformation du monde rural dans le cadre des objectifs de développement durable pour l'après-2015
18 heures – 18 h 30	Points de l'ordre du jour pour approbation et pour information
18 h 30 – 19 h 30	Déclarations générales
19 h 30 – 21 heures	À travers les aliments, nous transformons la Terre (Réception pour tous les délégués, en collaboration avec la World Association of Chefs Societies [Worldchefs])

Seconde journée du Conseil des gouverneurs

Mardi 17 février 2015

8 h 30 – 9 heures	Petit déjeuner réseautage
9 heures – 10 heures	Série de conférences du FIDA Winnie Byanyima, Directrice générale d'Oxfam International: <i>L'avenir de l'aide</i> Modératrice: Jane O'Brien
10 heures – 10 h 15	Points de l'ordre du jour pour approbation et pour information
10 h 15 – 10 h 45	Déclarations générales
10 h 45 – 12 h 15	Récits recueillis sur le terrain: Innovations en matière d'inclusion financière
12 h 15 – 12 h 25	Rapport sur la Table ronde des Gouverneurs
12 h 25 – 13 h 55	Autonomiser les femmes pour transformer les zones rurales Modératrice: Femi Oke Invités: <ul style="list-style-type: none"> • Hanaa El Hilali, Directrice générale adjointe du Fonds social de développement, Égypte • Jemimah Njuki, Agent principal de programme, Centre de recherches pour le développement international (CRDI), Canada • Qazi Azmat Isa, Administrateur, Fonds pour la réduction de la pauvreté au Pakistan, Pakistan • Clare Bishop-Sambrook, Spécialiste technique principale, égalité des sexes et inclusion sociale, FIDA
13 h 55 – 14 heures	Remarques conclusives du Président
14 heures	Clôture de la session

Mardi 17 février 2015 - Programme de séminaires du Conseil des gouverneurs

14 h 30 – 16 heures	Compte rendu de la Turquie sur la présidence du G20
	<i>Événement parallèle:</i>
16 h 15 – 17 h 45	Mettre en avant le succès du programme de renouveau rural en Algérie, levier de la croissance
	Partage des résultats et des meilleures pratiques des projets appuyés par le FIDA au Sénégal
18 heures – 19 heures	Lancement de la Journée internationale des envois de fonds familiaux

Liste des documents soumis au Conseil des gouverneurs à sa trente-huitième session

Cote du document	Point de l'ordre du jour	Titre
GC 38/L.1	2	Projet d'ordre du jour et programme des activités
GC 38/L.1/Add.1	2	Calendrier de travail
GC 38/L.2	3	Demandes d'admission en qualité de Membre non originaire
GC 38/L.3	6	Rapport sur l'état des contributions à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA
GC 38/L.4 + Add.1 + Add.2	7	Rapport de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA
GC 38/L.5	8	États financiers consolidés vérifiés du FIDA au 31 décembre 2013
GC 38/L.6	9	Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2015; programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2015 et plan indicatif pour 2016-2017 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA; et rapports de situation sur l'Initiative PPTe et le SAFP
GC 38/L.7 + Add.1	10	Exposé de la politique de placement du Fonds fiduciaire du FIDA pour le Plan d'assurance maladie après cessation de service
GC 38/L.8 + Add.1	11	Élection de membres et de membres suppléants au Conseil d'administration
GC 38/L.9	12	Décision d'adopter une résolution sur la proclamation d'une Journée internationale des envois de fonds familiaux
GC 38/L.10 + Add.1	13	Rapport sur la fonction du FIDA en tant qu'organisme d'accueil du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique

GC 38/INF.1	Trente-huitième session du Conseil des gouverneurs - Aspects organisationnels
GC 38/INF.2+ Rev.1	Ordre des intervenants
GC 38/INF.3	Chiffres significatifs pour l'exercice qui a pris fin le 31 décembre 2014
GC 38/Résolutions	Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa trente-huitième session Déclaration de la Table ronde des Gouverneurs Discours de clôture de Son Excellence Luc Oyoubi Président de la trente-huitième session du Conseil des gouverneurs du FIDA

Cote du document: GC 38/Résolutions
Date: 17 février 2015
Distribution: Publique
Original: Anglais

F

Investir dans les populations rurales

Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa trente-huitième session

Note aux Gouverneurs

Responsables:

Questions techniques:

Gerard Sanders
Conseiller juridique
téléphone: +39 06 5459 2457
courriel: g.sanders@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Chef du Bureau des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil des gouverneurs — Trente-huitième session
Rome, 16-17 février 2015

Pour: **Information**

Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa trente-huitième session

1. À sa trente-huitième session, le Conseil des gouverneurs a adopté, le 19 février 2015, les résolutions 183/XXXVIII, 184/XXXVIII, 185/XXXVIII, 186/XXXVIII, 187/XXXVIII, 188/XXXVIII et 189/XXXVIII.
2. Ces résolutions sont communiquées pour information à tous les Membres du FIDA.

Résolution 183/XXXVIII

Admission des États fédérés de Micronésie en qualité de Membre non originaire du Fonds

Le Conseil des gouverneurs,

Vu les articles 3.1 a), 3.2 b) et 13.1 c) de l'Accord portant création du FIDA ("l'Accord") et la section 10 du Règlement pour la conduite des affaires du Fonds;

Considérant que les Membres non originaires du Fonds sont les États membres des Nations Unies ou de l'une de ses institutions spécialisées qui, après approbation par le Conseil des gouverneurs de leur admission à la qualité de Membres, deviennent parties à l'Accord portant création du Fonds international de développement agricole en déposant un instrument d'adhésion auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies;

Considérant que les États fédérés de Micronésie sont membres des Nations Unies depuis 1991;

Considérant par conséquent que les États fédérés de Micronésie remplissent les conditions requises pour être admis comme Membre du Fonds;

Ayant examiné la demande d'admission à la qualité de Membre non originaire présentée par les États fédérés de Micronésie, qui a été communiquée au Conseil des gouverneurs dans le document GC 38/L.2, et prenant en compte le fait que le Conseil d'administration a recommandé que les États fédérés de Micronésie soient admis à la qualité de Membre du Fonds;

Prenant note du montant de la contribution initiale proposé par les États fédérés de Micronésie, soit 500 USD, après approbation de sa demande d'admission à la qualité de Membre;

Approuve l'admission des États fédérés de Micronésie à la qualité de Membre du Fonds;

Charge le Président de notifier cette décision au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

Résolution 184/XXXVIII

Admission de la République des Palaos en qualité de Membre non originaire du Fonds

Le Conseil des gouverneurs,

Vu les articles 3.1 a), 3.2 b) et 13.1 c) de l'Accord portant création du FIDA et la section 10 du Règlement pour la conduite des affaires du Fonds;

Considérant que les Membres non originaires du Fonds sont les États membres des Nations Unies ou de l'une de ses institutions spécialisées qui, après approbation par le Conseil des gouverneurs de leur admission en qualité de Membres, deviennent parties à l'Accord portant création du Fonds international de développement agricole en déposant un instrument d'adhésion auprès du Secrétaire général des Nations Unies;

Considérant que la République des Palaos est membre des Nations Unies depuis 1994;

Considérant par conséquent que la République des Palaos remplit les conditions requises pour être admise comme membre du Fonds;

Ayant examiné la demande d'admission en qualité de Membre non originaire présentée par la République des Palaos, qui lui a été communiquée dans le document GC 38/L.2, et prenant en compte le fait que le Conseil d'administration a recommandé que la République des Palaos soit admise en qualité de Membre du Fonds international de développement agricole;

Prenant note du montant de la contribution initiale proposée par la République des Palaos, soit 500 USD, après approbation de sa demande d'admission en qualité de Membre;

Approuve l'admission de la République des Palaos en qualité de Membre du Fonds; et

Charge le Président de notifier cette décision au Secrétaire général des Nations Unies.

Résolution 185/XXXVIII

Admission du Monténégro en qualité de Membre non originaire du Fonds

Le Conseil des gouverneurs,

Vu les articles 3.1 a), 3.2 b) et 13.1 c) de l'Accord portant création du FIDA et la section 10 du Règlement pour la conduite des affaires du Fonds;

Considérant que les Membres non originaires du Fonds sont les États membres des Nations Unies ou de l'une de leurs institutions spécialisées qui, après approbation par le Conseil des gouverneurs de leur admission en qualité de Membres, deviennent parties à l'Accord portant création du Fonds international de développement agricole en déposant un instrument d'adhésion auprès du Secrétaire général des Nations Unies;

Considérant que le Monténégro est membre des Nations Unies depuis 2006;

Considérant par conséquent que le Monténégro remplit les conditions requises pour être admis comme Membre du Fonds;

Ayant examiné la demande d'admission en qualité de Membre non originaire présentée par le Monténégro, qui a été communiquée au Conseil des gouverneurs dans le document GC 38/L.2, et prenant en compte le fait que le Conseil d'administration a recommandé que le Monténégro soit admis en qualité de Membre du FIDA;

Approuve l'admission du Monténégro en qualité de Membre du Fonds; et

Charge le Président de notifier cette décision au Secrétaire général des Nations Unies.

Résolution 186/XXXVIII

Dixième reconstitution des ressources du FIDA

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Rappelant les dispositions pertinentes de l'Accord portant création du Fonds international de développement agricole (l'Accord), en particulier les articles 2 (Objectif et fonctions), 4.1 (Ressources du Fonds), 4.3 (Contributions supplémentaires), 4.4 (Augmentation de contributions), 4.5 (Conditions régissant les contributions), 4.6 (Contributions spéciales) et 7 (Opérations) ainsi que la résolution 77/2 (1977) du Conseil, modifiée par la résolution 86/XVIII (1995) (Délégation de pouvoirs au Conseil d'administration);

Rappelant en outre la résolution 180/XXXVII, adoptée par le Conseil des gouverneurs en 2014, relative à l'établissement de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA, par laquelle le Conseil des gouverneurs, à sa trente-septième session, conformément à l'article 4.3 de l'Accord, charge la Consultation de déterminer si les ressources dont dispose le Fonds sont suffisantes et de lui en rendre compte, et, rappelant en particulier la nécessité, pour la Consultation, de présenter un rapport sur les résultats de ses délibérations assorti de toute recommandation y relative à la trente-huitième session et, s'il y a lieu, aux sessions suivantes du Conseil des gouverneurs, en vue de l'adoption, le cas échéant, desdites résolutions;

Ayant considéré que, afin de déterminer si les ressources dont dispose le Fonds sont suffisantes, il a été tenu compte de l'urgence de la nécessité d'accroître le flux des ressources externes afin que le Fonds puisse s'acquitter de son mandat, à savoir affronter les questions relatives à l'éradication de la pauvreté rurale, à la sécurité alimentaire et à l'agriculture durable, en particulier à des conditions favorables, ainsi que du mandat spécial du Fonds et de sa capacité opérationnelle d'affecter efficacement des ressources supplémentaires aux États membres admis à en bénéficier;

Ayant en outre considéré les annonces, par les Membres, de leur intention de faire des contributions supplémentaires aux ressources du Fonds, notamment afin de compenser les engagements pris par le Fonds en termes de remise de dette au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD);

Ayant pris note de la demande avancée par le Conseil des gouverneurs "de continuer à explorer les possibilités d'accroître le financement disponible au moyen de ressources autres que celles des donateurs, y compris par des mécanismes faisant appel au marché, et de soumettre toute proposition susceptible de découler de ces recherches au Conseil d'administration pour approbation" (résolution du Conseil des gouverneurs 122/XXIV);

Ayant pris en compte et approuvé les conclusions et recommandations du Rapport de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA (GC 38/L.4) (le Rapport sur la dixième reconstitution) concernant la nécessité et l'opportunité de disposer de ressources supplémentaires pour les opérations du Fonds; et

Agissant en vertu de l'article 4.3 de l'Accord,

Décide ce qui suit:

I. Niveau de reconstitution et appel à contributions supplémentaires

- a) **Ressources disponibles.** Les ressources dont dispose le Fonds à la fin de la période couverte par la neuvième reconstitution ainsi que les fonds provenant des opérations ou d'autres sources durant la période triennale débutant le 1^{er} janvier 2016 (période de la reconstitution) sont estimés à 2,16 milliards d'USD.
- b) **Appel à contributions supplémentaires.** Compte tenu des conclusions et recommandations figurant dans le rapport sur la dixième reconstitution quant à la nécessité et à l'opportunité de prévoir des ressources supplémentaires pour les opérations du Fonds, les Membres sont invités par la présente à verser des contributions supplémentaires aux ressources du Fonds, en vertu de l'article 4.3 de l'Accord (Contributions supplémentaires), conformément aux dispositions énoncées ci-après. Les contributions supplémentaires englobent les contributions de base (telles que définies au paragraphe II a) i) de la présente résolution), les contributions de compensation au titre du CSD (telles que définies au paragraphe II a) ii) de la présente résolution) et les contributions complémentaires (telles que définies au paragraphe II a) iii) de la présente résolution).
- c) **Niveau cible des contributions supplémentaires.** Le niveau cible des contributions supplémentaires, y compris les contributions de base et les contributions complémentaires non affectées, durant la période couverte par la dixième reconstitution (la Reconstitution) est fixé à 1,44 milliard d'USD, à l'appui d'un programme de prêts et dons cible compris entre 3 milliards d'USD au minimum, et, étant entendu que cela sera sans effet sur le budget administratif, 3,5 milliards d'USD au maximum (les ressources étant dans tous les cas affectées dans le cadre du Système d'allocation fondé sur la performance).
- d) **Annonces de contribution.** Le FIDA enregistre les annonces, par les Membres, de leur intention de faire des contributions supplémentaires ainsi qu'indiqué à l'annexe VIII du rapport sur la dixième reconstitution. Les Membres qui n'ont pas encore annoncé officiellement leur contribution sont invités à le faire de préférence au plus tard le dernier jour de la période de six mois qui suit l'adoption de la présente résolution. Le Président soumettra une annexe VIII révisée au rapport sur la dixième reconstitution à tous les Membres du Fonds dans les 15 jours qui suivent la date susmentionnée.
- e) **Déficit structurel.** Tout en maintenant le niveau cible des contributions supplémentaires comme indiqué au paragraphe c) ci-dessus, le déficit structurel ne peut pas dépasser 15% dudit niveau. Au cas où le déficit structurel dépasserait 15% à la fin de la période de six mois prévue pour la création de nouvelles voix, comme indiqué au paragraphe VIII a) de la présente résolution, le niveau cible des contributions supplémentaires indiqué au paragraphe c) ci-dessus serait ajusté de façon que le montant total des annonces de contribution reçues à cette date représente 85% au moins du niveau cible. Si un tel ajustement s'avère nécessaire, le Président fera immédiatement part aux Gouverneurs du nouveau niveau cible, à la suite de quoi le paragraphe c) ci-dessus sera modifié en conséquence. Le programme de prêts et dons du Fonds sera ajusté sur la base des fonds manquants par rapport au niveau cible de la reconstitution à moins que d'autres sources de financement ne soient trouvées au cours de la période de la reconstitution.

II. Contributions

- a) **Contributions supplémentaires.** Durant la période couverte par la reconstitution, le Fonds accepte les contributions supplémentaires ci-après de ses Membres:
- i) **Contributions de base** aux ressources du Fonds (contributions de base);
 - ii) **Contributions de compensation au titre du CSD**, en sus des contributions de base, afin de compenser le Fonds pour le principal non recouvré au titre du CSD pour un montant de 3,4 millions d'USD (contributions de compensation au titre du CSD); et
 - iii) **Contributions complémentaires**, en sus des contributions de base et des contributions de compensation au titre du CSD (contributions complémentaires).
- b) **Conditions régissant les contributions supplémentaires**
- i) Les Membres reçoivent des voix de contribution au prorata de leurs contributions de base et de leurs contributions de compensation au titre du CSD conformément à l'article 6.3 de l'Accord, mais ne reçoivent pas lesdites voix au prorata de leurs contributions complémentaires.
 - ii) Les contributions de base et les contributions de compensation au titre du CSD sont versées sans restriction quant à leur utilisation.
 - iii) Le Conseil d'administration peut approuver l'utilisation des contributions complémentaires lorsque le Conseil des gouverneurs n'est pas réuni en session.
 - iv) Durant la période couverte par la reconstitution, le Fonds accepte des contributions complémentaires non affectées pour financer des opérations thématiques en relation avec l'intégration des aspects relatifs au changement climatique, l'agriculture axée sur des enjeux nutritionnels, la coopération Sud-Sud et triangulaire, et les partenariats entre secteur public, secteur privé et producteurs.
 - v) Conformément à l'article 4.5 a) de l'Accord, les contributions supplémentaires ne sont remboursées aux Membres contributeurs que conformément à l'article 9.4 de l'Accord.
- c) **Contributions spéciales**
- i) Au cours de la période couverte par la reconstitution, le Conseil d'administration peut accepter, au nom du Fonds, des contributions non affectées aux ressources du Fonds provenant d'États non membres ou d'autres sources (contributions spéciales).
 - ii) Le Conseil d'administration peut également envisager l'adoption de mesures visant à autoriser la participation desdits contributeurs à ses réunions sur une base ad hoc, à condition que lesdites mesures n'aient aucune incidence sur la gouvernance du Fonds.
- d) **Libellé des contributions.** Les Membres libellent leurs contributions comme suit: i) droits de tirage spéciaux (DTS); ii) monnaie utilisée pour calculer la valeur du DTS; ou iii) monnaie du Membre contributeur si celle-ci est librement convertible et si le Fonds détermine que le taux d'inflation moyen enregistré dans l'État membre en question n'a pas dépassé 10% par an durant la période allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2013.
- e) **Taux de change.** Aux fins du paragraphe I d) de la présente résolution, les engagements et annonces de contribution faits en vertu de la même résolution sont déterminés sur la base du taux de change moyen de fin de mois du Fonds monétaire international entre les monnaies à convertir en

dollars des États-Unis sur la période de six mois précédant l'adoption de la présente résolution (1^{er} avril - 30 septembre 2014), arrondi à la quatrième décimale.

- f) **Contributions non acquittées.** Les Membres qui n'ont pas encore versé intégralement leurs contributions antérieures aux ressources du Fonds et n'ont pas encore déposé leur instrument de contribution ou versé leur contribution à la neuvième reconstitution sont vivement invités à prendre les dispositions nécessaires en ce sens. Sur proposition du Président, le Conseil d'administration adopte des mesures visant à obtenir le versement des contributions non acquittées.
- g) **Accroissement du montant d'une contribution.** Un Membre peut accroître le montant de l'une quelconque de ses contributions à tout moment.

III. Instruments de contribution

- a) **Clause générale.** Les Membres qui versent des contributions en vertu de la présente résolution déposent auprès du Fonds, de préférence au plus tard le dernier jour de la période de six mois qui suit l'adoption de la résolution, un instrument de contribution par lequel ils s'engagent officiellement à verser des contributions supplémentaires au Fonds conformément aux termes de la résolution et qui précise le montant de leur versement dans la monnaie dans laquelle il est libellé.
- b) **Contributions non conditionnelles.** Sauf disposition contraire énoncée au paragraphe c) ci-dessous, cet instrument de contribution constitue de la part du Membre concerné un engagement non conditionnel de procéder au paiement de la contribution suivant les modalités et conformément aux conditions énoncées dans la présente résolution, ou autrement approuvées par le Conseil d'administration. Aux fins de la présente résolution, cette contribution est dénommée "contribution non conditionnelle".
- c) **Contributions conditionnelles.** À titre exceptionnel, si un Membre ne peut pas prendre un engagement non conditionnel en raison de sa pratique législative, le Fonds peut accepter de sa part un instrument de contribution stipulant expressément que toutes les tranches de sa contribution, hormis la première, seront versées sous réserve des crédits budgétaires à venir. Un tel instrument de contribution engage toutefois le Membre à faire de son mieux pour: i) mobiliser des crédits couvrant l'intégralité des montants figurant aux dates de versement indiquées à la section VI de la présente résolution; et ii) notifier le Fonds dès que les crédits relatifs à chaque tranche de versement sont obtenus. Aux fins de la présente résolution, les contributions de ce type sont dénommées "contributions conditionnelles", mais sont réputées être non conditionnelles dès lors que l'ouverture de crédit a été obtenue et notifiée au Fonds.

IV. Prise d'effet

- a) **Prise d'effet de la reconstitution.** La reconstitution prend effet à la date à laquelle les instruments de contribution ou les paiements faits sans instrument de contribution relatifs aux contributions supplémentaires des États mentionnées à la section II de la présente résolution ont été déposés ou reçus par le Fonds pour un montant global équivalant à au moins 50% des annonces de contribution ainsi que communiqué aux Membres par le Président conformément au paragraphe I d) de la présente résolution.
- b) **Prise d'effet des contributions individuelles.** Les instruments de contribution déposés à la date de la prise d'effet de la reconstitution ou auparavant prennent effet à cette date, et les instruments de contribution déposés par la suite prennent effet à la date de leur dépôt respectif.

- c) **Ressources disponibles pour engagement.** À la prise d'effet de la reconstitution, toutes les contributions supplémentaires créditées aux ressources du Fonds sont considérées comme disponibles pour engagement en vertu de l'article 7.2 b) de l'Accord et autres politiques pertinentes du Fonds.

V. Contributions anticipées

Nonobstant les dispositions de la section IV ci-dessus, le Fonds peut utiliser toutes les contributions ou tranches de contributions versées avant la prise d'effet de la reconstitution pour ses opérations, conformément aux dispositions de l'Accord et de ses politiques pertinentes, sauf si un Membre en dispose autrement par écrit. Tout engagement de prêt ou de don souscrit par le Fonds sur ces contributions anticipées est à toutes fins utiles considéré comme faisant partie du programme opérationnel du Fonds avant la prise d'effet de la reconstitution.

VI. Versement des contributions

a) Contributions non conditionnelles

- i) **Paiement par tranche.** Chaque Membre contribuant peut s'il le souhaite verser sa contribution non conditionnelle soit en une seule fois, soit en deux ou trois tranches au maximum. Les paiements échelonnés de chaque contribution non conditionnelle peuvent être, au choix du Membre, d'un montant égal ou d'un montant progressif, soit une première tranche d'au moins 30% de la contribution, une deuxième d'au moins 35% et une troisième, le cas échéant, pour le solde restant.

ii) Dates des paiements

Paiement unique

Le versement intervient dans les 60 jours qui suivent la prise d'effet de l'instrument de contribution du Membre.

Paiement en plusieurs tranches

Le paiement en plusieurs tranches est fondé sur le calendrier suivant:

Le premier versement intervient dans les 60 jours qui suivent la prise d'effet de l'instrument de contribution du Membre. La deuxième tranche est exigible au premier anniversaire de la date d'effet de la reconstitution et toute autre tranche est payée au plus tard le dernier jour de la période de trois ans qui suit l'adoption de la présente résolution.

- iii) **Paiement anticipé.** Tout Membre peut verser sa contribution avant la date indiquée au paragraphe a) ii) ci-dessus.
- iv) **Autres arrangements.** Le Président peut, à la demande d'un Membre, modifier le calendrier de paiements susmentionné, les pourcentages et le nombre de tranches de la contribution, sous réserve que cette modification n'affecte pas les besoins opérationnels du Fonds.

- b) **Contributions conditionnelles.** Les contributions conditionnelles sont payables dans les 90 jours de la prise d'effet de l'instrument de contribution du Membre, au moment et dans la mesure où les contributions en question deviennent non conditionnelles, si possible aux dates de paiement indiquées plus haut au paragraphe a) ii). Un Membre ayant déposé un instrument de contribution pour une contribution conditionnelle doit informer le Fonds du statut de la tranche de paiement de ladite contribution au plus tard dans les 30 jours qui suivent la date de paiement annuel indiquée au paragraphe a) ii) ci-dessus.

- c) **Monnaie de paiement**
- i) Les contributions peuvent être versées dans une monnaie librement convertible, sous réserve du paragraphe II d) iii) de la présente résolution.
 - ii) Conformément à l'article 5.2 b) de l'Accord, la valeur de la monnaie de paiement en DTS est calculée sur la base du taux de change utilisé par le FIDA pour inscription dans ses livres comptables au moment du versement.
- d) **Mode de paiement.** Conformément à l'article 4.5 c) de l'Accord, les contributions à acquitter sont versées en espèces ou, au choix du Membre, sous forme de billets à ordre ou obligations similaires non négociables, irrévocables et ne portant pas intérêt, payables à parité sur demande du Fonds et conformément aux dispositions du paragraphe e) ci-après. Dans la mesure du possible, les Membres peuvent envisager de verser leurs contributions en espèces.
- e) **Encaissement des billets à ordre ou obligations similaires.** Conformément aux dispositions de l'article 4.5 c) i) de l'Accord et de l'article V du Règlement financier du FIDA, les billets à ordre ou obligations similaires des Membres sont encaissés conformément à la politique de tirage approuvée par le Conseil d'administration à sa soixante et onzième session ou d'un commun accord par le Président et les Membres contributeurs.
- f) **Modalités de paiement.** Au moment du dépôt de son instrument de contribution, chaque Membre communique au Fonds sa proposition de calendrier et de mode de paiement sur la base des arrangements énoncés aux paragraphes a), b), c) et d) ci-dessus.

VII. Attribution des voix de reconstitution

- a) **Création de voix de reconstitution.** De nouvelles voix de reconstitution en fonction des contributions de base et des contributions de compensation au titre du CSD sont créées (voix de la dixième reconstitution). Le nombre total des voix de la dixième reconstitution est calculé en divisant par la somme de 1 580 000 USD le montant total des annonces de contribution de base et des contributions de compensation au titre du CSD reçues dans les six mois suivant la date d'adoption de la présente résolution.
- b) **Répartition des voix de reconstitution.** Les voix de la dixième reconstitution ainsi créées sont réparties comme suit, conformément à l'article 6.3 a) ii) et iii) de l'Accord:
- i) **Voix de Membre.** Les voix de Membre sont réparties à égalité entre tous les Membres conformément à l'article 6.3 a) ii) A) de l'Accord.
 - ii) **Voix de contribution.** Conformément à l'article 6.3 a) ii) B) de l'Accord, les voix de contribution sont réparties entre tous les Membres au prorata de la contribution de base et de la contribution de compensation au titre du CSD versées par chaque Membre par rapport au montant total des contributions de base et des contributions de compensation au titre du CSD acquittées, ainsi qu'indiqué plus haut à la section II de la présente résolution.
 - iii) La répartition et la distribution des voix originelles et des voix des quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième et neuvième reconstitutions seront maintenues, que la présente résolution entre ou non en vigueur.
- c) **Prise d'effet des voix de reconstitution.** La répartition des voix de la dixième reconstitution, telle que spécifiée ci-dessus, prend effet six mois après l'adoption de la présente résolution. Le Président informe tous les

Membres, au plus tard 15 jours après la date susmentionnée, que la répartition des voix de Membre et des voix de contribution pour la dixième reconstitution a été effectuée et communique cette information au Conseil des gouverneurs, à sa trente-neuvième session.

VIII. Mobilisation de ressources supplémentaires

a) **Emprunt par le Fonds**

- i) **Finalité de l'emprunt.** S'il est vrai que les contributions aux reconstitutions sont, et doivent demeurer, la principale source de financement du FIDA, il est admis que l'emprunt auprès d'entités souveraines par le Fonds durant la période couverte par la reconstitution pourrait ~~peut~~ constituer un moyen important de concourir à la réalisation de son objectif qui est de "mobiliser et de fournir à des conditions de faveur des ressources supplémentaires pour le développement agricole des États membres en développement", comme le stipule l'article 2 de l'Accord portant création du FIDA.
- ii) **Cadre d'emprunt.** Le Conseil d'administration établit un cadre général relatif à l'emprunt souverain, qui régira les modalités d'emprunt par le Fonds pendant la période couverte par la reconstitution. En application dudit cadre, le Président est habilité à engager des négociations avec des prêteurs remplissant les conditions requises afin d'atteindre le niveau cible arrêté pour le programme de prêts et dons aux termes du point c) de la section I de la présente résolution et à soumettre à l'approbation du Conseil d'administration toute proposition d'emprunt en résultant.

b) **Cofinancement et opérations diverses**

Durant la période couverte par la reconstitution, le Conseil d'administration et le Président sont invités à prendre les mesures nécessaires pour renforcer le rôle catalytique du Fonds quant à l'augmentation de la part des financements nationaux et internationaux allant à l'amélioration du bien-être et de l'autonomie des populations rurales pauvres, et pour compléter les ressources du Fonds en utilisant la faculté de celui-ci d'offrir des services financiers et techniques, y compris l'administration des ressources et la fonction d'agent fiduciaire, conformes à l'objectif et aux fonctions du Fonds. Les opérations relatives à la prestation de ces services financiers ne relèvent pas du Fonds.

IX. Rapports au Conseil des gouverneurs

Le Président soumettra à la trente-neuvième session du Conseil des gouverneurs ainsi qu'aux sessions suivantes des rapports sur l'état des engagements, les paiements et autres questions pertinentes concernant la reconstitution. Les rapports seront soumis au Conseil des gouverneurs, accompagnés des observations du Conseil d'administration, le cas échéant, et de ses recommandations.

X. Examen par le Conseil d'administration

- a) Le Conseil d'administration examine périodiquement l'état des contributions au titre de la reconstitution et prend les mesures qui peuvent s'avérer nécessaires pour l'application des dispositions de la présente résolution.
- b) Si, durant la période couverte par la reconstitution, des retards dans le versement d'une contribution entraînent ou risquent d'entraîner une suspension des opérations de prêt du Fonds ou empêchent par ailleurs la réalisation substantielle des objectifs de la reconstitution, le président du Conseil des gouverneurs peut, à la demande du Conseil d'administration, convoquer une réunion de la Consultation établie en vertu de la résolution 180/XXXVII (2014) afin d'examiner la situation et d'étudier les

moyens de remplir les conditions requises pour la poursuite des opérations de prêt du Fonds ou pour la réalisation substantielle de ces objectifs.

XI. Examen à mi-parcours

La mise en œuvre des mesures et initiatives mentionnées dans le rapport sur la dixième reconstitution fera l'objet d'un examen à mi-parcours dont les conclusions seront présentées à une réunion préliminaire de la Consultation sur la onzième reconstitution des ressources du FIDA.

Résolution 187/XXXVIII

Budget administratif comprenant les budgets ordinaire, d'investissement et non récurrent du FIDA pour 2015 et le budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2015

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Considérant l'article 6.10 de l'Accord portant création du FIDA et l'article VI du Règlement financier du FIDA;

Notant qu'à sa cent treizième session le Conseil d'administration a examiné et approuvé un programme de travail du FIDA pour 2015 s'élevant à 793 millions de DTS (1 210 millions d'USD), soit un programme de prêts de 760 millions de DTS (1 160 millions d'USD) et un programme brut de dons de 50 millions d'USD;

Ayant pris connaissance de l'examen effectué par le Conseil d'administration, à sa cent treizième session, des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA proposés pour 2015 et du budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2015;

Approuve le budget administratif, comprenant: premièrement, le budget ordinaire du FIDA pour 2015, d'un montant de 151,59 millions d'USD; deuxièmement, le budget d'investissement du FIDA pour 2015, d'un montant de 2,69 millions d'USD; et troisièmement, le budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2015, d'un montant de 6,07 millions d'USD, tels qu'ils sont exposés dans le document GC 38/XX, déterminés sur la base d'un taux de change de 0,735 EUR pour 1,00 USD; et

Décide que, si la valeur moyenne du dollar des États-Unis en 2015 s'écartait du taux de change de l'euro utilisé pour calculer le budget, le montant total en dollars des États-Unis de l'équivalent des dépenses en euros dans le budget serait ajusté dans la proportion de l'écart entre le taux de change effectif de 2015 et le taux de change retenu au budget.

Résolution 188/XXXVIII

Création d'un Fonds fiduciaire du FIDA pour le Plan d'assurance maladie après cessation de service

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Notant que les Normes internationales d'information financière adoptées par le FIDA, et notamment l'IAS 19 (révisée), imposent au Fonds de comptabiliser intégralement dans ses états financiers ses engagements envers ses employés et ses anciens employés et de virer des fonds suffisants pour couvrir ces engagements à une entité juridiquement distincte;

Ayant examiné le document XXX sur l'Exposé de la politique de placement du Fonds fiduciaire du FIDA pour le Plan d'assurance maladie après cessation de service (EPP du Fonds fiduciaire AMACS du FIDA);

Ayant examiné les évolutions du contexte financier international et la nature du Fonds fiduciaire AMACS du FIDA;

Conscient de ce que l'EPP du Fonds fiduciaire AMACS du FIDA a été soumis pour examen au Comité d'audit avant d'être soumis au Conseil d'administration pour que ce dernier en approuve la soumission au Conseil des gouverneurs;

Déclare que la présente résolution annule et remplace la résolution 132/XXVI;

Décide ce qui suit:

1. Afin de couvrir les engagements du FIDA envers ses employés et ses anciens employés au titre de l'AMACS et de détenir à cet effet des fonds suffisants, il est créé un fonds fiduciaire pour l'AMACS (le Fonds fiduciaire AMACS du FIDA).
2. Le FIDA est nommé administrateur du Fonds fiduciaire AMACS du FIDA.
3. Le Fonds fiduciaire AMACS du FIDA est autorisé à recevoir et à détenir les ressources ci-après:
 - a) les fonds prélevés, lorsque les circonstances l'exigent, sur les ressources du FIDA, sous réserve de l'approbation du Président du FIDA; et
 - b) le produit du placement des ressources propres du Fonds fiduciaire AMACS du FIDA.
4. Le Conseil d'administration procède périodiquement à l'examen du niveau des ressources du Fonds fiduciaire AMACS du FIDA pour déterminer si elles sont suffisantes, conformément aux conditions prescrites par les Normes internationales d'information financière.
5. Le FIDA place les ressources du Fonds fiduciaire AMACS du FIDA avec prudence, sans spéculer et conformément à l'EPP du Fonds fiduciaire AMACS du FIDA, tel qu'approuvé dans le présent document. Le Conseil d'administration est habilité à effectuer, de temps à autre, les modifications qui peuvent s'avérer nécessaires à l'EPP du Fonds fiduciaire AMACS du FIDA.
6. Le Fonds fiduciaire AMACS du FIDA a pour objet de remplir les obligations du FIDA envers les anciens membres du personnel et les membres de leur famille ayant droit à l'assurance maladie après cessation de service. Au cas où le niveau des ressources du Fonds fiduciaire AMACS du FIDA serait jugé très supérieur à celui des besoins, le Conseil d'administration peut décider, après une évaluation actuarielle externe indépendante, de transférer une partie des ressources excédentaires directement vers les ressources propres du FIDA.
7. Le Président du FIDA effectue des retraits du Fonds fiduciaire AMACS du FIDA, aux fins mentionnées au paragraphe 6 ci-dessus, de la façon suivante:

- a) le Fonds fiduciaire AMACS du FIDA effectue chaque mois des paiements ou des remboursements au nom du FIDA, jusqu'à ce que ses obligations envers les anciens membres du personnel et les membres de leur famille ayant droit à l'AMACS soient intégralement remplies; et
 - b) sur décision du Conseil d'administration, le Président transfère les ressources excédentaires vers les ressources propres du FIDA.
8. Les dépenses administratives supplémentaires incombant directement au FIDA au titre de l'administration du Fonds fiduciaire AMACS du FIDA sont remboursées au FIDA par prélèvement sur les ressources du Fonds fiduciaire AMACS du FIDA.
 9. Le Conseil d'administration met fin à l'activité du Fonds fiduciaire AMACS du FIDA sur proposition du Président du FIDA à un moment approprié. À ce moment, le Conseil d'administration arrête les dispositions relatives à la cessation d'activité du Fonds fiduciaire AMACS du FIDA et à la liquidation de ses ressources.
 10. Le Président du FIDA présente chaque année au Conseil d'administration un rapport sur les opérations du Fonds fiduciaire AMACS du FIDA et les ressources qu'il détient.

Résolution 189/XXXVIII

Proclamation d'une Journée internationale des envois de fonds familiaux

Le Conseil des gouverneurs,

Rappelant la Déclaration du Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement, adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale et les États membres les 3 et 4 octobre 2013,

Rappelant la Résolution 55/93 adoptée par l'Assemblée générale, qui proclame le 18 décembre Journée internationale des migrants et appelle à protéger les droits de l'homme de tous les migrants,

Se félicitant que les représentants des secteurs public et privé et de la société civile aient approuvé à l'unanimité, au cours du Forum mondial du FIDA sur les envois de fonds qui s'est tenu à Bangkok du 20 au 23 mai 2013, la recommandation visant à proclamer une Journée internationale des envois de fonds familiaux,

Considérant que, dans de nombreux pays en développement, les envois internationaux de fonds sont une source importante de revenus pour les familles pauvres, qui devrait dépasser 500 milliards d'USD par an à compter de 2016,

Notant que c'est dans les communautés des pays en développement, en particulier dans les zones rurales où les taux de pauvreté sont les plus élevés, que les effets des envois de fonds sur l'amélioration de l'accès à l'éducation, à l'alimentation, à la santé et au logement sont les plus apparents,

Reconnaissant la contribution essentielle apportée par les migrants, qui assurent la subsistance de leur famille dans les États fragiles et en période de crise,

Reconnaissant l'action menée par les États membres et le système des Nations Unies et le rôle joué par les organisations de la société civile pour renforcer l'impact des envois de fonds familiaux sur le développement,

Reconnaissant le rôle du secteur privé dans la mise en place de services de transfert de fonds rentables et accessibles,

Notant qu'en tant qu'éléments fondamentaux de la vie sociale, les familles sont les principaux agents du développement durable à tous les niveaux de la société et que leur contribution est essentielle pour mener à bien ce processus,

Soulignant que les envois de fonds Sud-Sud peuvent constituer un élément important de la coopération internationale entre pays en développement, dans le cadre de leur recherche collective de la croissance économique et du développement durable,

Conscient que des millions de familles des zones rurales bénéficient également des envois de fonds effectués au niveau national par des membres de la famille vivant généralement dans des zones urbaines,

- b) **Proclame** le 16 juin Journée internationale des envois de fonds familiaux,
- c) **Invite** tous les gouvernements, organismes du secteur privé, représentants de la société civile et organisations intergouvernementales et non gouvernementales à faire des efforts particuliers pour célébrer cette journée,
- d) **Appelle** l'attention sur les destinataires des envois de fonds familiaux, et sur la nécessité de tirer parti de leur capacité à relever les défis économiques, sociaux et environnementaux auxquels doivent faire face les pays en développement, notamment en milieu rural,

- e) **Encourage** le secteur privé à faciliter l'envoi des fonds et à établir des liens entre ces transferts et divers services et produits financiers destinés aux migrants et à leur famille,
- f) **Invite** les organisations de la société civile à proposer des initiatives fondées sur des synergies et des partenariats avec des organisations internationales, des gouvernements et le secteur privé, qui renforceraient l'impact des envois de fonds sur le développement dans les communautés d'origine, et
- g) **Appelle** l'Assemblée générale des Nations Unies à entériner la célébration de cette journée.